

Nouvelle série

N° 122

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1995



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée
NIMES

1995

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Obsèques de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membre résidant	7
Election du président et du vice-président pour l'année 1995	9
Démission de M. le président René Panet, membre résidant ..	16
L'honorariat est conféré à M. le président Panet	16
Passation des pouvoirs	16
Séance publique à l'Hôtel Atria	24
Décès de M. Paul Deleuze, correspondant	27
Lettre de remerciements de M. le président Panet	28
M. Sapède et Mme Lassalle représenteront notre Compagnie à la séance de rentrée de l'Académie de Lascours	28
Décès de M. Duntz, beau-frère de M. Pierre Clavel ...	28
M. Robert Debant représentera notre Compagnie au Conseil d'Administration de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon ..	30
Rapport financier présenté par M. Pierre Clavel ..	30
Elaboration de la liste des membres des Commissions .	31
Elections de correspondants ..	31

Présentation par M. Louis Durteste de la candidature M. Costabel au fauteuil de M. le docteur Drouot et de M. Cannat au fauteuil de M. le bâtonnier Marcel Fontaine	35
Vacance du fauteuil de M. le président René Panet ...	38
Réception de M. Gilles Dervieux en qualité de membre résidant	38
Réception de l'Académie par M. le Préfet du Gard ...	77
Election de deux membres résidants, MM. Costabel et Cannat	85
Inauguration de la rue Maurice-Aliger à Nages	87
Participation de notre Compagnie à la remise des prix du Concours de la Résistance	104
Lettres de remerciements de MM. Costabel et Cannat.	103
Séance d'initiation à la musique (14 juin), organisée par M. Dervieux, au Conservatoire de Musique	114
Réception de M. André Costabel en qualité de membre résidant au fauteuil de M. le docteur Drouot	114
Décès de Mme Lucien Frainaud au mois de juillet	149
Réunion en Mairie des associations culturelles	150
Cérémonie traditionnelle en présence du médecin-général Reboul sur la tombe d'André Chamson, le 12 août .	150
Journée du Patrimoine : M. et Mme Lassalle ont ac- cueilli de nombreux visiteurs dans nos locaux	150
Présence de notre Compagnie lors de l'installation du nouveau Premier Président de la Cour	150
Notre confrère M. Louis Durteste a organisé, à Mar- seille un colloque « Méditerranéen, mer ouverte » .	150

M. Michel Courty a obtenu le Grand Prix Littéraire de Provence	150
Notre Compagnie était présent lors de la messe célébrée à la cathédrale pour le 9 ^e centenaire de son édification ...	151
Compte rendu par le président Sapède et M. Debant des journées du bicentenaire de l'Institut	154
Elections de six correspondants: MM. Jean-Paul Bureau André Cavard, Henri Hugues, Jean Lavie, Daniel Le Blévec, René Méjean ...	154
Décès de Mme Georges Martin	158
Lettres de remerciements des correspondants récemment élus	165
Réception d'un membre résidant : Noël Cannat ..	170

COMMUNICATIONS

6 janvier 1955 :

La Paix par le Droit, un mouvement pacifiste d'origine nimoise, par M. le pasteur Aimé Bonifas, membre résidant

9

20 janvier 1995 :

La traduction de la lumière chez les paysagistes provençaux du XIX^e siècle, par Mme Hélène Deronne, membre résidant ...

21

10 février 1995 :

Heurs et malheurs d'un musée du Haut Gard, par M. Marc Bordreuil, correspondant ..

28

22 février 1995 :

Nîmes et l'affaire Dreyfus, par M. le docteur Simon, membre résidant

32

10 mars 1995 :

Lucien, un grand écrivain grec du siècle des Antonins, par M. Jacques Bompaire, membre non résidant 35

28 avril 1995 :

L'imaginaire et la tauromachie, par M. Daniel-J. Valade, membre résidant 85

5 mai 1995 :

Arbres sacrés et symboles végétaux, par M. Clément Martin, correspondant 99

19 mai 1995 :

L'imaginaire du monde des anges, par M. Yves Grava, correspondant, en collaboration avec Mme Elisabeth Mognetti 104

9 juin 1995 :

La francophonie au Moyen-Orient, par M. René Breton, correspondant 109

6 octobre 1995 :

Visite d'un espace interdit : l'Albanie, par M. Gabriel Jandot, correspondant 152

20 octobre 1995 :

La politique régionale en Europe, par M. Jean Labasse, correspondant 154

3 novembre 1995 :

Un Alésien dans la tourmente : l'amiral Auphan (1894-1982), par Louis Durteste, membre résidant . 158

17 novembre 1995 :

La frise historiée de la cathédrale de Nîmes, approche typologique, par Mgr Robert Dalverny, membre résidant 166

HOMMAGES

Robert Sauzet, <i>Mendiants et Réformes</i> (revue). .. .	8
Jacques Hours, <i>Histoire de l'Hôtel Bézard</i> (Ed. Lacour, 1995) .. .	8
Abbé Taulelle, <i>Histoire de Saint-Julien-de-Valgalgues</i> .	8
Michel Courty, <i>Histoire abrégée de la littérature provençale moderne</i> (Edit. L'Astrado prouvençalo, 1995) .. .	18
Aimé Chazel, <i>France pas trop logique ou l'utopie meurt peu à peu</i> (étude) .. .	31
Chareyre, publication sur la Ville de Nîmes .. .	35
Mme Cabane, <i>Histoire de Sumène de la Réforme à la Révolution</i> (thèse) ...	38
Victor Lassalle, <i>Les chapiteaux romans de l'église St-Martin-de-Vion (Ardèche)</i> publié dans la revue d'Archéologie du Midi Médiéval .. .	84
Jacques Bonnaud, <i>Rabelais et le Gard</i> .. .	84
Max Soulier, <i>La maison aux volets verts</i> .. .	84
Ouvrage rédigé à la suite du colloque sur Charles Gide remis par M. le pasteur Grossi .. .	85
Docteur Bastide, <i>Profession de foi d'un enfant du siècle</i> .. .	85
Premier numéro de la revue <i>Mélanges, les cahiers de Nîmes</i> , remis par M. Gabriel Jandot .. .	104
Max Soulier, étude sur le <i>Foot Nimois</i> .. .	104
Jean Cabot, ouvrage sur la petite Camargue .. .	109
	199

<i>Etude sur la cathédrale</i> , de M. Victor Lassalle	151
<i>Mélanges dédiés à la mémoire du professeur Paul Roux</i> , par Michel Courty	151
<i>Les cahiers de Montpellier : les traités de Washington</i> , étude de M. Louis Durteste	151
<i>Estelle de Florian</i> , réunis par l'Association Stella ...	151
<i>La petite Camargue</i> , de M. Jean Cabot	151
<i>Lis Arquin d'ou prince-felibre irlandés</i> , de Louis Guiraud	151
<i>Le Grau-du-Roi</i> , de M. Alain Albaric	154
<i>Religions et éducations à Nîmes</i> , adressé par M. Ven- turini, directeur des Archives départementales ...	166
<i>Un chapiteau roman provenant de l'abbaye St-Martin d'Auray</i> , étude de M. Lassalle	170
<i>La Cigale</i> , étude de M. Michel Boyer	193
<i>Paul Gaimard, médecin naturaliste de la marine à voile</i> , de M. le docteur Jean Lavie	193

Achevé d'imprimer le 25 avril 1996
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier, 30000 Nîmes.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1996.

Le gérant de la publication : Jean Ménard.

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1^{er} trimestre 1995



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée
NIMES

1995

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 1^{er} trimestre 1995

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Georges SAPEDE.

Vice-président : M. Louis DURTESTE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. le docteur Paul MAUBON.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Obsèques de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membre résidant	7
Election du président et du vice-président pour l'année 1995	9
Démission de M. le président René Panet, membre résidant ..	16
L'honorariat est conféré à M. le président Panet	16
Passation des pouvoirs	16
Séance publique à l'Hôtel Atria	24
Décès de M. Paul Deleuze, correspondant	27
Lettre de remerciements de M. le président Panet	28
M. Sapède et Mme Lassalle représenteront notre Compagnie à la séance de rentrée de l'Académie de Lascours	28
Décès de M. Duntz, beau-frère de M. Pierre Clavel ...	28
M. Robert Debant représentera notre Compagnie au Conseil d'Administration de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon ..	30
Rapport financier présenté par M. Pierre Clavel ..	30
Elaboration de la liste des membres des Commissions .	31
Elections de correspondants ..	31

Présentation par M. Louis Durteste de la candidature M. Costabel au fauteuil de M. le docteur Drouot et de M. Cannat au fauteuil de M. le bâtonnier Marcel Fontaine	35
Vacance du fauteuil de M. le président René Panet ...	38
Réception de M. Gilles Dervieux en qualité de membre résidant	38

COMMUNICATIONS

6 janvier 1955 :

La Paix par le Droit, un mouvement pacifiste d'origine nimoise, par M. le pasteur Aimé Bonifas, membre résidant

9

20 janvier 1955 :

La traduction de la lumière chez les paysagistes provençaux du XIX^e siècle, par Mme Hélène Deronne, membre résidant ...

21

10 février 1955 :

Heurs et malheurs d'un musée du Haut Gard, par M. Marc Bordreuil, correspondant ..

28

22 février 1955 :

Nîmes et l'affaire Dreyfus, par M. le docteur Simon, membre résidant

32

10 mars 1955 :

Lucien, un grand écrivain grec du siècle des Antonins, par M. Jacques Bompaire, membre non résidant

35

HOMMAGES

Robert Sauzet, <i>Mendiants et Réformes</i> (revue).	8
Jacques Hours, <i>Histoire de l'Hôtel Bézard</i> (Ed. Lacour, 1995)	8
Abbé Taulelle, <i>Histoire de Saint-Julien-de-Valgalgues</i> .	8
Michel Courty, <i>Histoire abrégée de la littérature provençale moderne</i> (Edit. L'Astrado prouvençalo, 1995)	18
Aimé Chazel, <i>France pas trop logique ou l'utopie meurt peu à peu</i> (étude)	31'
Chareyre, publication sur la Ville de Nimes	35
Mme Cabane, <i>Histoire de Sumène de la Réforme à la Révolution</i> (thèse)	38

SEANCE DU VENDREDI 6 JANVIER 1995

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le pasteur Roger Grossi, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur René Château, M. Robert Debant, M. Lucien Frainaud, M. René Panet, M. le docteur Paul Tempier.

Le président Liger demande à notre Compagnie d'observer une minute de silence en souvenir de M. le bâtonnier Marcel Fontaine récemment décédé.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité après une observation de M. le docteur Lucien Simon.

Correspondance

Nous avons reçu de nombreux vœux, citons : M. Granier, académicien, M. Gay, président de l'Académie de Rouen, Mgr Cadilhac, Mme Guemann, procureur général, la Maison de l'Europe, le président du Conseil général, M. Edmond Reboul, MM. Clary et Jourdan, Imprimerie Bené, le président du Conseil presbytéral, M. Charly-Sam Jallatte.

Invitations de MM. Blanc et Serrou à la remise du prix Jean Baumel, le 16 janvier à Montpellier.

Le calendrier du 1^{er} trimestre de l'Académie de Dijon nous a été adressé.

Invitations aux séances des 17 et 31 janvier de l'Académie d'Aix.

Hommages

M. Robert Sauzet, professeur à l'Université de Tours, nous adresse son ouvrage dans la série *Mendiants et Réformes*.

Jacques Hours, *Histoire de l'Hôtel Bézard*.

L'abbé Taulelle, *Histoire de Saint-Julien-de-Valgalgues*.

Informations

M. René Bosc indique que le repas prévu le 5 février aura lieu à 12 h 30 à l'Hôtel Mercure.

Un colloque est organisé par la Société d'Histoire moderne et contemporaine, les 20 et 21 janvier à Carré d'Art ; le sujet de ce colloque étant *Le Fort de Nîmes, un édifice nimois dans la longue durée*.

Conférence, le 15 janvier, organisée par l'Ecole antique.

Conférence de l'Art chrétien, annoncée par M. Fabre, et de la Société d'Histoire du Protestantisme par M. Grossi.

Le secrétaire perpétuel confirme la venue de M. Louis Leprince-Ringuet le 5 février lors de notre séance publique.

Elections

L'ordre du jour prévoit l'élection du président et du vice-président pour l'année 1995.

Après quelques observations présentées par le secrétaire perpétuel, deux candidats ont accepté de briguer ces postes.

Les résultats du vote sont :

M. Georges Sapède, président, 24 voix.

M. Louis Durteste, vice-président, 20 voix.

Le président Liger félicite nos deux confrères et indique que la passation des pouvoirs aura lieu le 20 janvier.

Communication

A l'invitation du président, M. le pasteur Aimé Bonifas présente sa communication : *La Paix par le Droit, un mouvement pacifiste d'origine nimoise.*

En voici le résumé :

Origines

En 1885-1886, un petit groupe de camarades du Lycée de Nîmes se réunissait tous les jeudis après-midi chez l'un d'entre eux, Ernest Roussel. Ils étaient presque tous protestants, assez influencés par Auguste Fabre, animateur du Mouvement coopératif.

Ils projetèrent de fonder l'Association des Jeunes Amis de la Paix, en vue de travailler à la suppression des guerres. La première réunion de l'Association eut lieu le 7 avril 1887 avec Jules Prudhommeaux, Henry Babut, Henri Fabre, Charles Toureille, Jacques Dumas, Ernest Roussel et Barnier. Ils avaient 16 ans.

Ils ne possédaient que leur enthousiasme et guère de moyens matériels. Ils décidèrent de publier un *Appel-Pro-*

gramme qui, en six pages, décrivait l'essentiel de leur objectif. Il connaîtra de nombreuses éditions. Ils se lancèrent dans des conférences publiques. La première eut lieu le 2 mars 1888 dans la salle de l'Abeille Nimoise : sous la présidence d'Edouard de Boyve, qui s'intéressa à eux, Jacques Dumas traita du « Patriotisme et la Paix ». Les contradicteurs furent pugnaces. Un mois après, le 7 avril 1888, ils organisèrent une nouvelle conférence, au Casino, avec Frédéric Passy.

Les premières années furent difficiles, mais ils persévérèrent. Ils lancèrent *l'Almanach de la Paix*, annuel. Ainsi que le *Bulletin des Jeunes Amis de la Paix*, d'abord trimestriel, puis mensuel. Ils eurent l'heureuse idée de demander à Frédéric Passy, député de la Seine, membre de l'Institut (et qui, en 1901, sera le premier récipiendaire du Prix Nobel de la Paix) d'être leur président d'honneur.

Dès 1891, on note qu'ils ont obtenu, pour la rédaction de leur Bulletin, la collaboration de l'académicien Jules Simon, Hodgson Pratt, secrétaire général de la Société d'Arbitrage et de la Paix d'Angleterre, Charles Lemonnier, président de la Ligue de la Paix et de la Liberté, Mme Belva-Lockwood, célèbre juriconsulte américaine, Jules Siegfried, Charles Gide, Dr Charles Richet, etc., auxquels se joindront plus tard Castelar, Tolstoï, Gladstone, Yves-Guyot, André Weiss, et des hommes de lettres ou de la politique, des philosophes apôtres d'un avenir meilleur accordant leur confiance à ces très jeunes gens.

Nîmes est donc le berceau de ce Mouvement qui, né d'une idée généreuse mais avec des moyens si modestes, devait acquérir une audience internationale. Son secrétariat, son administration, sa bibliothèque, son imprimerie (La Laborieuse) resteront fixés à Nîmes presque jusqu'à la fin de l'Association.

Développement

En 1893, le Bulletin paraît sous forme de revue, mensuelle, puis bi-mensuelle, sous le titre *La Paix par le Droit*. En 1895, l'Association adopte le titre d'Association La Paix par le Droit, qui leur avait été suggéré par le pasteur Charles Babut, père d'Henry. Ses statuts stipulent :

« — Art. 2 : Le but de l'association est d'étudier et de vulgariser les solutions juridiques des conflits internationaux, et particulièrement de gagner à cette propagande l'activité des jeunes gens.

« — Art. 4 : L'action de l'association ne sera limitée par aucune borne géographique et restera indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse.

« — Art. 6 : Les membres actifs ou adhérents prennent l'engagement moral de se soumettre aux lois militaires de leur pays. »

Grâce aux conférences, publications, rencontres nationales et internationales, les listes d'adhésion affluent, des groupes se créent en divers lieux, composés de personnes de toutes conditions sociales, mais aussi indéniablement de personnalités éminentes de l'université, de la magistrature et de la politique. Sans doute ce désir de militer pour la paix est-il dû aux lourdes menaces qui planent en ce début de siècle. Des sociétés semblables se créent en France et à l'étranger. Elles se mêlent à la vie publique, elles s'organisent entre elles, elles créent le Bureau international de la Paix à Berne, que des Etats ne tardent pas à subventionner.

Le tirage de la revue *La Paix par le Droit* augmente et dépasse celui des publications similaires. En mai 1907, est signalé le premier abonné en Chine. En 1912, l'Association compte des adhérents dans la plupart des pays d'Europe, au Nouveau-Monde et en Extrême-Orient. Ses diverses publications atteindront au fil des ans des chiffres de tirages élevés.

L'éclatement du premier grand conflit mondial n'arrête pas les efforts de l'Association. Il s'agit de préparer la paix à venir, qui ne s'obtiendra pas seulement par les armes.

Influences de divers courants de pensée

L'influence du protestantisme à Nîmes, dès le début, est indéniable. Sous l'action de pasteurs ou de laïcs, des groupes se créent en des lieux où le protestantisme est bien représenté.

La Paix par le Droit est aussi fille de l'École de Nîmes dont l'histoire reste indissolublement liée à celle de la coopération dans le monde. Auguste Fabre, fils de pasteur, qui a présidé le Groupe de Nîmes pendant de longues années, était un des promoteurs de l'École coopérative avec des hommes tels que Charles Gide, Edouard de Boyve, Emile Bruneton, Louis Comte, Benoît-Germain, puis Justin Antonin, Claude Gignoux, Maurice Maisonneuve qui furent leurs disciples.

La plupart d'entre eux, avec une élite de coreligionnaires, les Fallot, Wilfred Monod, Charles Babut, Elie Gounelle, Charles Gout ont aussi créé à ce moment-là la Fédération Protestante du Christianisme Social. Ainsi naissent à peu près à la même époque ces trois mouvements parallèles et complémentaires.

Or, l'Association La Paix par le Droit n'a jamais eu l'intention de créer un mouvement confessionnel. Assez vite, par son développement, elle s'est répandue bien au-delà des milieux protestants et a recruté des adhérents catholiques, juifs ou agnostiques.

La Paix par le Droit a été un carrefour de rencontres de personnes et de divers courants de pensée, inspirés à la fois du christianisme et de l'humanisme des Lumières.

Quel pacifisme ?

On s'en doute, les détracteurs n'ont pas manqué à l'égard de ces naïfs, décrocheurs de lune.

Dès 1891, J. Prudhommeaux définissait l'objectif fondamental : « ... alors que des gouvernements éperdus, qui tendent l'oreille à toutes les rumeurs de guerre, renouvellent leurs alliances et font étalage de leurs armées... Qui triomphera de la vieille diplomatie, dont elle entretient les haines et sert les rancunes, ou de la politique nouvelle, expression des aspirations populaires ?... Le monde civilisé veut la concorde, condition de ses progrès et gage de ses libertés. Ayons confiance : un jour viendra où l'univers ne tremblera plus à chaque fantaisie d'un empereur exalté... Ce jour-là, il suffira de quelques jurisconsultes pour assurer la paix et la Conférence parlementaire devenue la plus auguste de nos institutions s'appellera la Haute Cour Souveraine des Etats-Unis d'Europe ! »

Ne percevons-nous pas là les prémices de ce mouvement d'idées qui aboutira, après tant de démentis et de déceptions, à la création de la SDN, puis de l'ONU, à diverses Conventions sous l'égide du CICR, et qui, malgré tant d'échecs et d'impuissances, permettra de régler par l'arbitrage un certain nombre de situations internationales conflictuelles ?

Si la doctrine s'est affinée et enrichie au fur et à mesure des études, rencontres et discussions, elle est tout entière résumée dans le titre de l'Association. Dès 1898, les quatre points fondamentaux sont énoncés :

- substitution de l'arbitrage à la guerre dans les relations internationales,
- droit des nations à disposer d'elles-mêmes,
- maintien de la patrie dans sa forme juridique, par le libre consentement de ses nationaux,
- maintien provisoire de l'armée comme force défensive et préparation du désarmement simultané.

Il s'agit d'un pacifisme réfléchi, éloigné des chimères comme de l'esprit d'abandon. Ne se bornant pas à dénoncer les horreurs des guerres, ni d'en démontrer l'absurdité, La Paix par le Droit a poursuivi une action éducative incessante, multipliant aussi les contacts et les démarches auprès des responsables.

Quels que soient les avatars de l'Histoire et les échecs douloureux, n'était-il pas essentiel de poursuivre cette grande œuvre de formation des esprits ? En cela, elle a contribué à préparer l'avènement des grands organismes chargés de réguler les relations internationales.

La Seconde Guerre mondiale a porté un coup fatal à l'Association. Les responsables avaient vieilli. Malgré de louables efforts pour la relancer, elle a interrompu ses activités en 1953. Mais le relais est pris par d'autres, ONU et diverses ONG. Tant qu'il y aura des hommes, c'est un combat qui ne sera jamais terminé !

Le président Liger adresse, à l'issue de sa communication, ses félicitations à M. le pasteur Bonifas. Diverses questions sont posées à notre confrère par MM. Grossi et Bosc.

La séance est levée à 17 h 50.

SEANCE DU VENDREDI 20 JANVIER 1995

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frinaud, Me André Galy, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Robert Debant, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel donne lecture des cartes de vœux reçues de Monsieur le Préfet du Gard et de M. le Maire de Nîmes.

Informations

Mme Lassalle fait connaître qu'une conférence aura lieu vendredi 27 janvier à 20 h 45 avec comme sujet : « Les ancêtres africains de l'homme, une mise au point découverte en Nambidie », par Mlle Senut, professeur au Museum de Paris.

Le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de notre confrère, M. le président René Panet, donnant sa démission en raison de son état de santé et demandant que lui soit conféré l'honorariat.

Le président Liger met cette proposition aux voix ; c'est à l'unanimité que l'honorariat est conféré à M. Panet.

L'ordre du jour prévoit la passation des pouvoirs.

Selon la tradition, M. le président Liger remet à M. Sapède, nouveau président élu pour l'année 1995, les clefs de notre Compagnie.

Le président Christian Liger prononce son allocution :

Mon cher Confrère,

Je me suis soudain demandé, hier soir, pourquoi j'éprouvais un plaisir particulier à vous transmettre cette charge, mais aussi cet honneur singulier qu'est la présidence de l'Académie de Nîmes. Certes, j'aurais pu l'attribuer au soulagement : présider notre Compagnie n'est pas si facile, non pas que le travail ou les responsabilités y soient écrasantes, depuis quelques années nos tâches sont si bien réparties entre nos commissions, que comme dirait l'autre « chacun en a sa part, et tous l'ont en entier ». Et puis, notre secrétaire perpétuel s'acquitte de toutes les responsabilités matérielles avec une telle précision et une telle bonhomie, que l'on se sent en quelque sorte protégé, et que si, à l'avant

du navire, on prétend représenter une institution vieille de trois cents ans, on sait bien que l'on peut crâner : il y a là derrière, à la barre, un timonier sûr et vigilant. Non, finalement, ce n'était pas le soulagement qui provoquait ce plaisir. C'étaif bien vous : le fait de vous passer le relai. A vrai dire je me suis aperçu ensuite que j'avais trois raisons de vous dire ici l'estime que nous avons pour vous : vous avez succédé à l'un de nos membres qui a le plus marqué l'après guerre dans notre Société ; un grand résistant, un humaniste sans faille, un homme généreux de pensée et d'action et qui ne renonça jamais à son libre arbitre : je veux dire le docteur Jean Paradis dont vous avez su pour votre premier acte académique faire l'éloge qui convenait. Et puis, vous représentez, parmi nous, la Cévenne, et cette ville d'Alès, ce bassin minier, dont vous êtes issu, où vous avez travaillé et qui a décidé de vos diverses vocations. C'est d'ailleurs autour de l'idée de Cévenne, et précisément à Alès, dans le Jury du Cabri d'Or que nous avons appris à nous connaître. Enfin, il y a, parmi tous vos écrits, ces Portraits cévenols, où vous avez si bien cerné les correspondants de Voltaire en Cévenne : livre des hommes libres, livre érudit et élégant qui suffirait à votre réputation d'écrivain.

N'allez pas croire cependant, Monsieur le Président, que mon allégresse suppose je ne sais quelle insouciance à définir le rôle que vous allez tenir : l'Académie de Nîmes pèse trois siècles : elle est comme l'As de Nîmes, ou comme les manuscrits de Séguier, quand on la prend dans sa main on est un peu terrorisé de sa densité et de son prix.

Ce ne sont plus nos collègues ici présents, presque tous bienveillants, qui vous regardent, c'est l'évêque Séguier, et son homonyme l'historien ; c'est Graverol et Jean Reboul, Bigot et le marquis d'Aubais, l'évêque Fléchier et le baron de Margueritte, Jules Salle et Auguste Pellet, et cent autres. Ils sont là en ce moment autour de nous, ces grands fantômes, ils vous regardent, et ils se disent : celui-ci, que va-t-il

faire de notre Académie. Les fantômes sont d'autant plus embarrassants que nous leur prêtons nos propres rêves. Ils nous rappellent à l'ordre ; et quand l'ordre est nimois et académique, cela pèse. Mais, Monsieur le Président, vous avez fréquenté Voltaire, qui lui ne croyait pas aux ombres. Et je suis persuadé que vous allez nous conduire, cette année— qui sera sans doute une année importante non seulement pour nos travaux de l'esprit mais pour ceux qui transformeront notre maison —, je suis persuadé donc que vous nous conduirez avec la sûreté que vous ont apprise les Lumières. Permettez-moi donc d'user une dernière fois de mon privilège pour vous féliciter et vous souhaiter, aux côtés de notre secrétaire perpétuel, une présidence dynamique et subtile comme votre propre écriture.

A son tour, le président Sapède, prenant le fauteuil laissé par M. Liger, remercie ce dernier ainsi que l'ensemble de ses confrères :

Merci, mon cher confrère, pour les paroles bienveillantes que vous venez de m'adresser. Elles me touchent d'autant plus que j'ai quelque peine à cacher devant vous ma confusion. Comment, en effet, succéder sans embarras, dans cette fonction, à celui qui avait tout pour la si bien remplir ?

Vous êtes écrivain confirmé, homme de théâtre applaudi, pédagogue de grande culture, édile avisé et rompu aux affaires, membre de plusieurs jurys littéraires et lauréat de quelques autres...

Bref, une personnalité aux talents aussi brillants que multiformes. D'où, en parallèle, mon embarras. Mais pour autant ce passage difficile n'est pas exempt d'agréables compensations. Celle, entre autres, d'offrir l'occasion privilégiée de souligner en ces lieux les mérites d'un des nôtres. Ce n'est pas si fréquent. On nous louange quand nous entrons. On nous encense quand nous partons. Mais entre l'avènement et l'effacement, il y a bien peu de place pour nos

audaces laudatives. Ainsi le veut notre savante devise qui nous dicte la modération. Vous pardonneriez à mon amitié de rompre, en la circonstance, cette discrétion et d'anticiper les éloges mérités qui vous seront, selon la tradition, renouvelés plus tard. Après tout : *Bis repetita placent*.

Vous connaissez depuis longtemps le tribut d'admiration que je porte à l'élégance de votre écriture et à vos qualités d'écrivain et d'humaniste.

Je voudrais aujourd'hui, pour ne m'en tenir qu'au temps de votre présidence, vous dire, au nom de mes confrères et en mon nom personnel, combien nous avons apprécié, au cours de ces deux années, l'extrême qualité de vos prises de parole. Qu'elles soient allocutions de circonstance, discours de réception ou communications, comme celle sur le condottiere républicain, Louis Rossel, c'est plaisir que de vous écouter. Vous avez l'art et le goût des subtiles introspections et celui de livrer le mystère et l'étrangeté des destins. On savoure, tout à la fois, l'habileté de l'analyse et l'admirable façon de l'exprimer.

Vos communications, mon cher confrère, sont des modèles dignes de figurer dans les anthologies académiques. S'il est vrai que le style est l'homme, comment s'étonner de la distinction de votre présidence ?

Mais, je m'arrête là sous peine de faillir à notre devise... et d'y perdre mon latin.

Il vous reste à parachever une œuvre déjà riche. Je la souhaite brillante et féconde et digne de vous assurer une place éminente dans les lettres françaises. Vous la méritez. Elle nous honorera.

Quant à vous, mes chers confrères, vous aurez désormais — et pour un temps — à vous satisfaire d'une présidence moins prestigieuse. J'en ai du regret pour vous et je prêche l'indulgence.

Pour l'heure, je vous dois des remerciements. Je les avais en partie formulés lors de la dernière séance me ré-

servant de le faire, avec plus de solennité aujourd'hui. Je vous les renouvelle donc, chaleureux et sincères.

Gratitude d'abord pour votre témoignage de confiance et pour la distinction dont vous m'honorez mais aussi reconnaissance pour l'opportunité que vous m'offrez — en me confiant des responsabilités — de mieux servir notre vénérable institution. Nous lui sommes tous attachés et désireux de la bien servir. Vos suffrages m'ont assigné envers elle de nouvelles et plus impérieuses obligations. Je m'efforcerai de les remplir avec dignité, conscient des défis qui nous attendent, celui parmi d'autres de passer à la modernité dans le respect des traditions.

Passage délicat ! Avons-nous une parfaite conscience de notre identité dans la société d'aujourd'hui ? Quelle image a de nous le public ? Quel est notre rôle dans la défense des valeurs de l'esprit et dans celui de la conservation du patrimoine culturel ?

Dans la mouvance de la décentralisation s'entrecroisent, s'entremêlent et parfois s'entrechoquent de nombreux organismes détenteurs — ou prétendus tels — de la politique culturelle. Où est notre place au milieu de ces essaims vibrionnants et bourdonnants ?

Questions essentielles auxquelles il est difficile de répondre sans une commune et persévérante réflexion et qui nécessitent, de notre part, cohésion et engagement. Evoquant ce sujet, il convient de souligner le vide causé par la disparition du secrétaire perpétuel qui fut, pendant si longtemps, l'animateur et comme le maître à penser de notre Académie. Saluons sa mémoire et remercions celui qui a, présentement en charge, cette difficile fonction et qui l'assure avec disponibilité, dévouement et compétence. C'est sur lui que repose la continuité de notre action. Son rôle est essentiel. Les présidents se succèdent. Lui seul incarne la durée. Confortons-le dans son action de longue haleine et facilitons-lui sa tâche journalière.

Notre année académique sera chargée. Il n'est pas de circonstance aujourd'hui de dresser la liste des projets et actions à entreprendre. Nous aurons à en parler prochainement.

Pour l'instant, à l'aube de cette année et de cette nouvelle présidence, je forme des vœux cordiaux pour chacun d'entre vous et souhaite pour notre académie — grâce à nos efforts communs — une année de riche et rayonnante activité.

Communication

C'est Mme Hélène Deronne qui va présenter son étude sur *La traduction de la lumière chez les paysagistes provençaux du XIX^e siècle*.

Cette communication est une véritable leçon, Mme Deronne possède parfaitement son sujet et fait partager son enthousiasme à ses auditeurs. C'est une véritable lumière qu'elle nous apporte.

En voici le résumé :

La lumière a toujours été et restera toujours un élément fondamental de l'œuvre d'art. Les peintres sont à la recherche de la traduction de la lumière depuis des siècles. Ils la reproduisent soit cérébralement, en fonction d'une obéissance à une esthétique codifiée, soit sur le motif, spontanément, en fonction de ce qu'ils voient, suivant leur sensibilité.

Au milieu du XIX^e siècle, un phénomène se produit : les peintres du Nord découvrent la lumière méridionale. Van Gogh est le premier à répondre à l'appel du Sud. Il découvre la très glorieuse chaleur et l'immigration commence. Depuis le début du siècle, les peintres provençaux étaient sortis de leurs ateliers. Au cours des années, ils vont découvrir la lumière, faisant chanter leurs pinceaux, éclaboussant la toile de couleurs pures, écrasant les formes.

Mais à qui attribuer les origines de la traduction de la lumière dans l'œuvre peinte ? Aux peintres parisiens, venus dans le Midi ou aux peintres provençaux ?

C'est un peintre provençal, Jean-Joseph Xavier Bidault, qui le premier entre à l'Académie des Beaux-Arts de Paris comme peintre du paysage. Nous sommes en 1823. Conséquence forte et importante dans l'histoire de l'Art, puisque le paysage est reconnu officiellement comme sujet, permettant ainsi aux peintres de regarder la nature, pleinement.

Dans le sillage d'un Nicolas Poussin et d'un Claude Lorrain, les peintres du Midi font des esquisses sur le motif pour ensuite recomposer le paysage en atelier. De cette manière, progressivement, ils découvrent la lumière.

Avec Bidault et Constantin, la lumière est encore froide, transparente, légère, enveloppant tout le motif. Avec E. Loubon, nous découvrons la lumière méditerranéenne, dense, aveuglante. « Les tons blancs et mats du Midi revêtent les objets nettement dessinés », écrivait Théophile Gautier en arrivant en Provence.

Guigou propose une autre approche : la couleur est la traduction de la lumière, la couleur se fait lumière, mais sans dissoudre les formes à la différence des impressionnistes qui, à cette même époque, dans la région parisienne, avançaient dans leur recherche.

Chez A. Monticelli, la lumière ruisselle, resplendit comme des pierres précieuses. Elle est traduite par de fortes densités chromatiques. George Sand écrivait : « Ce qui reste de la Provence, c'est un vertige de lumière et d'éblouissement. » Paul Cézanne construit une sorte de maçonnerie dont les touches colorées auraient été des briques, Van Gogh lui, travaille la pâte colorée en une vibration extrême.

Seyssaud ouvrira les portes au fauvisme. Décrite par la critique et le public, la palette fauve contractée dans le Midi, va donner aux peintres du Nord le goût de descendre

vers le Midi. Dans un même délire dionysiaque, ces peintres vont découvrir la lumière intense. En une palette colorée qui semble sortir directement du tube, ils laissent passer leur émotion, traduisant leur joie de vivre au cœur d'une intense luminosité.

Avec des exemples choisis dans différents musées de France ou parmi des collections particulières, Madame Deronne démontra comment, dans le suivi des peintres provençaux, les peintres venus du Nord laissèrent la lumière envahir leur toile, travaillant pâte et couleurs.

Le président Sapède remercie et félicite Mme Deronne et ouvre le débat ; interviennent MM. Fabre, Valade, Durteste et Jallatte.

Pour clôturer cette agréable et studieuse journée, une réception a lieu dans les locaux du premier étage.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE PUBLIQUE DU 5 FEVRIER 1995

Chaque année, la séance publique de l'Académie de Nîmes permet à un nombreux public passionné d'idées et de recherche de se retrouver pour renouer des liens amicaux avec la Savante Compagnie née en 1682. Cette année, l'auditorium d'Atria afficha « complet », montrant ainsi combien l'Académie avait su séduire les Nimois.

Retenu par une pléiade de quinze ministres européens de l'environnement en visite dans le Sud, M. le Préfet du Gard ne put présider cette séance solennelle.

Il revint à M. Carreyron de prononcer la première allocution. Il souligna les vertus de « tolérance, de rayonnement et d'ouverture » qui, selon lui — et cela est unanimement partagé... — caractérise la Dame de la rue Dorée. Il qualifia l'Académie de « jeune érudite », ce qui alla au cœur des trente-six membres résidants de la Compagnie.

Au nom de M. Jean Bousquet, ce fut M. Jean-Louis Olivier, qui salua le rôle de la Fille aînée de l'Académie française. Le premier adjoint nimois confirma combien le Conseil municipal est attentif à l'opinion et aux avis de ce cénacle dont il rappela la devise : « Rien de trop », illustrant « ces trois mots et ces trois groupes par la forme du triangle équilatéral, symbole d'égalité de ses membres ». M. Olivier proposa qu'une prochaine séance se tienne dans le grand amphithéâtre de l'Université Vauban qui va ouvrir ses portes

tant aux jeunes étudiants qu'aux Sociétés savantes et à leurs membres.

M. Christian Liger présenta le compte rendu des activités de l'année écoulée, qui fut pour lui celle de son second mandat. Il dit combien l'Académie est un « grand corps intellectuel et un surplus d'âme » pour notre ville. Il rappela la chère mémoire de M. le docteur Edouard Drouot, du bâtonnier Marcel Fontaine et du professeur Jean Brunel qui, hélas ! ont quitté leur fauteuil en 1994. Il salua l'installation de M. Yvon Pradel et de M. le pasteur Roger Grossi, ainsi que l'élection de M. Gilles Dervieux, premier musicien depuis longtemps à siéger rue Dorée où il sera prochainement reçu. M. Liger remit en la mémoire de chacun les seize communications entendues en séance et insista à juste titre sur « ce corpus savant » que constituent les mémoires et bulletins qui facilitent de fructueux rapports avec les Sociétés savantes du monde entier. Le président sortant de charge remercia les académiciens qui, au terme de plusieurs années d'un labeur soutenu, ont réorganisé la riche bibliothèque de la rue Dorée. Il dit à M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel, la reconnaissance de tous pour l'efficacité qu'il démontre quotidiennement.

A l'occasion de sa première intervention « présidentielle », M. Georges Sapède, nouveau président, évoqua Florian, qui fut de l'Académie de Nîmes et de la Française. L'oncle du fabuliste épousant une nièce de Voltaire, notre Cévenol eut l'heur de vivre dans l'entourage — pas toujours serrein... — du Patriarche de Ferney.

« Estelle et Némorin », qui lui ouvre la Coupole à 33 ans, ne lui fait pas éviter les geôles de la Terreur. Les félibres, sensibles à l'usage de la langue d'Oc dans ses œuvres, lui témoignent encore — et c'est tout à leur honneur — une vraie fidélité. Par une habile transition fournie par l'amitié de Florian pour ce grand savant que fut Montgolfier, M. Sapède nous conduisit à... Louis Leprince-Ringuet, qui hono-

ra cette séance de sa présence et de son énergique réflexion. M. Sapède rappela le « carré d'académiciens gardois » qui, en l'année du tri-centenaire de l'Académie de Nîmes, faisait entendre la voix du Gard quai Conti !

Jeune homme de 94 ans, le grand savant alésien a charmé son auditoire ! Il évoqua avec humour quelques belles farces d'étudiants dont une majeure avec son camarade le tennisman Borotra ! Louis Leprince-Ringuet nous conduisit dans le labyrinthe de la recherche atomique, dont il est l'un des précurseurs, s'attardant sur les Rayons X (laboratoire de Broglie dès 1927) et les rayons cosmiques. Sa réflexion se centra alors sur le thème « peut-on encore avoir une foi religieuse dans un monde dominé par la science et par la technique ? ». Remarquant que « les théologiens ne connaissent pas l'éthique de la science », le conférencier dit sa conviction que « l'inexpliqué sera un jour connu ». Esprit universel, il décrivit le Cern, cita Pasteur et précisa : « plus on cherche, plus on découvre, plus la complexité se présente ». Un exemple plein d'humour prouva que « la science épure les parasites de l'arbre de la foi » puisque la découverte des lois de gravitation a été fatale aux miracles par lévitation... Concluant sa communication en affirmant que « la sagesse est révolutionnaire dans l'amour des autres », M. Louis Leprince-Ringuet reçut une ovation chaleureuse, à laquelle le député-maire de Nîmes apporta son témoignage, saluant l'Académie de Nîmes, son hôte et l'élévation de pensée qui avait marqué cette séance publique.

Daniel-J. Valade.

SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mme Hélène Deronne, M. Christian Liger, M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. Jacques Larmat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel. Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité après lecture.

Correspondance

M. Yves Deleuze nous a fait part du décès de son père, correspondant de notre Compagnie.

M. René Panet adresse tous ses remerciements à notre Compagnie à la suite de sa nomination en qualité d'académicien honoraire, ainsi que ses meilleurs sentiments.

L'Académie de Lascours nous convie à sa séance solennelle ; le président Sapède et Mme Lassalle représenteront notre Compagnie.

Informations

M. Georges Sapède a représenté notre Compagnie lors de l'anniversaire de la synagogue.

Nous avons appris le décès de M. Duntz, beau-frère de M. Pierre Clavel.

Nos vœux de rétablissement sont adressés à M. Philippe Reinaud, qui vient de subir une intervention chirurgicale, et à Mme Larmat.

Le secrétaire perpétuel transmet divers exemplaires de listes de noms afin que les commissions soient complétées, le mandat des anciens membres s'achevant au 1^{er} mars 1995. Les modifications éventuelles seront portées à la connaissance du secrétaire perpétuel.

Hommage

M. Michel Courty, correspondant, nous a fait parvenir son ouvrage sur *l'Histoire abrégée de la littérature provençale moderne* (Edit. *L'Astrado prouvençalo*, 1995).

Communication

Le président Sapède va ensuite donner la parole à M. Marc Bordreuil, correspondant, qui a choisi pour thème de sa communication : *Heurs et malheurs d'un musée du Haut-Gard : le Musée du Colombier, à Alès*.

Notre orateur développe son sujet avec beaucoup d'humour et commente de nombreuses diapositives qui montrent la richesse de ce musée et l'utilité de sa mise en valeur.

Voici un bref résumé de cette communication :

L'auteur, chef de ce service culturel municipal, pendant plus de vingt-six ans, et qui doit prendre sa retraite à la fin du mois de mars 1996, tente la gageure de résumer en une heure, plus d'un siècle d'existence de ce Musée d'Art et d'Archéologie.

Il expose tout d'abord le refus de la collection Jacques Bernard, devenue le noyau du Musée des Beaux-Arts de Lyon, puis la création d'un Musée d'Art et de minéralogie le 4 juin 1889 par la municipalité Espérandieu, avec un legs du mécène précité de vingt-six œuvres remarquables, dont le triptyque de Bellegambe.

Les déménagements successifs sont d'abord évoqués, puis une longue période de désaffectation municipale, après la guerre de 1914-1918, jusqu'à la municipalité Chapon, après 1936, qui le rénove dans le fort Vauban.

La guerre de 1939-45 n'épargne pas le musée car le fort est lieu de détention et plus de cent œuvres disparaissent.

Après une nouvelle époque d'abandon, les collections survivantes sont transférées au château du Colombier, inauguré le 30 septembre 1967 par la municipalité Roucaute, qui nomme le conservateur actuel fin 1968.

Celui-ci bataille, « contre vents et mairies », pour que la ville ait à son départ un musée normal, sauvant le patrimoine d'Art et d'Archéologie de l'arrondissement.

Le problème de la suppression de son poste, actuellement envisagée, et celui de l'avenir des collections, seront réglés, positivement espère-t-il, par la municipalité issue des élections de juin 1995.

Le président Sapède remercie et félicite M. Bordreuil.

De nombreuses questions sont alors posées, en particulier par MM. Durteste et Lassalle.

Le président lève la séance à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 24 FEVRIER 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté.

Correspondance

Lettre de la Fédération historique du Languedoc et du Roussillon nous informant de la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration, le 9 mars 1995 à Montpellier. M. Robert Debant représentera notre Compagnie.

De même est prévue à Béziers, le 6 mai, une réunion des Sociétés savantes du Sud de la France.

Lettre de M. Lassalle : L'École antique organise une séance consacrée à l'archéologie campanaire animée par Mme Reinaud, le 5 mars 1995, à 15 h, ainsi qu'une visite à la fonderie de cloches d'Hérépian, le 7 mars prochain.

Sous la présidence de M. le pasteur Bonifas sera présenté à Nîmes les 23, 24 et 5 mars une pièce de théâtre de la Compagnie Christian Farré, *Les Voix de la Mémoire*.

Hommage

M. Jacques Hours, correspondant, nous adresse une brochure de M. Aimé Chazel intitulée : *France pas trop logique ou l'utopie meurt peu à peu*.

Intervention de M. Pierre Clavel

Le président Sapède donne la parole à M. Pierre Clavel qui présente le rapport financier. Le trésorier insiste sur la diminution de nos ressources due à la chute des taux d'intérêts, et précise que nous devons mener une gestion rigoureuse.

Commissions

Le secrétaire perpétuel a diffusé une liste comportant les noms des confrères désireux de participer à des commissions ou en étant déjà membre. Cette liste est arrêtée et sera diffusée. Il est rappelé que les membres des commissions sont nommés par le président (art. 60 du règlement).

Elections

La Commission des Nominations a examiné divers dossiers présentés en qualité de correspondants. M. René Bosc,

rapporteur, donne quelques informations complémentaires. Le vote donne les résultats suivants :

Votants : 26.

MM. Goury, Jandot, Lamarque et Laval : 26 voix.

Mme Fage Galtier et M. Moreau : 25 voix.

Communication

L'ordre du jour appelle la communication de M. le docteur Lucien Simon. Ce dernier a choisi comme thème : *Nîmes et l'affaire Dreyfus*.

Cette communication est suivie avec une très grande attention ; l'orateur procède à une analyse approfondie des faits et de leur chronologie. Il donne aussi de nombreux extraits de déclarations émanant de dreyfusards ou antidreyfusards.

En voici le résumé :

Il y a cent ans, le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus était condamné pour crime de haute trahison et déporté à l'île du Diable. Cette affaire eut dans toute la France une grande importance par les violences surtout verbales qu'elle suscita entre partis ennemis, principalement en 1898 et 1899.

Certains des personnages qui intervinrent dans le cours de ces événements ont eu quelque rapport avec Nîmes ou le Gard. Bernard Lazare était Nimois, la famille Esterhazy fut présente à Nîmes durant plus d'un siècle et le commandant avait plusieurs ancêtres gardois. La qualité de Nimois du colonel Maurel est moins certaine. Le colonel Picquart épousa une jeune fille de Saint-André-de-Valborgne. Marcelin Pellet seconda son beau-père Scheurer-Kestner, il avait été député du Gard. Gaston Darboux intervint à titre d'expert.

A Nîmes même, le personnage le plus marquant, chef du parti antidreyfusard, fut le comte de Bernis. Les incidents qui émaillèrent ici le temps de l'Affaire furent reflétés par

la presse locale qui ne manquait pas d'invectiver méchamment le parti adverse, attisant le feu de la haine. Les affiches complétaient ces appels répétés à la discorde. Les conférences étaient souvent le point de départ des incidents : c'étaient des défilés avec cris, injures et chants. Exceptionnellement on a pu en venir aux mains. En 1908 encore, l'inauguration du monument érigé à la mémoire de Bernard Lazare fut l'occasion d'un déploiement important des forces de l'ordre grâce auxquelles les incidents furent évités. Ce monument, mutilé peu après son inauguration, fut souillé puis démoli au cours de la la Seconde Guerre mondiale.

De vifs applaudissements saluent la fin de cette intervention et le président remercie notre confrère, insistant sur l'intérêt porté par le docteur Simon sur le rôle joué par Bernard Lazare et par Emile Zola, évoquant aussi l'utilité des opinions d'écrivains dans la vie publique.

Un débat est ouvert. Nombreuses sont les interventions, nous citerons en particulier celles de M. Debant, du pasteur Grossi, de Mme Lassalle, de MM. Durteste, Bosc, Vielzeuf, et du pasteur Château.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Pierre Clavel, Mme Hélène Deronne, M. Lucien Frainaud, M. Christian Liger, M. Jacques Larmat, M. le docteur Jean Lauret.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé après une remarque de M. Jallatte relative au vote du budget. En l'absence de M. Clavel, le secrétaire perpétuel propose de renvoyer cette question à la prochaine réunion.

Hommage

Monsieur Chareyre, correspondant, nous adresse un exemplaire de sa dernière publication sur Nîmes.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel donne connaissance des lettres de remerciements de MM. Moreau, Jandot et Lamarque, récemment élus correspondants de notre Compagnie.

Invitation du président de l'Académie d'Aix à la réception de M. René Fort le 14 mars 1995.

Candidatures

M. Louis Durteste présente les candidatures de MM. Costabel et Cannat aux fauteuils de M. le docteur Drouot et de M. le bâtonnier Fontaine. Ces candidatures seront inscrites sur le registre, le vote interviendra le 28 avril 1995.

Souvenir Maurice Aliger

Le président Sapède indique qu'une cérémonie est prévue à Nages pour commémorer le souvenir de M. Maurice Aliger. Les modalités pratiques ne sont pas encore totalement déterminées.

Communication

Le président présente notre orateur de ce jour.

C'est M. le professeur Jacques Bompaire qui va traiter le sujet suivant : *Lucien, un grand écrivain grec du siècle des Antonins.*

Le président précise que M. Bompaire est le plus ancien membre de notre Compagnie, son élection datant du 4 mars 1956.

Cette savante communication est écoutée avec une grande attention. C'est un véritable cours que notre Compagnie a le plaisir de suivre.

Notre président, Georges Sapède, remercie et félicite très vivement notre conférencier. Au cours des débats qui suivent cette communication interviennent successivement MM. Hours, Pradel, Durteste, Simon, Grossi et Tempier.

Le président invite ensuite tous nos confrères et amis à prendre une coupe de champagne dans nos locaux du premier étage.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU VENDREDI 24 MARS 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reïnaud, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mgr Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Lucien Simon.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Correspondance

Invitation de la Maison de l'Europe au « Forum des Etudiants », sur le thème « Les Jeunes et l'Europe », le 23 mars 1995, ainsi que le vendredi 31 mars à Carré d'Art.

Invitation de la Société félibréenne La Tour Magno à son assemblée générale, le 8 avril 1995.

Information de M. Lassalle relative au Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques.

Lettre de Dominic Goury remerciant notre Compagnie de l'avoir élu correspondant.

Lettre identique de M. Georges Laval et de Mme Hélène Fage Galtier.

Hommage

Histoire de Sumène de la Réforme à la Révolution, thèse de 1946 et un nouvel ouvrage de 1995 de Mme Cabane.

Honorariat

M. le président Sapède demande à notre Compagnie de prononcer la vacance du siège de M. le président René Panet, élu membre honoraire le 20 janvier 1995.

Réception de M. Gilles Dervieux

M. le Président demande aux parrains de M. Dervieux de vouloir bien introduire ce dernier dans la salle des séances.

Le président Sapède accueille notre nouveau confrère en termes choisis :

Monsieur,

Il est d'usage — de bon usage — d'ouvrir un discours par un prologue. Vous me pardonnerez aujourd'hui d'enfreindre la règle.

J'ai, en effet, à parler d'un sujet si dense et si riche que vous me permettrez d'user sans détour de mon temps de parole.

Vous êtes né à Paris, en 1943, et c'est dans cette ville que vous avez eu le privilège de faire vos études. D'abord en cours privés puis au Lycée Condorcet où vous obtenez le baccalauréat après avoir été présenté au concours général de philosophie, avec pour sujet : « Peut-on dire avec Sénèque que tout ce qui est passé appartient à la mort ? » Alors, futur philosophe ? Nullement. La musique — non sans quelques détours — est entrée dans votre vie pour ne la plus quitter.

Votre père, Noël Dervieux, formé à l'école d'Alfred Cortot, est pianiste et compositeur. C'est donc, tout naturellement, qu'enfant l'on vous a initié au solfège et au piano... Mais à 11 ans, vous abandonnez les gammes : la technique ne crée en vous aucun enthousiasme.

La musique — celle de pure inspiration — vous la découvrirez un peu plus tard à travers le jazz. Cette passion d'adolescent sera la clé de votre destin.

C'est ainsi que, jeune bachelier, vous décidez de commencer des études classiques de musique avec pour objectif le Certificat d'aptitude à l'éducation musicale (le C.A.E.M.) qui est le C.A.P.E.S. de musique.

Surveillant d'externat pour assurer vos frais de scolarité, vous vous inscrivez aux cours privés de Maurice Franck, professeur d'Harmonie au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris. Deux ans plus tard, vous entrez en ce même Conservatoire. A vingt-quatre ans, vous obtenez le Premier prix d'Harmonie dans la classe de votre professeur et vous êtes titulaire du Certificat d'Aptitude qui vous permet d'enseigner dans les Lycées et Collèges. Peu après, on vous affecte à un poste de professeur dans un lycée du Havre, le Lycée « Porte Océane ».

Beaucoup se seraient satisfaits d'un tel gratifiant parcours. Mais vous avez d'autres ambitions. Durant cinq années encore, tout en assurant vos cours au Lycée du Havre, vous serez inscrit au Conservatoire de Paris. Ce sera pour

y glaner de nouveaux lauriers : Premier prix de contrepoint, premier nommé dans la classe de Jean-Claude Henry, Premier accessit de fugue dans la classe de Marcel Bitsch.

Mais votre soif de connaître n'est pas pour autant épuisée : en parallèle avec les classes d'écriture du Conservatoire, qui vous vaudront de si brillantes distinctions, vous suivez des cours de direction d'orchestre d'abord à Rouen avec Jean-Sébastien Bereau, à Nice ensuite avec Louis Forestier. Et, curieux de tout, vous suivez également les stages de formation de Maurice Martenot, l'inventeur des fameuses ondes qui portent son nom.

A vingt-neuf ans, vous obtenez le Certificat d'Aptitude aux fonctions de directeur des Ecoles nationales de Musique.

Et vous voilà nommé à Nîmes... riche d'une vaste culture musicale mais sans avoir perdu votre voracité des plaisirs studieux. Le Centre « Acanthes » d'Aix-en-Provence vous verra assidu, trois ans durant, aux stages de Musique contemporaine et le Conservatoire américain de Chicago vous accueillera, en mission du Ministère de la Culture, pour un stage sur la pédagogie des cordes.

Voilà qu'aujourd'hui, l'Académie de Nîmes vous accueille à son tour. Je ne doute pas que votre avidité intellectuelle n'y trouve à s'enrichir. Il est vrai que vous y entrez à un âge où l'on s'instruit encore avec profit. Vous en êtes un des benjamins et votre oreille exercée ne perdra rien de nos doctes travaux. Cette perfection d'écoute vous met à l'abri des sarcasmes que la jalousie ne manque pas de décocher à ceux qui entrent en académie sur le tard. Sarcasmes qu'illustre si bien l'épigramme du facétieux Piron à l'adresse de La Condamine, nouveau membre de l'Académie française :

*La Condamine est aujourd'hui
Entré dans la troupe immortelle
Il est bien sourd, tant mieux pour lui
Mais non muet, tant pis pour elle.*

Il est vrai que ceci se passait au siècle de Voltaire... à une époque où l'esprit avait force de loi...

Mais, revenons à votre carrière. Maître de musique au brillant savoir, vous allez, à Nîmes, dispenser vos connaissances dans la classe d'écriture du Conservatoire ; mais l'essentiel de votre activité s'exerce dans vos fonctions de directeur. Charge multiforme aux lourdes responsabilités dont celles — entre autres — d'assurer un développement harmonieux face à un accroissement important des effectifs. A votre arrivée, l'établissement comptait 412 élèves (et 21 professeurs), il en compte aujourd'hui 1 200 (et 40 professeurs). Ce qui était jadis un paradis des notes et des sons, est devenu un établissement de lourde gestion, en une époque où les difficultés en matière d'éducation ne sont plus à souligner.

Vous m'avez dit avoir trouvé — malgré d'affligeantes tracasseries administratives — quelques satisfactions à assumer de telles charges ; c'est pour le moins méritoire.

L'établissement qui vous était confié avait eu à sa tête d'éminentes personnalités dont vous vous deviez d'honorer la brillante lignée. Parmi les plus proches, Denis Joly, musicien, compositeur, chef d'orchestre... et — soulignons-le — poète estimé. Il en avait assuré la direction durant 27 ans (1935-1962).

Son successeur, Jean Douël, que certains d'entre nous ont bien connu, était lui-même un personnage de grande culture. Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, professeur d'Harmonie à la Schola Cantorum, compositeur et chef d'orchestre, il était passionné d'éducation et auteur de plusieurs ouvrages de pédagogie. Il était membre résidant de notre Académie. A son départ, en 1970, Georges Laffont assurera l'intérim avant que vous ne preniez vos fonctions.

Il convient — pour bien situer la valeur du Conservatoire — d'ajouter à ces noms, ceux d'élèves qui l'ont dignement représenté : Marguerite Long, Maurice André, le bas-

sonniste Gilbert Audin, actuellement professeur au Conservatoire de Paris, pour ne citer que les plus éminents.

L'un de vos fils (vous en avez trois) est lui-même élève dans la classe de violon de Nîmes, alors que son frère aîné travaille le basson avec Gilbert Audin. Quant au plus jeune qui a onze ans, il suit l'exemple de son père au même âge : l'apprentissage le rebute...

Pour en terminer avec votre contribution à l'enseignement, je signalerai que l'Université Paul Valéry de Montpellier vient de vous charger de cours.

J'ajoute que vous êtes Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques et Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

La musique, vous l'avez servie également en créant, dès votre arrivée à Nîmes, l'orchestre du Conservatoire dont vous assurez la direction. Moment privilégié de plaisir partagé, le premier concert a lieu un soir d'été 1973 dans le charmant jardin du Chapitre. La cité, ce soir-là, a trouvé, à travers vous, une des dimensions artistiques à laquelle elle aspirait. Dès lors, cette liturgie magique qu'est le concert se renouvelle chaque année. Les passionnés de musique pourront assister chaque année à plusieurs concerts de qualité sous votre direction ou sous celle de grands maîtres tels Jean-Sébastien Béréau ou Jérôme Kaltenbach.

Dans cette offrande à un public — d'exigeante réputation —, votre direction est faite, assure-t-on, de rigueur et de maîtrise distinguée.

Votre plus grand plaisir, m'avez-vous dit, est celui des répétitions, dans cette recherche de parfaite cohésion où le chef, par sa science, son intelligence des hommes et sa sensibilité, fait naître le plaisir d'une idéale et évanescence communion.

Après ces moments de féerie, vous, le solitaire d'instinct et de raison, allez, loin des mondanités, vous recueillir dans votre campagne de Bernis. Et l'on vous imagine, sorte

de « moujik-aristocrate » à la Tolstoï, regard perdu dans les steppes, rêvant distraitement à quelque danse polovtsienne...

Faut-il souligner la diversité des ouvrages que vous avez dirigés et qui consacrent l'électisme de vos goûts et l'étendue de votre culture ? Je me garderai de dresser la liste de ces œuvres mais je voudrais retenir l'une d'elles qui ne peut laisser insensibles ceux qui sont attachés au patrimoine culturel de notre ville. Il s'agit de l'œuvre d'Etienne Ozi, musicien et compositeur nimois, tombé dans l'oubli jusqu'à ce que votre initiative lui redonne une place plus digne de son talent et de son mérite.

Né au milieu du XVIII^e siècle, dans notre ville, Etienne Ozi, bassoniste de formation, s'était, dès son arrivée à Paris, imposé par sa virtuosité, au point, au fil des ans, de donner de véritables lettres de noblesse au basson, jugé jusque là instrument « borné et ingrat ». Ozi, d'abord attaché à la Maison du duc d'Orléans (le futur Philippe-Egalité), traversera tous les régimes sans être inquiété et fera une remarquable carrière d'instrumentiste, de compositeur et de professeur. Mort en 1813, son nom était tombé dans l'oubli malgré la richesse et la qualité de son œuvre. Cette œuvre, vous vous êtes attaché à la faire revivre. Et vous voilà, allant jusqu'en Autriche, à la recherche de son 7^e concerto de basson. La partition dort, oubliée, dans l'abbaye bénédictine de Melck. L'œuvre est incomplète (il manque la page 5 du solo de basson). Vous la reconstituez et en écrivez le conducteur. Vous procédez de même avec les 1^{er} et 2^e concertos que vous découvrirez dans la bibliothèque de l'Université de Munster, en Allemagne.

Enfin, ultime hommage à Etienne Ozi, vous dirigez l'enregistrement de ses 2^e et 3^e Symphonies concertantes et le 5^e Concerto de basson, en collaboration avec le trio d'anches Ozi, constitué de Claude Villevieille, hautbois, Alexandre Ouzounoff, basson, et Lucien Aubert, clarinette.

Soyez remercié d'avoir ainsi célébré, dans sa patrie, un artiste oublié... Et n'est-ce pas là, tardivement, une réponse à l'interrogation du concours général : « Tout ce qui est passé appartient-il à la mort ? »

Mais cette re-création musicale n'est qu'un aspect de vos multiples talents car vous êtes vous-même un créateur à part entière. Vous avez composé une sonate pour cor anglais et piano, une suite d'orchestre, une musique de film et grand nombre de pièces vocales et instrumentales à usage pédagogique.

Parlant de création artistique, dans cette enceinte, me viennent en mémoire les propos qu'y tenait Louis Leprince-Ringuet, le jour de sa réception, à la place même que vous occupez aujourd'hui. Faisant un parallèle entre la création du savant et celle de l'artiste, il affirmait : « Il manque au scientifique quelque chose de l'artiste. Ce qu'il découvre, un autre l'aurait découvert plus ou moins longtemps après. Si Einstein n'avait pas existé, quelqu'un aurait tout de même émis la théorie de la relativité. Alors que l'artiste fait une œuvre unique. Sans Bach, il n'y aurait jamais eu de Concerto brandebourgeois. »

Bel hommage, s'il en est, et qui ne peut, je crois, laisser indifférent le créateur que vous êtes.

Hors la musique, vous donnez libre cours à vos penchants d'artiste dans l'art de la photographie. Regard sur l'étrange, l'insolite, la poésie et le mystère. Toute une part de rêve... J'ai vu le matériel sophistiqué dont vous disposez.

En suivant vos regards de photographe, j'ai vu les dessous indiscrets du pont Alexandre III, la lune de feu, dans une nuit normande, d'une torchère de raffinerie pétrolière — des efflorescences de végétaux, des détails de bas-relief, des portaits... certains fort beaux, des jeux de lumière et d'ombre portée sur les étangs de Camargue...

J'ai vu le réel devenir composition abstraite...

Vous vous intéressez aussi aux arts graphiques et vous m'avez dit avoir vous-même dessiné les plans de votre maison. Faut-il s'en étonner ? Paul Valéry n'a-t-il pas été hanté, des années durant, par les rapports de la musique et de l'architecture ? Selon lui, musique et architecture sont art de la construction et art de la composition.

Art de la construction qui est — je le cite — : « Le passage du désordre à l'ordre », art de la composition qui est : « liaison de l'ensemble avec le détail ».

Achevant ses observations, il constate que musique et architecture sont étrangères à « l'imitation des choses ».

Ces réflexions, Valéry les gardera en lui jusqu'à ce qu'il crée son « Amphion », qu'il baptisera mélodrame, mis en musique par Arthur Honegger. Le déroulement thématique en est simple. Le poète l'expose lui-même en quelques mots : fils de Jupiter, « Amphion reçoit d'Apollon la lyre. Aux sons de la musique naissante, les pierres se meuvent, s'unissent : l'architecture est créée ».

Alors, Monsieur, dans votre campagne de Bernis, incarnez-vous Amphion ou Tolstoï ?

Ici du moins, dans ces murs, vous êtes accueilli, non avec les attributs du fils de Jupiter ou ceux de l'auteur de la « Sonate à Kreutzer », mais en représentant distingué et une des toute premières personnalités du monde des Arts de notre ville.

Signe d'ouverture, nos portes s'ouvrent à vous également — et ce sera mon dernier propos — comme un des représentants d'une génération fière d'indépendance et de non conformisme, mais dont certains, vous en êtes l'illustration, ont su joindre à l'esprit d'indépendance, finesse d'artiste et élégance de pensée.

*

M. Gilles Dervieux lui répond avec brio et humour :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers amis,

Monsieur le Président, pour avoir été à ma place il y a 9 ans, vous ne vous étonnerez pas que j'aie pu appréhender le moment présent et, comme à l'Académie, contrairement à l'hôpital, on ne choisit pas son chirurgien, j'ai voulu vous connaître un peu mieux.

Une opération à cœur ouvert, c'est important, certes, on risque d'en mourir, mais une opération pour être immortel, c'est bien plus grave, il ne faut pas que cela rate.

Enfin, c'est bien le moins que puisse faire un musicien reçu en cette Compagnie que d'être en harmonie avec son président.

J'ai donc lu l'un de vos livres et ne l'ai pas regretté.

Monsieur Georges Sapède, vous êtes de ces historiens qui ont l'art d'écrire des portraits auxquels on a envie de ressembler.

Sous votre plume qui évoque, par exemple, les aventures du marquis de La Fare, Deparcieux, Pimpette, Angleviel ou Florian ou encore le destin du cardinal de Bernis et de tous ces Cévenols unis par leurs relations avec Voltaire, la précision du trait n'altère jamais l'humanité du destin.

Vous avez pour vos personnages une tendresse et une sympathie qui m'ont impressionné dès nos premières rencontres, et vous entretenez avec eux une joyeuse complicité.

L'Amour, sans quoi l'espèce humaine serait éteinte depuis longtemps, tient naturellement un grand rôle dans les tribulations de vos héros cévenols au siècle de Mozart.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas si je cède à la tentation de partager avec notre auditoire mon plaisir à découvrir vos « portraits » et l'humour délicieux qui leur donne tant de vie, par deux citations :

— A propos du Cardinal de Bernis et de ses premiers pas dans la vie active : « On le voit correcteur chez l'éditeur Didot, qui tient boutique Quai des Augustins, à l'enseigne 'A la Bible d'Or'. Madame Didot ne serait pas restée indifférente aux impérieux besoins de ce jeune homme nécessairement. En retour, Bernis, en correcteur consciencieux, se serait chargé de corriger avec beaucoup de soin certaines insuffisances maritales. C'est du moins ce que prétend Diderot... »

— A propos de Madame Le Normant d'Étioles : « Ne lui avait-on pas prédit, en son jeune temps, qu'elle serait un jour la maîtresse du roi ? Dès lors, résidant le plus souvent en son château d'Étioles, proche de la Forêt de Sénart où chassait fréquemment Louis XV, on la vit par tous temps parcourir les allées forestières dans un phaéton bleu pastel. Tandis que Louis XV chassait le cerf, Madame d'Étioles chassait le roi...

« On sait que, sur ce terrain, même les rois sont vulnérables, celui-ci plus que tout autre. L'hallali sonna un jour de l'hiver 1745 et peu après, selon le bon plaisir du Roi, Madame d'Étioles se mua en Madame de Pompadour. »

Après la lecture de ce livre, je comprends mieux pourquoi vous avez traité votre sujet, aujourd'hui, avec autant de talent et de bienveillance. Les personnes qui me connaissent bien et que cela n'empêche pas de m'aimer compléteront le portrait que vous avez tracé, en y ajoutant elles-mêmes tous les défauts.

Permettez-moi, en toute sincérité, de vous remercier pour le chaleureux intérêt qui a guidé votre indulgence.

Lorsque vous m'avez invité à rejoindre votre Compagnie, en 1994, j'étais parvenu à ma 22^e année de responsabilité à la direction du Conservatoire de Nîmes. Vous comprendriez mal mon émotion à vous retrouver aujourd'hui si je ne vous disais combien la tâche m'a paru souvent au-dessus de mes forces : c'est que l'avènement de la musique,

à Nîmes, n'est pas une mince affaire. Cette ville a, certes, connu Étienne Ozi, Jules Duprato et Ferdinand Poise, mais leur trace est faible dans l'Histoire. Il n'y existe aucun édifice conçu pour la musique, et de celle-ci on n'a connu longtemps que ce qui la rattache au théâtre, c'est-à-dire l'art lyrique et plus précisément le bel canto. On pourrait même dire que dans le bel canto, notre bon public s'intéressait avant tout à la performance vocale (« t'as vu, il a failli le rater son contre-ut ! »).

Et puis nous, musiciens, éternels bateleurs, qui passons notre vie à jouer (quand les autres travaillent) des quantités de notes qui montent et descendent à toute vitesse en nous grattant le do, exercices bizarres aux buts secrets, cachés, « crypto-gammes », nous musiciens, qui usons d'un alphabet que nous sommes les seuls à lire, nous coûtions si cher !

Ainsi, ce célèbre directeur du Théâtre s'adressant à un ami dans la coulisse, pendant que Régine Crespin, de roulades en vocalises, ravit son public : « Tu te rends compte, elle me coûte trois taureaux ! »

On a d'ailleurs une idée de ces difficultés en lisant l'excellent ouvrage *Nîmes et le Gard* que M. Jean Lauret a bien voulu me prêter, et en particulier l'article écrit par Lucien Fontayne en 1912.

Après avoir dit que « la musique a donc trouvé dans la région du Gard, depuis les temps gallo-romains jusqu'à nos jours, un terrain favorable à sa diffusion, notre population méridionale, si vive, si primesautière, si impressionnable, devait fatalement, dans le cadre lumineux que la nature lui a donné, être plus accessible à son influence que ne le sont d'autres régions moins favorisées » (!), mon collègue décrit le sort funeste de certaines salles de spectacle : le second théâtre, construit en 1788 et incendié en 1798, le Théâtre de la Renaissance (place des Carmes), construit en 1881, ravagé par deux incendies, le théâtre-concert de l'Eden en 1894, transformé en salle de cinéma puis en salle évangélique,

enfin le grand Théâtre de Nîmes dont on sait ce qu'il advint.

Cette grande combustibilité des théâtre nîmois ne freine pas l'enthousiasme de Lucien Fontayne qui ajoute : « Il nous reste à parler enfin des diverses sociétés de concerts qui furent fondées à Nîmes et dont le plus grand nombre a disparu après une existence éphémère. »

Sa conclusion sur l'histoire du Conservatoire de Nîmes ne contient pas que des épisodes rassurants. Ainsi, l'arrêté du 14-12-1876 nomme M. Alphonse Pellet directeur du Conservatoire de Musique, officialisant pour la première fois ce titre. Mais « en 1880, Monsieur Pellet est révoqué de ses fonctions à propos de certains incidents de notre politique locale ».

En 1884, une convention entre la ville et l'Etat place sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts le Conservatoire, qui prend alors le nom d'Ecole nationale de Musique.

En 1901, Lucien Fontayne est appelé à la direction de l'école, en 1903 celle-ci, par décret présidentiel, est érigée en « succursale du Conservatoire de Paris » et en 1912 la situation est la suivante :

35 classes (?)
13 professeurs
300 élèves

Budget :

— Ville	16 073	77 %
— Etat	3 200	15 %
— Conseil Général	1 600	7 %
	<hr/>	
	20 873	

C'est aussi de cette période que date le transfert du Conservatoire à l'ancien Evêché, suivant l'idée de Monsieur J. Pieyre, professeur au Conservatoire, ancien maire de Nîmes.

Lucien Fontayne assure que « le Conservatoire a trouvé là des classes magnifiques, spacieuses et largement ajourées, des couloirs bien distribués, des salles d'attente presque luxueuses, d'autres belles pièces encore pour sa bibliothèque et les séances du conseil d'administration et du comité d'enseignement, et enfin une élégante salle d'audition à laquelle on arrive par un escalier somptueux ».

Oui, ces couloirs, ces murs et certaines de ces classes sont un sujet d'étonnement pour nos élèves et leurs parents : ils sont, en effet, restés... en l'état, conservant la trace de graffitis originaux qui montrent une certaine permanence dans les thèmes épigraphiques au fil des générations.

Peut-être les retrouvera-t-on dans 10, 15 ou 20 000 ans, toujours intacts, comme de fascinants témoignages des débuts du XX^e siècle.

Alors moi, musicien, des réunions de coordination des services des années 70 aux contrats d'objectif des années 80, entre la comptabilité d'engagement et les budgets sans cesse en baisse, entre ma fiche de notation — où l'on m'explique que j'ai du mérite mais qu'il faut que « j'améliore ma culture territoriale » — et les indicateurs de qualité, destinés à mesurer la performance, entre les murs du Conservatoire entièrement d'époque et les escaliers « du vertige » conduisant aux salles de classe, entre l'humeur du politique, dont la versatilité ruinerait les meilleures volontés si celles-ci n'étaient soutenues par une passion heureusement non quantifiable et la voracité des technocrates, qui doivent eux aussi, de statistique merveilleuse en rapport urgent, assouvir leur faim de bonne gestion/organisation/compétitivité/rentabilité..., alors moi, j'aurais fini par reconnaître qu'au bout de tant d'années, j'étais décidément une sorte de « greffe qui ne prend pas », une espèce d'« abcès culturel » bizarre, un « luxe coûteux », un « misfit », si votre invitation n'était venue à point me faire savoir que l'élite de cette cité

serait heureuse d'accueillir en son sein, mais oui, un musicien !

Permettez-moi donc de vous remercier, non seulement pour l'honneur qui m'est fait à titre personnel, mais surtout pour la Musique et pour tous ceux qui contribuent à sa réussite dans cette cité.

Lorsque vous m'avez proposé de vous rejoindre, j'ai pensé immédiatement que c'était le Conservatoire, avec toute son équipe enseignante et administrative, qui se trouvait intégré dans la cité, admis et reconnu par l'élite des citoyens. J'ai eu le sentiment que cette reconnaissance ferait du bien à l'institution à laquelle j'ai dévoué tant de ma vie, non seulement aux 54 acteurs qui constituent l'ensemble du personnel, mais aussi aux 1 200 élèves et étudiants et à leurs parents qui sont notre raison d'être, et j'ai accepté votre invitation avec émotion, tout en songeant cependant que mon ignorance du passé historique du Gard et mon peu d'érudition sur ses personnalités feraient probablement obstacle à sa concrétisation.

Souffrez donc que je vous exprime ma gratitude d'avoir pris le risque d'élire un Académicien qui ne connaît rien à l'histoire de Nîmes : je vous en remercie et en appelle à votre patience.

De ce beau pays, je connais surtout la garrigue où j'habite depuis 1972, sans barbelé ni clôture et sans voisin immédiat, une maison qui ne connut la magie de l'électricité qu'en 1987. « C'est là que j'ai vécu, dans les voluptés calmes », parmi les chênes-verts, les cades et les pins. Là, seuls les pistachiers-térébinthes et les ormes donnent un peu d'or et de pourpre à l'Automne.

Mais, parmi tous ces amis végétaux qui m'ont apprivoisé à leur couleur immuable, l'olivier est celui qui m'impressionne le plus : la plupart des oliviers, détruits par le gel des années 50, sont aujourd'hui redevenus des arbres dont les branches nouvelles entourent la vieille souche blanchie,

où l'érosion a dessiné des formes fantasques. Coupez une branche d'olivier, l'année d'après un nouveau rameau s'est formé.

La première communication que j'ai entendue ici avait pour thème l'olivier et, alors que le caractère immortel de cet arbre était souligné par les orateurs, dans cette salle où le temps paraît se dénouer de son humaine impatience, je n'ai pu m'empêcher de penser que l'Académie était une « tentative d'olivier » : lorsqu'un membre de la branche s'en va, quelqu'un prend sa place et part dans une autre direction avec pour seul guide, finalement, la quête de la lumière...

Aussi ai-je eu la curiosité d'un regard sur l'ensemble de la branche dont je ne suis que l'actuel bourgeon. Tout le mérite de cette recherche revient à la généreuse complicité de Madame Lassalle, à qui cette idée a plu, et qui s'est mise au travail avec son infatigable enthousiasme.

Notre confrère a pu retrouver la trace de mes prédécesseurs jusqu'en 1818, où ce fauteuil est occupé par Monsieur Guillet, procureur général à la Cour.

Ferdinand Béchard, ancien député, lui succède en 1831 et cède la place à Félix de La Farelle, avocat, en 1839, date à laquelle celui-ci sollicite en vain les suffrages des électeurs de l'arrondissement d'Alais. Elu au Parlement en 1842 et réélu en 1846, Monsieur de La Farelle est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le progrès social d'une inspiration « royaliste libérale ». Il a également écrit *Etudes historiques sur le consulat et les institutions municipales de Nîmes*.

En 1871, c'est Victor Faudon, conseiller à la Cour d'Appel, qui prend la relève et nous parle, dans un compte rendu de l'année 1883, d'un poète et traducteur du nom de Monsieur Westphal, dont il nous dit qu'il dédie sa traduction en vers français d'une œuvre de Jasmin à l'un des académiciens « par un gracieux sonnet ».

Le 7 juillet 1894, Jacques Rocafort, docteur ès lettres, professeur au Lycée, succède à Victor Faudon, pour une période aussi courte que féconde. Il nous parle, par exemple, à propos de la jeunesse contemporaine, d'une revue de Toulouse, *L'Effort*, qui a eu l'heureuse inspiration de faire tenir aux jeunes gens de toute opinion, âgés de 20 à 26 ans, et qui se sont manifestés d'une façon quelconque à la vie intellectuelle, un questionnaire sur la crise morale que nous traversons.

Dans les impressions qui se dégagent de cette enquête : « Les jeunes veulent être utiles, ils veulent agir : agir c'est retourner à la foule pour y retrouver la source d'un art plus humain, c'est descendre de la tour d'ivoire pour entrer dans les champs immenses de la démocratie. »

Monsieur Rocafort est également auteur de nombreux ouvrages de réflexions sur les structures de l'enseignement français, tant à la faculté qu'au lycée, dans lesquels il dénonce, entre autres, le manque de formation pédagogique des professeurs.

Il est remplacé en 1899 par Robin Nil, colonel d'infanterie qui occupe le fauteuil jusqu'en 1919.

Henri Bauquier, publiciste, lui succède et y développe un « rameau » d'une exceptionnelle longévité puisque c'est en 1954 qu'apparaît le nom de mon « antéprédécesseur », Monsieur Henri Barnouin.

Enfin Félix Villeneuve en 1970, dont j'aimerais tout particulièrement évoquer la mémoire à travers ses œuvres et ses communications à notre Compagnie.

Il est l'auteur de deux communications à l'Académie des Sciences en 1936, d'une communication aux archives de zoologie expérimentale en 1937 et d'une communication au 69^e Congrès des Sociétés savantes de Montpellier en 1936. La clarté de son enseignement et ses qualités pédagogiques sont telles, qu'en 1955, il est sollicité par les éditions Bordas pour créer une collection de manuels scolaires de sciences natu-

relles. Il publie aussi de nombreux titres à l'étranger : Espagne, Mexique, USA, Amérique du Sud et Canada. Officier des Palmes académiques et Chevalier dans l'Ordre national du Mérite en 1969, c'est aussi cette année-là qu'il est élu à l'Académie de Nîmes, à laquelle il consacre beaucoup de son temps et de son talent. Outre les communications dont nous allons parler, il anime une petite équipe chargée des publications et corrige les épreuves des bulletins et des mémoires.

C'est Maître Edgar Tailhades, président, qui accueille Félix Villeneuve le 24 avril 1970, en confiant, non sans humour et parce qu'il faisait aveu d'incompétence dans le domaine des sciences naturelles : « Vos études, vos travaux, votre œuvre, votre enseignement ont pour moi cette vertu précieuse et mystérieuse qu'offrent les terres inconnues et lointaines où l'on a la certitude qu'on ne pénétrera jamais. »

Après avoir salué la mémoire de Monsieur Villeneuve père, boulanger rue de l'Aspic, et rappelé la réussite universitaire du nouvel élu, le président conclut : « Nos confrères et moi-même sommes heureux de vous accueillir dans cette Académie de Nîmes, où l'éclectisme est de règle et qui s'est toujours targuée, dans l'indépendance de son esprit, de réunir des membres qui se veulent avant tout les serviteurs fervents de la conscience et du savoir. »

Après avoir dit sa gratitude, Monsieur Villeneuve exprime son émotion de voir qu'à travers lui, parmi d'autres personnalités, la biologie est représentée dans cette Académie « à une époque où se posent déjà l'angoissant problème de l'avenir de l'espèce humaine et la grande question de la signification de la vie ». Ces thèmes lui sont chers et nous les retrouverons dans la plupart de ses communications.

Puis, Monsieur Villeneuve rend hommage à son prédécesseur, Monsieur Henri Barnouin, magistrat et historien, né en 1887 en Algérie et élu à l'Académie en 1954, et rappelle ses brillantes contributions à l'histoire de Nîmes : (la

controverse entre Jean Aimé François Penot, appointé en qualité de concierge de la Maison Carrée à 25 francs par mois, et Auguste Pellet, archéologue spécialiste des monuments romains et académicien, à propos des trous creusés sur la frise de la Maison Carrée, mais aussi son étude sur les bornes milliaires 9 et 10 de la voie domitienne, sur son village de Sauzet et sur l'assassinat du Maréchal Brune en Avignon en 1815, il conclut :) « Il avait, j'en suis certain, choisi la magistrature par vocation, pour bien servir la justice et la vérité, mais, avec ce mérite particulier qui fait supporter dans le silence et l'impassibilité les décisions malheureuses du destin, il a, comme beaucoup d'autres, au service d'une patrie à deux visages, traversé les années de sa vie en laissant un peu de sa chair aux épines de l'Histoire. »

Je n'ai pas connu personnellement mon prédécesseur ; mais, grâce à la compétence de votre bibliothécaire, j'ai pu retrouver la trace de ses travaux au service de l'Académie de Nîmes ; permettez-moi de remercier chaleureusement Madame Lassalle pour sa bienveillance et son efficacité.

Si les communications de Félix Villeneuve sont toutes dominées, comme on s'en doute, par sa passion pour la biologie, certaines d'entre elles montrent des recherches beaucoup plus larges, notamment sur le plan historique. C'est le cas de son ouvrage sur trois célèbres Gardois, Nicot, Séguier et de Joly, ainsi que de son mémoire sur Aigues-Mortes, où il naquit en 1913.

Son premier travail, en 1971, est une prospective biologique : *l'homme de demain*. « Des expériences en cours laissent entrevoir la possibilité d'agir sur les mécanismes des transmissions héréditaires et, par suite, de faire disparaître les tares, augmenter la résistance, la longévité et même l'intelligence et la beauté. Mais l'explosion démographique et le problème de la faim constituent de sérieuses menaces... un milliard et demi d'affamés ; ce nombre pose

de façon urgente le problème de la faim et, s'il n'est pas déjà trop tard, des diverses mesures à envisager pour le résoudre... »

En 1972, mon prédécesseur retrace la vie de Robert de Joly, grand spéléologue, né en 1887 à Paris d'une famille implantée depuis longtemps dans la région des Causses. (C'est là, au cours de ses randonnées le long de la montagne de la Terronne, près d'Avèze, que l'enfant développe sa passion pour l'exploration des grottes et des cavernes. Ingénieur de l'École d'Electricité de Paris, il se fixe en 1927 à Uchaud et s'adonne systématiquement à la spéléologie jusqu'en 1967. Auteur de plusieurs ouvrages : *Guide de l'Aven d'Ornagac* (1960), *Les moyens et les buts des explorations souterraines* (1963), *Le manuel du spéléologue* (1963), *Ma vie aventureuse d'explorateur d'abîmes* (1968).) De Joly bouleversa toute la technique et le matériel d'exploration : lampe frontale photophore, gilet de sauvetage, scaphandre flotteur, poulies, treuils et surtout des échelles souples, entièrement métalliques en alliage ultra-léger sont les outils qu'il invente, perfectionne ou adapte à la spéléologie, qui n'enflammait pas les foules à cette époque, dans un souci constant d'efficacité mais aussi de sécurité.

Félix Villeneuve rappelle aussi que Robert de Joly ne manquait jamais une occasion d'entretenir sa condition physique : visitant un ami qui habitait, à Paris, un immeuble en ravalement, il n'hésite pas à escalader l'échafaudage jusqu'au balcon du 4^e étage ; son échelle souple lui tient lieu d'escalier dans sa haute maison d'Uchaud. Reçu à l'Académie de Montpellier en 1931 et à l'Académie de Nîmes en 1932 en qualité de membre non résidant, Robert de Joly visitait encore, à 80 ans, les nouveaux réseaux de l'Aven d'Ornagac, près duquel il s'était retiré.

En 1973, Félix Villeneuve rend compte de l'ouvrage de Jacques Larmat, *La génétique de l'intelligence*. Cette communication, sur le thème « L'intelligence est-elle hérédi-

taire ? », prélude à une série de travaux qui montrent sa passion pour la génétique, non seulement du point de vue du biologiste mais aussi du philosophe et du pédagogue, pour qui l'inné et l'acquis sont d'éternels pôles de réflexion entre lesquels l'académicien Jacques Larmat ne peut d'ailleurs trancher : « Les progrès et la culture ne s'inscrivent pas dans le patrimoine héréditaire, chaque génération doit réapprendre ce qu'ont appris les parents, avec plus ou moins de difficultés ou de bonheur. »

En 1976, Félix Vileneuve rend compte d'une série de publications du docteur Charly-Sam Jallatte, endocrinologue et directeur de recherche au C.H.U. Bretonneau de Tours. A la faveur des investigations du docteur Jallatte sur la stérilité, nous y apprenons que nos glandes génitales sont commandées par l'hypophyse, petite glande située à la base du cerveau, par l'intermédiaire des gonadotropes ou gonadostimuline, et que l'hypophyse elle-même subit l'action de commande d'un centre encéphalique voisin, l'hypothalamus, par la production d'une autre substance active : le « releasing factor ».

Les éternels amoureux que nous sommes seront certainement captivés d'entrevoir là l'explication scientifique de la puissante émotion qui les étreint lorsqu'ils pensent à l'être cher et ceux qui, malheureusement, sont éconduits, sauront désormais pourquoi ils ont « du vague à l'hypothalamus » !

Votre serviteur ne pouvait rester indifférent à la conclusion du Dr Jallatte, qui termine en écrivant : « Nous devons nous adresser aux mères pour leur dire : N'enseignez pas à vos filles la crainte de l'amour et apprenez à vos fils le respect du corps de la femme. La mélodie d'amour ne se joue pas au tambour mais à la harpe. »

En 1976 également, Monsieur Villeneuve lit une communication intitulée : « De Nicot à la campagne antitabac », dont la partie historique est particulièrement documentée :

Né place de l'Horloge en 1530, fils de notaire, Jean Nicot fait des études au Collège des Arts à Nîmes, créé en 1533 par François I^{er} et dirigé par Claude Baduel. Arrivé à la cour d'Henri II, il est choisi cinq ans plus tard, à 29 ans, comme ambassadeur de France à Lisbonne en vue de préparer la cour du Portugal à l'union de Marguerite et de Sébastien, jeune roi du Portugal. Mais Henri II meurt accidentellement en 1559, les intrigues des cours européennes font échouer ce projet et, en 1561, Charles IX rappelle son ambassadeur. A son retour, Nicot fréquente les cercles littéraires ; le groupe de la Pléiade apprécie son goût pour les classiques grecs et latins ; il correspond avec Ronsard et du Bellay. Il publie *Histoire de France, Cosmologie, Trésor de la langue française* et un dictionnaire français-latin. Curé de Brie-Comte-Robert, il meurt en 1604.

Mais lors de son passage à Lisbonne, Nicot avait été en contact avec ceux qui revenaient du Nouveau Monde. Un missionnaire avait rapporté d'Amérique du Sud en 1518 la graine de petun et l'herbe qui produit le tabac. Nicot la cultiva, usa de ses feuilles râpées pour combattre ses migraines et la rapporta en France, où Catherine de Médicis, qui souffrait des mêmes maux, en fut aussi soulagée. Ce parrainage fit la fortune du tabac, non seulement à la cour de France mais bientôt en Europe.

Félix Villeneuve insiste ensuite sur les méfaits du tabac, qui sont aujourd'hui bien connus :

- la nicotine, poison violent qui agit sur le système nerveux, est mortelle pour l'homme à raison de 2 à 16 grammes ;
- le carbone diminue l'oxygénation du sang ;
- les aldéhydes — acroléine, éthanol et phénol — sont irritants et provoquent toux et bronchites ;
- les goudrons sont cancérigènes.

Monsieur Villeneuve est frappé par le destin de cette plante solanacée : chez les Indiens du Nouveau Monde, sa fumée enivre les augures, charme les dieux, scelle la paix ; quatre siècles plus tard le tabac, qui occupe une place étonnante au plus profond de la vie individuelle et sociale de toutes les populations du globe, se voit frappé d'anathème.

En 1978 mon prédécesseur présente une communication intitulée : *L'évolution de la vie*. L'homme a-t-il été placé sur terre par une création spéciale de Dieu, comme le dit la Bible, ou bien est-il le résultat d'une évolution à partir d'une créature inférieure ?

Evoquant Darwin (et les grands théoriciens de l'évolutionnisme et du transformisme, ainsi que la contradiction apparente de ces théories et des cosmogonies proposées par les religions révélées) il remarque que « l'homme moyen n'aime pas à être considéré comme un animal, même perfectionné ; il préfère incontestablement, par une espèce d'autosatisfaction narcissique, être construit à l'image de Dieu ». (Il ajoute : « Si l'évolution a suivi dans son ensemble la voie de la complication structurale, elle s'est accompagnée d'une montée continue du psychisme, qui atteint à son apogée chez l'homme » et pose les questions « que signifie cette évolution qui modèle sans trêve un monde nouveau ? quel but poursuit-elle ? ») Il conclut : « D'après la conception teilhardienne, le monde vivant serait entraîné dans un mouvement évolutionniste ascendant ; il se hausserait vers un niveau sans cesse plus élevé ; il se perfectionnerait continuellement dans le sens d'un accroissement du psychisme qui convergerait finalement vers un point terminal, vers un centre universel d'attraction qui serait Dieu. »

Evolutionnistes et croyants sont donc réconciliés, mais comme l'observe l'auteur, « l'humanité est capable d'aller très loin dans le mal et dans le bien et, en ces temps où l'évolution biologique a l'apparence d'un processus amorti, elle

se doit maintenant de choisir entre les feux du crépuscule et la lumière de l'aube. »

En 1979, Félix Villeneuve fait état d'une réflexion sur le thème *Biologie, race et racisme*. Rappelant les travaux de Mendel en 1865, fondateur de la génétique, il observe qu'« il est moins important de vaincre ou de soumettre un peuple que d'épouser les femmes des vaincus, car le sort des armes est provisoire, mais le mélange des gènes est définitif », et il ajoute : « C'est exceptionnellement que des ' races pures ', donc des êtres humains isolés, ont développé une haute culture ; il semble au contraire que la plupart des régions de haute civilisation soient peuplées de groupes humains nettement métissés. » Il montre que l'endogamie accentue les tares et les défauts génétiques que l'exogamie tend au contraire à diminuer ou à combattre.

Sa conclusion évoque l'école de Lorenz suivant laquelle le racisme serait une composante de la nature humaine, espèce de fatalité génétique que l'intelligence et la culture peuvent combattre sans la détruire.

En 1982, mon prédécesseur développa sa pensée dans *Les manipulations génétiques*. Il explique : « Dans le passé, l'homme a employé des esclaves, puis la vapeur et l'électricité sont venues les remplacer ; aujourd'hui, ce sont les microbes qui viennent à notre aide. Ils vont fabriquer pour nous des aliments, des médicaments, des produits rares ; en les associant à des plantes, on pourra se passer d'engrais. En l'an 2000, le monde comptera vraisemblablement sept milliards d'habitants et les économistes prévoient la possibilité de famines, sauf cependant si se réalisent les espoirs mis dans la bioindustrie et développés dans un rapport pressant remis par l'Institut Pasteur à l'Élysée. En un mot, il s'agit de mettre les microbes au travail ; ils sont en effet capables de se reproduire à une vitesse prodigieuse et leurs possibilités de production sont immenses : nourritures,

médicaments, carburants, etc... » Mais il s'inquiète : « L'homme pourra peut-être intervenir dans le processus de l'hérédité afin de modifier la structure génétique de sa propre espèce » ; il cite l'heureuse synthèse de l'interféron, substance utile dans le traitement de certaines tumeurs, mais ne peut s'empêcher de décrire les terrifiantes perspectives qu'engendrent les manipulations de l'A.D.N., redoutant notamment que les manipulations génétiques mettent au service des élites dirigeantes une technologie beaucoup plus perfectionnée que n'importe quel système d'armement.

Il conclut cette passionnante communication en rappelant les principaux passages du rapport remis au président de la République par François Gros, François Jacob et Pierre Moyer et intitulé « Science de la vie et société ».

Pour ce rapport, trois notions-clefs ont été mises en lumière :

- l'*unité* du monde vivant : le code génétique est universel ;
- l'*interdépendance* des éléments de la biosphère : toute l'histoire de la Terre laisse à penser qu'ils sont fragiles ;
- l'importance de la *diversité* : la sexualité, véritable machine à faire du différent, qui rend chaque organisme unique et chaque individu différent des autres, en est le moteur principal.

« Tout effort visant à homogénéiser les propriétés biologiques des individus, soit en voulant les améliorer par l'eugénisme, soit en cherchant à valoriser une seule qualité, rendrait le groupe vulnérable aux accidents, épidémies, changements brusques de conditions de vie...

« ... C'est au contraire la diversité, cette immense variété d'aptitudes physiques et mentales, qui confère aux populations humaines leur plasticité et leur potentiel d'adaptation et de création. »

Ces bienfaisantes réflexions de savants et d'humanistes viennent à point nous serrer le cœur, en ces temps où les barbares proclament la purification ethnique. Quelle dut être la tristesse et la consternation de Félix Villeneuve à l'écoute des nouvelles du Monde ! Ses derniers travaux, en tout cas, sont de nature plus historique que biologique ; comme si sa propre compétence et sa lucidité scientifique avaient été source d'amertume devant la folie des hommes.

En 1988, il publie aux éditions Lacour Nicot, Séguier, de Joly, et, dans cet hommage à trois Gardois célèbres, une place de choix revient à son illustre précuseur, Jean-François Séguier, auteur de *Bibliotheca botanica*, né en 1703 à Nîmes où il accomplit sa scolarité au Collège des Jésuites ; il s'installe à Montpellier pour y étudier le droit, conformément aux décisions de sa famille. Mais son goût pour les sciences naturelles l'attire irrésistiblement aux « herborisations publiques » du Jardin des Plantes (rappelons que ce jardin, créé en 1597, est le plus ancien de France). A Paris, il découvre le Jardin du Roi et ses magnifiques collections qui comptent déjà plus de 22 000 plantes desséchées, et en réalise la classification. En 1740, il publie *Bibliotheca botanica*, puis, de 1745 à 1759, les trois volumes de *Plantae Venenses*. Il s'intéresse à la géologie et récolte une riche collection de poissons fossiles de l'ère tertiaire, visible au Museum d'Histoire naturelle de Nîmes.

Après avoir parcouru l'Europe et séjourné en Italie, il se fixe à Nîmes et se passionne pour la faune, la flore et la géologie de son pays.

En 1778, Jean-François Séguier fait don à l'Académie de Nîmes de sa riche bibliothèque, ses manuscrits et son cabinet d'histoire naturelle. Sa maison, sise dans la rue qui porte son nom, revint également à l'Académie, qui n'en profita guère puisque la Révolution interrompit ses activités. Les collections furent oubliées dans les combles et ce n'est qu'en 1870 que Stanislas Clément en réunit et sauva les restes.

Monsieur Margier, en 1922, Monsieur Joachim Durand en 1978 et Madame Christiane Lassalle-Guichard ont réalisé d'importantes communications sur la vie et l'œuvre de Jean-François Séguier, qui mourut dans sa ville natale en 1784.

La dernière œuvre de Félix Villeneuve, en 1991, s'intitule : *Aigues-Mortes, le mur de la force et le sel de la mer*.

C'est Louis IX qui donne à la ville natale de mon prédécesseur son essor, en choisissant ce site pour point de départ de la croisade de 1248. Il y fait aménager un port et construire la Tour de Constance ainsi que les remparts (achevés par Philippe le Hardi) et l'église Notre-Dame-des-Sablons.

C'est aussi d'Aigues-Mortes que Saint Louis s'embarque à nouveau, en 1270, pour la 7^e croisade.

Toutes ces expéditions échouent les unes après les autres (Saint Louis meurt devant Tunis le 25 avril de la même année et elles coûtent la vie à un demi-million d'hommes), mais, comme le remarque le biologiste, elles favorisent la diffusion et le métissage des cultures.

Nous apprenons que la Tour Matafère fut élevée par Charlemagne en 792 afin de protéger les pêcheurs et les ouvriers des salins ainsi que pour transmettre à la Tour Magne de Nîmes l'arrivée éventuelle d'une flotte ; c'est sur l'emplacement de cet édifice que Louis IX fait construire la Tour de Constance, d'une hauteur supérieure à 51 mètres et dont la lanterne, véritable phare pour le port alors très prospère culmine à 68 mètres. Cette tour et les remparts, longs de 555 mètres sur 11 mètres de hauteur, constituent un exemple homogène unique de l'architecture militaire au temps de Saint Louis. Les crues limoneuses du Rhône et du Vidourle ont ensablé le chenal et rendu le port inutilisable dès le XIV^e siècle.

La Tour de Constance devient une prison où l'on enferme les seigneurs rebelles et les épouses huguenotes (Marie Durand y reste enfermée pendant 38 ans) dans des condi-

tions révoltantes. Félix Villeneuve s'interroge : « Peut-on croire à la justice des hommes ? »

Mais la véritable richesse d'Aigues-Mortes, de tous temps, est le sel : indispensable pour la fabrication du chlore, fondamental pour l'organisme humain, le sel est aussi l'un des principaux agents de conservation des aliments périssables à l'époque où il n'y a pas de réfrigérateur.

Après avoir évoqué les différentes étapes de fonctionnement des salins, l'agrégé de sciences naturelles décrit minutieusement le milieu naturel du site, dont les marécages et lagunes abritent une flore et une faune si riches que le promeneur matinal est toujours assuré de fructueuses découvertes (à condition de ne pas oublier la réserve de pyrètre ou de citronelle, le culex pipiens femelle aimant bien se mettre à table au lever du jour, après ses noces nocturnes).

Félix Villeneuve conclut son ouvrage sur sa ville natale en estimant que son « mur de la force » n'est pas seulement un ouvrage militaire mais aussi un témoin de la foi : celle de Saint Louis, abandonnant son royaume pour libérer le tombeau du Christ, et celle des prisonnières de la Tour qui n'abjurèrent pas.

C'est à Montpellier que Félix Villeneuve connut Simone Brachon, cousine d'André Chamson, également professeur de sciences naturelles, qui devint la compagne de sa vie.

Ce couple uni fut aussi une véritable équipe et Madame Villeneuve n'a cessé d'aider son mari, à la fois dans ses recherches, mais aussi dans ses minutieux travaux de correction pour l'Académie.

Tous deux adoraient leur métier, ne se plaignant jamais de leurs élèves. Leur existence était au lycée ainsi qu'au laboratoire. Ils menaient une vie simple, loin des mondanités, au 19 rue de Barcelone, partagée entre la lecture et les promenades d'observation, loupe en poche et boîte à la main pour collecter plantes et insectes, notamment dans la maison

familiale d'Avèze, près du Vigan, puis dans le Var à Saint-Aygulf où ils avaient fait construire une villa

Ils furent d'excellents grands-parents et leur éducation attentive entraîna l'aînée de leur petite-fille vers la carrière de pharmacienne.

Mon prédécesseur dessinait magnifiquement: il réalisait lui-même les planches de ses ouvrages et se séparait rarement de sa planche à dessin. Il y travaillait debout car une lombalgie chronique lui rendait la station assise insupportable.

Félix Villeneuve s'est éteint le 12 décembre 1993, à l'âge de 80 ans. A travers son œuvre se dessine en termes clairs, concrets, étayée par la connaissance scientifique, une pensée humaniste où la préoccupation métaphysique est sans cesse sous-jacente. Cela est très clair, en particulier dans une communication intitulée : *Qu'est-ce que la vie ?*, dont je n'ai pu situer la date mais à laquelle j'emprunterai ma conclusion sur ses travaux, parce que l'émotion y est très sensible ; et je cite :

« La vie est-elle due à une force particulière ou n'est-elle qu'une modalité des forces générales de la nature ? Existe-il chez les êtres vivants une énergie spéciale qui soit distincte des forces physiques, mécaniques et chimiques ? » ou encore :

« Lorsque l'on songe à l'immense chemin parcouru par l'évolution depuis des centaines de millions d'années, à la prodigieuse richesse des structures qu'elle a créées, à la miraculeuse efficacité des performances des êtres vivants, on peut légitimement douter que tout cela puisse être le produit d'une énorme loterie tirant au hasard ses numéros... » et enfin :

« La vie se transmet de génération en génération, comme une immense et interminable course de relais, vers l'infini, dans le temps, et dont la signification lointaine nous échappe... »

Je suis donc le relais de Monsieur Félix Villeneuve pour un temps qui sera court ou long, suivant qu'on le considère du point de vue du granit ou de l'éphémère, avec le souci d'être à la hauteur des communications qu'il vous a offertes.

Mon prédécesseur fut, de l'avis unanime, un remarquable pédagogue, doué d'une autorité naturelle et conduisant sa classe avec une discipline très sûre. Ses élèves, Jack Boulet en 1965, Jean-Paul Barquin et Robert Galois en 1966, furent lauréats du Concours général, ce qui atteste ses qualités.

« Il savait stimuler l'intérêt, provoquer l'attention, inciter au dialogue », nous dit Jean Comte, l'un de ses collègues au lycée. Au fil de ses expériences, il avait compris que pour conduire l'enfant vers une vie adulte, il ne suffit pas d'enseigner le « savoir » mais aussi et surtout le « savoir-faire », le « savoir-aimer », le « savoir-donner ». C'est pourquoi il a lutté pour développer au lycée un laboratoire, c'est pourquoi, constatant les progrès de la biologie et de ses nouveaux modes d'investigation, il a cherché les moyens de faire évoluer sa discipline, les sciences naturelles, de la géologie classificatrice à l'observation et à la recherche, c'est pourquoi il s'est battu pour que l'étude des ressources régionales soit incluse dans les programmes scolaires, préfigurant l'étude des milieux naturels et de ce que l'on appelle aujourd'hui les écosystèmes.

Monsieur Martenot, grand pédagogue de la musique, disait souvent « on n'enseigne pas ce que l'on sait, on enseigne ce que l'on est » ; il ajoutait « il faut respecter la vie dans la musique ».

Mon professeur d'histoire René Allix (ou son fils, je ne sais plus), avec son beau visage de mohican, faisait vivre pour ses élèves de 1^{re} les événements de la Révolution française comme s'il en avait rencontré les personnages sur le trottoir de la rue du Havre, devant le lycée Condorcet, à

Paris. C'était aussi efficace que Claude Manceron racontant *Les hommes de la liberté* : cela vibrait.

Aimé Petri, minuscule professeur de la philo 2, éternellement vêtu d'un pantalon de velours, la braguette boutonnée le plus souvent de travers, fumant un brûle-gueule au manche de corne, avait ce don de faire toujours son cours pour la première fois, découvrant les principes du raisonnement cartésien avec étonnement et avec émotion, comme pour lui-même.

Maurice Franck, mon professeur d'harmonie au C.N.S.M., réduisait pour nous au piano la partition d'orchestre de la *Pénélope* de Fauré. Ses énormes mains parcouraient le clavier à toute vitesse pour imiter la flûte, le violoncelle, les cors ; il lisait toujours en avance alors que nous avions du mal à suivre simplement la partie de violon perdue au 10^e rang de l'énorme conducteur. Tout en carbonisant sa Gitane maïs, il chantait en alternance toutes les voix et lorsque venait la scène où Pénélope reconnaît enfin Ulysse en la personne du mendiant revenu, incognito, tenter l'épreuve de l'arc, de grosses larmes coulaient sur ses joues.

Sans qu'il s'en doutât, peut-être, ces larmes ont fait plus pour moi que tout le reste : elles ne m'ont certes pas appris l'émotion, mais elles m'en ont ouvert les chemins, me montrant qu'au-delà de la technique et du savoir-faire, l'étape ultime de la pédagogie est tout simplement l'amour et que le pédagogue est un donneur de curiosité, d'étonnement, un donneur de vibration, un donneur de vie, un porteur de lumière, un Lucifer.

Quand j'évoque ainsi tous les maîtres qui ont compté pour moi, et je n'oublierai pas Jean-Sébastien Béreau, actuellement professeur de direction au C.N.S.M. et que j'ai connu à Rouen, grâce à qui l'univers magique de l'orchestre m'a ouvert ses couleurs, grâce à qui j'ai appris à diriger et aussi, ce qui ne va pas de soi, à faire travailler une classe de jeunes instrumentistes, je vois clairement que toutes les

expériences ont été scellées par une vibration intense, des échanges humains parfois ineffables, le plus souvent d'amitié profonde, que je rassemble sous le mot d'amour.

Permettez-moi d'emprunter une comparaison à la photographie : l'ensemble des connaissances, des acquisitions et du savoir-faire constitue l'image latente dont l'expérience vivante, l'émotion, l'intensité de l'échange maître-élève sont le révélateur. Un film impressionné peut rester assez longtemps à l'état d'image latente, mais plus le traitement tarde et plus la qualité de l'image s'altère.

C'est pourquoi le pédagogue doit se soucier d'être toujours en situation d'intensité avec ses élèves et c'est pourquoi ce métier est particulièrement épuisant.

On se doute que ce qui est vrai pour Alceste et Philinte, pour ces droites d'Euclide qui jouent à cache-cache ou pour la molécule géante de l'ADN en forme de double-hélice, comme nous la décrit notre confrère Jacques Larmat, est aussi vrai pour la moindre phrase musicale.

Quoi de plus abstrait, en effet, que la musique ?

Intangible avatar de Chronos, elle ne se voit pas, ne peut se toucher ; si l'on essaie de l'arrêter pour en fixer un son, elle cesse d'exister. On n'est pas certain, comme Nietzsche, que la musique soit l'art supérieur, celui qui vient des profondeurs, l'Art dionysiaque opposé aux arts plastiques apolloniens, mais on peut être certain que le premier acte humain fut et est toujours un cri, et que le premier instrument de l'Homme est sa voix. Pourtant, rien n'est plus insaisissable que la musique.

Elle n'a qu'un très faible contenu sémantique, ce qui lui confère une certaine universalité, mais ce n'est pas qu'un avantage car l'intelligence ne peut suppléer les carences d'une audition inexpérimentée.

Lorsqu'elle est écrite (toutes les musiques ne le sont pas, tant s'en faut), la représentation graphique n'est acces-

sible qu'à ceux qui en maîtrisent le code, caractérisé par un alphabet universel mais spécial.

Ainsi, tant qu'elle n'est pas jouée, incarnée, rêvée par un instrumentiste, la musique n'existe qu'à l'état abstrait ou n'existe pas du tout.

Ni dans la pierre, comme les statues ou les cathédrales, ni sur la toile, comme les peintures, à peine sur le papier, comme le théâtre ou la poésie, la musique n'a de réalité que dans la mémoire.

Ce caractère abstrait n'explique pas toute l'incompréhension que rencontrent les musiciens, depuis toujours, mais il en est certainement l'une des causes principales.

Pour cette même raison, je me réjouis de contribuer, à vos côtés, à rendre plus concrète cette discipline où la technique, il est vrai, joue un si grand rôle, et de vous entraîner, si vous le souhaitez, dans les musiques de notre temps ou dans celles d'hier, d'explicitier la pédagogie de la méthode Martenot ou de vous conduire au creux de l'orchestre pour y découvrir la fusion des timbres .

Bref, je me tiens à votre disposition pour traiter les domaines musicaux qui ressortissent à ma compétence et emmener ceux d'entre vous qui le souhaiteront dans l'univers magique de l'expérience musicale.

Permettez-moi de conclure en adressant mes plus vifs remerciements à Monsieur Claude Escholier, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts à l'époque de mes premières armes et qui, à sa manière, a aussi marqué ma vie lorsqu'il m'a dit, un jour que je lui parlais de mes expériences photographiques à partir du télé-objectif long (qui permet d'abstraire graphiquement la nature parce qu'il n'a pas de profondeur de champ et que, isolant un sujet net sur un fond flou, il montre ce que l'œil humain ne peut jamais voir) : « Mais, mon cher, la Nature est toujours abstraite », à Daniel-J. Valade, qui a bien voulu m'accorder maintes fois son aide amicale, notamment pour le bicentenaire de la

Révolution et la réalisation du disque consacré à Etienne Ozi, et à tous ceux qui, comme Monsieur Frainaud ou le docteur Jallatte, ont soutenu la candidature du musicien et, puisque vous avez voté à l'unanimité, merci à tous au nom de la musique !

Oserai-je vous confier, dans une ultime coda, que parmi les raisons qui m'ont incité à vous rejoindre, et comme l'Académie de Nîmes est équitablement partagée en trois groupes : les Protestants, les Catholiques... et les Indépendants, il en est une dont l'attrait fut irrésistible : c'est d'être enfin, officiellement, reconnu pour un sauvage !

*

M. Gilles Dervieux est félicité par ses confrères.

Cette séance se termine par un vin d'honneur dans les locaux du premier étage.

La séance est levée à 18 h 30.

Nouvelle série

N° 123

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2^e trimestre 1995



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1995

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 2^e trimestre 1995

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Georges SAPEDE.

Vice-président : M. Louis DURTESTE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. le docteur Paul MAUBON.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

19 mai 1995 :

L'imaginaire du monde des anges, par M. Yves Grava, correspondant, en collaboration avec Mme Elisabeth Mognetti 104

9 juin 1995 :

La francophonie au Moyen-Orient, par M. René Breton, correspondant 109

HOMMAGES

Victor Lassalle, *Les chapiteaux romans de l'église St-Martin-de-Vion (Ardèche)* publié dans la revue d'Archéologie du Midi Médiéval 84

Jacques Bonnaud, *Rabelais et le Gard* 84

Max Soulier, *La maison aux volets verts* 84

Ouvrage rédigé à la suite du colloque sur Charles Gide remis par M. le pasteur Grossi 85

Docteur Bastide, *Profession de foi d'un enfant du siècle* 85

Premier numéro de la revue *Mélanges, les cahiers de Nîmes*, remis par M. Gabriel Jandot 104

Max Soulier, étude sur le *Foot Nimois* 104

Jean Cabot, ouvrage sur la petite Camargue 109

RECEPTION PAR M. LE PREFET DU GARD
LE 7 AVRIL 1995

ALLOCUTION DE M. FRANCK PERRIEZ,
Préfet du Gard

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs,

Si j'ai organisé cette petite réception tout à la fois conviviale et sympathique c'est d'abord, ainsi que je vous l'écrivais il y a quelques semaines, pour vous dire combien j'avais regretté, pris par d'impérieuses obligations attachées à ma fonction, de ne pouvoir assister à la séance publique de votre Académie.

C'est aussi pour moi une nouvelle occasion de vous manifester le plaisir et la fierté que je ressens d'être Président d'honneur de votre illustre société.

C'est enfin à mes yeux, l'opportunité de vous accueillir chaleureusement, dans cette maison de l'Etat, cette maison de la République et de la démocratie où votre action sur le terrain de l'universalité du savoir trouve ici aussi toute sa légitimité.

L'Académie de Nîmes, créée il y a plus de trois siècles dans le sillon de l'Académie française est l'une des plus an-

ciennes sociétés savantes de France. Les plus grands noms de notre pays, de Rabaut Saint-Etienne à André Chamson, sans oublier Louis Leprince-Ringuet dont les idées m'ont toujours éclairé, ont acquis à votre compagnie une renommée qui dépasse largement les frontières de notre région et de notre pays.

Les travaux qu'aujourd'hui vous y réalisez dans les disciplines les plus diverses, de la littérature à la philosophie en passant par les sciences et les beaux-arts ne pourront qu'ajouter à ce très riche passé, la marque d'une époque charnière où plus que jamais la culture doit sortir grandie de l'incessant combat qu'il nous faut mener, au nom d'une conception humaniste de la vie, pour la tolérance et la liberté.

Dans ce vaste projet, aucun groupe, aucune entité n'a le privilège du pouvoir, sinon celui de s'allier pour défendre notre patrimoine culturel, trait d'union quasi mystique entre le passé, le présent et le futur.

L'Etat a le devoir d'impulser, de soutenir, de favoriser les diverses formes de culture et pour cela il a besoin de ses partenaires institutionnels, mais également des sociétés comme la vôtre où se rencontrent en dehors de toutes considérations politiques, philosophiques ou religieuses les formes les plus variées du savoir.

La décentralisation de nos institutions a marqué une étape dans cette volonté de maintenir et développer le potentiel français de création et de diffusion dans toutes les branches de la vie culturelle : théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, patrimoine, métiers d'art... et d'en irriguer, au mieux et le plus loin possible, toutes les composantes de notre société.

La déconcentration plus récente des services publics a prolongé cette volonté en conférant aux politiques locales une dimension qui leur faisait défaut, fondée à la fois sur la

reconnaissance d'identités culturelles fortes et de particularismes régionaux comptables du patrimoine national.

Aujourd'hui la politique d'aménagement du territoire dont la loi d'orientation du 4 février 1995 vient de tracer les grandes lignes doit nous donner de précieux moyens pour assurer le développement de « l'égal accès de tous à la culture », déjà porté dans le texte constitutionnel de 1946.

Et, vous le savez, cela ne signifie pas simplement un rééquilibrage en termes d'implantation d'équipements, mais un ensemble d'actions visant à toucher des publics éloignés de l'offre ou des pratiques culturelles pour des raisons d'ordre géographique, social ou économique.

L'organisation spatiale du pays doit tenir compte de l'armature culturelle.

Pour les années à venir, un défi nous est lancé : celui de savoir insuffler une dimension culturelle aux politiques globales d'aménagement.

Qu'il s'agisse de la politique de la ville : les 214 contrats de ville signés au plan national, dont celui de Nîmes, comportent un volet culturel ;

Qu'il s'agisse de promouvoir un véritable service public de l'éducation artistique ;

Qu'il s'agisse de l'insertion de la culture dans les grands programmes communautaires ;

Qu'il s'agisse des nouvelles techniques de l'information ou très simplement du soutien de la lecture auprès des plus jeunes ;

Nous devons avec âpreté, vigilance et détermination défendre cette richesse inappréciable qui sait conjuguer nos différences au futur complémentaire : la culture, selon le mot d'André Malraux « *a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers* ».

ALLOCUTION DE M. GEORGES SAPEDE,
Président de l'Académie de Nîmes

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie, au nom de tous mes confrères, des paroles fort accueillantes que vous venez de nous adresser et qui témoignent de l'intérêt que vous portez à notre Compagnie.

Soyez assuré que nous en apprécions toute la portée et que nous attachons grand prix à votre invitation.

Sans doute, voulez-vous honorer aujourd'hui, une des plus vieilles institutions de notre cité. Faut-il rappeler qu'elle a été fondée par Louis XIV, lui attribuant la mission et « l'honneur de joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'antique histoire » ? En d'autres termes : romanité... et déjà francophonie !

En retour, ses membres se voyaient conférer les mêmes « honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie française ».

Durant des lustres, dans la quiétude de leur cénacle, les académiciens nimois ont partagé leur savoir et se sont livrés aux exercices de l'esprit avec désintéressement et avec la modestie que leur assignait leur devise. Leur humanisme et leur exigence du bien dire et du bien penser leur conféraient, dans la cité, estime et considération et leur assuraient une sorte de primauté intellectuelle.

Et c'est, à juste titre, qu'on les considérait alors comme les gardiens du temple de la culture. De fait, ils ont largement contribué à la sauvegarde et à la mise en valeur de ce patrimoine ancien qui fait aujourd'hui la spécificité, le prestige et l'orgueil de notre ville.

Mais voilà que les temps changent et les mœurs évoluent. La culture se diffuse. D'élitiste, elle devient médiatique. Elle devient même enjeu politique. Chacun s'en réclame. L'exemple vient de haut : Centre pompidolien, Opéra grandiose, Grande Bibliothèque, Grand Louvre. D'arche en pyramide, on célèbre la culture. La province n'est pas en reste : conseils régionaux, conseils généraux, municipalités rivalisent d'ardeur et de deniers. Sociétés et grandes banques — dans le domaine des arts — jouent, généreuses, aux fermiers généraux. Les prix littéraires — couleur or et argent — fleurissent en toutes saisons et en toutes régions.

Devant ce culte de la culture, quelle place assigner aux vénérables sociétés dites savantes d'autrefois ? Leurs membres, devant ce raz-de-marée, risquaient fort d'apparaître dans les profondeurs tamisées de leur vivier académique, comme des sortes de coelacanthes d'un autre âge. C'est sans doute ce qui se serait passé si, forts de leur savoir, ils ne s'étaient opportunément souvenu des théories de Darwin sur l'évolution des espèces et s'ils ne s'étaient pas attelés à une nécessaire mutagénèse.

Elle est en cours. De quelle manière et sous quelle forme ? :

— en associant ses membres aux activités les plus représentatives de la culture locale et régionale et en développant le caractère pluridisciplinaire de leurs activités,

— en regroupant les académies de province pour constituer, sous l'égide de l'Institut de France, une fédération nationale, promesse de synergie et de féconde émulation,

— enfin, en faisant appel et en sollicitant l'appui de ceux qui placent la culture parmi les vraies valeurs et qui la considèrent comme une des richesses nationales.

C'est dans le droit fil de cette dernière démarche que nous avons le privilège, Monsieur le Préfet, de vous compter parmi nous comme Président d'honneur.

C'est à ce titre qu'en terminant, je me permets de vous assurer, au nom de mes confrères, de notre estime et de vous exprimer notre déférence.

SEANCE DU VENDREDI 28 AVRIL 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, Mme Hélène Deronne, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, Mme Janine Reinaud, M. Aimé Vielzeuf.

Le président salue la présence parmi nous de M. Jean-Marie Granier, membre de l'Institut.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Correspondance

Une conférence a été donnée le 21 avril 1995 à Montpellier, à l'association nationale des anciens de l'Indochine, par notre confrère, M. Louis Durteste, sur « Les Marins sur le Fleuve - 1945-1954 ».

Le Comité de l'Art chrétien nous informe de la conférence de Mme Anne-Marie Hennequin, le 13 mai à la Cathédrale de Nîmes.

L'Académie des Sciences et Arts de Dijon nous a adressé son calendrier du 2^e trimestre 1995.

Le maire de Laudun nous convie à l'exposition « Le camp de César », à la Mairie de Laudun.

La Société archéologique de Béziers organise une rencontre des sociétés savantes le 6 mai prochain. Notre Compagnie sera représentée par M. et Mme Lassalle et M. Sapède.

Une journée départementale de l'archéologie est organisée le samedi 10 juin à Grillon par l'archéologue départemental.

Lettre de notre confrère, M. Gilles Dervieux, qui nous convie à assister à une séance de répétition de ses orchestres d'étudiants. Il nous accueillera le 14 juin à 14 h 15 à l'ancien Evêché.

Information

Le groupe de travail présidé par M. le docteur Lucien Simon se réunira le 19 mai à 15 h 30.

Hommages

Notre Compagnie a reçu de :

— M. Victor Lassalle un article sur *Les chapiteaux romans de l'église Saint-Martin-de-Vion (Ardèche)* publié dans la revue d'Archéologie du Midi Médiéval.

— M. Jacques Bonnaud, correspondant, *Rabelais et le Gard*.

— M. Max Soulier, *La Maison aux volets verts*, textes du manadier Fernand Granon.

— M. le pasteur Roger Grossi nous a adressé l'ouvrage rédigé à la suite du colloque sur Charles Gide. Notre Compagnie avait participé, modestement peut-être, à l'aspect financier de cette publication.

— M. le docteur Bastide nous fait parvenir *Profession de foi d'un enfant du siècle*.

Elections

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants.

Le scrutin clos, le président proclame les résultats :

— M. André Costabel : 19 voix sur 19 votants ;

— M. Cannat : 18 voix sur 19 votants.

Communication

Le président donne la parole à M. Daniel-J. Valade qui présente sa communication : *L'imaginaire et la tauromachie*.

Cette communication est agrémentée de la projection de nombreuses diapositives qui sont longuement commentées par notre confrère.

En voici le résumé :

Depuis Lascaux et Altamira (15 000 av. J.-C.), le taureau s'affirme comme l'un des mythes fondamentaux de l'humanité. Il constitue l'une des sources d'inspiration universelle. Les tombes égyptiennes, les fresques de Pompéi, les reliefs du culte de Mithra dans l'empire de Rome en forment l'antiquité.

Le manuscrit enluminé des Chansons d'Alphonse le Sage prolonge le legs de Cnossos et les éléments architecturaux des arènes de Nîmes d'où jaillissent deux avant-corps de taureaux.

Les lieux de tauromachie — qu'ils soit monuments, places publiques, vastes propriétés terriennes... — suggèrent

peintures et gravures. Les artistes anglais excellent dans les « souvenirs du voyage en Espagne », tout comme Pharamond Blanchard, Gustave Doré ou Manet.

Les phases de la corrida fascinent les créateurs. Cet « art du fugace » engendre carnets de croquis et œuvres sur le vif mais aussi frappe les esprits des sculpteurs qui s'attachent à cette phase puissante qu'est la rencontre avec le picador.

Picasso a fait du Minotaure le centre de son œuvre. Lucien Clergue en est le maître en photographie. Dali le multipliera à l'infini. Yves Brayer, Henry de Montherlant, Jean-Marie Granier, Lucien Coutaud, Albert Decaris, suivant en cela Delacroix, magnifieront les « bestiaires ». Goya demeure le témoin majeur, outre-Pyrénées. Marcel Marceau signe un « mimodrame » et, en 1995, Jean Prodomidès crée un opéra dont le sujet est Goya. Sous la coupole, la tauromachie entrera avec l'épée de Jean Cardot.

Espace infini et « genitrix » inépuisable, le rapport de l'homme au taureau vivifie un musée imaginaire d'une rare fécondité...

Le président Sapède adresse ses félicitations à notre orateur, rappelant que, à la fin 1994, M. Valade avait eu l'honneur de présenter cette communication devant les membres de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Granier adresse à son tour ses félicitations à M. Valade, estimant que ce travail est encore plus riche que celui qui avait déjà été effectué.

Interviennent ensuite MM. Bérard et Maubon.

La séance est levée à 18 h 10.

UNE RUE POUR MAURICE ALIGER CHANTRE DE LA VANAUGE

Nages a, le 29 avril dernier, honoré l'un de ses enfants, en donnant son nom à une rue. Il s'agit de Maurice Aliger, né en 1913, dans une humble famille de paysans, qui à douze ans, son C.E.P. en poche, participa, avec son père ouvrier agricole, aux travaux des champs, avant d'être cheminot. Une cruelle maladie l'immobilisant durant de longs mois, dans un hôpital, il lut beaucoup et se cultiva. La santé retrouvée, M. Aliger, poète amoureux passionné de sa terre natale, devint archéologue amateur.

Avec son père et quelques amis, après des mois et des mois de terrassements, il exhuma l'oppidum de Nages, réalisant ainsi un travail exemplaire. Archéologue, certes, mais aussi historien, M. Aliger a consacré des années et des années à écrire l'histoire de la Vaunage : chercheur passionné, en consultant les archives (publiques et privées), en interrogeant les « anciens », en allant sur le terrain, il a réalisé une œuvre qui force l'admiration, en publiant huit ouvrages documentés, probes, d'une lecture très agréable, qui rassemblent le résultat de ses recherches et lui ont valu l'estime des archéologues de métier et la considération des académiciens nîmois qui, en 1973, l'ont coopté en qualité de membre résidant.

Jusqu'à ses derniers jours, luttant contre un mal implacable, il a poursuivi la rédaction de son œuvre : il n'a pas pu voir imprimé son ouvrage intitulé *La Vaunage au XVIII^e*

siècle, dont il avait corrigé les épreuves ; mais il avait amorcé une nouvelle étude consacrée à *La Vaunage au XIX^e siècle*, qu'une association, qui porte son nom, et qu'anime un de ses jeunes amis M. Jean-Marc Roger, va rédiger (ainsi qu'une autre sur *La Vaunage au XX^e siècle*) et publier à la fin de cette année.

Dernièrement, en présence du conseil municipal et de la population de Nages, des maires des communes voisines, de l'une des filles de M Aliger, de la plupart des académiciens nimois conduits par MM. Georges Sapède, président, et Jean Ménard, secrétaire perpétuel, et de nombreux membres de l'« Association Maurice Aliger », entre autres M. le professeur Badouin, de la faculté des Sciences économiques de Montpellier, et le général (CR) Méjean, a été inaugurée la rue Maurice Aliger.

Au cours de cette cérémonie des allocutions furent prononcées. D'abord par M. Jean-Claude Lafont, maire de Nages qui s'attacha à évoquer l'enfance et la jeunesse de M. Aliger et à dire les mérites de son concitoyen. Ensuite, par M. le professeur Jean-Marc Roger, qui parla des travaux de son ami, à Nages et dans la région, ainsi que des huit ouvrages consacrés, par M. Aliger, à « sa » Vaunage. Puis par M. Georges Sapède qui remercia la municipalité de Nages pour son initiative et rendit un hommage confraternel à celui qui fut un homme de grand talent.

Après les paroles émouvantes du président Sapède, M. le pasteur Roger Grossi, qui a succédé à M. Aliger au sein de l'Académie de Nîmes, témoigna de l'humanisme de celui qui dit-il, « avait le respect de l'homme et s'émerveillait devant les beautés de la création ».

Entre les propos des intervenants, des élèves de CM2 de l'école de Nages lurent des poèmes de celui que Nages s'est honoré en l'honorant.

Après que le maire de Nages et Jocelyne, l'une des filles de M. Aliger, eurent dévoilé la plaque portant ces mots :

« *Maurice Aliger, 1913-1993. Archéologue-historien* », un vin d'honneur fut servi au foyer socio-culturel de la petite cité. Au cours de celui-ci, M. J.-M. Roger nous dit les buts de l'Association Maurice-Aliger, qui compte notamment une trentaine d'auteurs, à savoir: perpétuer le souvenir du chanteur de la Vaunage et poursuivre son œuvre : l'histoire économique, sociale et politique de la Vaunage aux XIX^e et XX^e siècles. Et, un double objectif : rendre à la Vaunage sa mémoire, afin que ses habitants retrouvent leurs racines. Et créer une étude de référence, pour inciter de nouveaux chercheurs.

Aimé VIELZEUF (*Midi-Libre*, 10-05-95).

Allocution de M. Jean-Claude LAFONT

« L'an mil neuf cent treize, le onze février à onze heures du matin,

Devant Alphonse Gourdon, Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Nages et Solorgues, a comparu : Emile, Henri Aliger, tonnelier, âgé de 31 ans, demeurant en cette commune, lequel a présenté un enfant du sexe masculin, né à Nages, la veille à onze heures du soir,

De lui comparant, et de Marthe Vessières, sans profession, âgée de 26 ans, son épouse.

Il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Maurice. Robert.

Les dites présentations et déclarations faites en présence de Cyprien Clément, garde champêtre, âgé de 54 ans, et de Jules Maurin, propriétaire, âgé de 30 ans, demeurant tous les deux en cette Commune.

Puis ont, le père et les témoins, signé le présent acte de naissance après qu'il leur en a été donné lecture. »

Il s'agit de l'acte n° 1 du registre des naissances de la Commune.

Maurice Aliger a passé toute son enfance à Nages. Il a usé ses fonds de culotte à l'école des garçons avec Léopold Roure, à la fois instituteur et secrétaire de Mairie. A cette époque, l'école des filles était dirigée par Mlle Aurillon.

On sentait déjà de sa part, un goût prononcé pour la nature, la garrigue, ses oliviers, la vigne, ses raisins et son vin, son village. Il aimait gambader sur les collines préférant les pierres blanches au tableau noir. Il attendait impatiemment le moment de refermer son livre pour crier et rire, emporté par le mistral. Espiègle avec ses camarades sur la place du village, il faisait aussi des fredaines. Puis, il passe son certificat d'études, quitte Nages pour Cannes et Clairan où son père devient gérant de la cave coopérative.

Il fait « carrière » à la S.N.C.F., mais à la suite d'une grave maladie il entre au sanatorium du Grau-du-Roi. C'est là qu'il commence à s'intéresser à sa Vaunage. Cela devient une passion, une passion dévorante qui ne le quittera plus.

De Font d'Argues (Source du Rhony) à Pascalet, de Maurassip au château de Boissières, du Roc de Gachonne à l'Oppidum des Castels, des remparts de Clarensac au menhir de Congénies, il cherchera, il cherchera encore, il écrira, il publiera, il nous enrichira. Il nous fera aimer notre pays et son histoire à travers ses huit ouvrages.

Il crée, à Nages, en 1963, le musée où furent déposées toutes les trouvailles de l'Oppidum. La Municipalité de l'époque, présidée par le regretté Jean Tarrou, plus jeune maire de France, a toujours suivi avec intérêt les travaux entrepris sur le site en octroyant des aides financières et en mettant à la disposition de Maurice Aliger et de son père, le garde champêtre, chaque fois qu'il était libre.

Nous nous devons d'associer aux fouilles Michel Py, aujourd'hui chercheur au C.N.R.S., son frère Jean-François et tous les étudiants qui sur le site, tous les étés, ont effectué, c'est le cas de le dire, un travail de Romain.

Installé à Nîmes, l'auteur aimait retrouver ses racines, cueillir ses chasselas dorés, retrouver sa maison et son havre de paix. Certes, on le voyait de moins en moins, mais au pied de la Tour Magne, il préparait son œuvre : *La Vaunage au XIX^e siècle*, œuvre inachevée... suite à sa disparition.

A l'initiative de Jean-Marc Roger, une dynamique association « Maurice Aliger » a été créée, elle est à l'origine de cette cérémonie et poursuivra l'œuvre de notre historien.

La découverte de cette plaque, en présence de ses deux filles, Mireille et Jocelyne, scellera à jamais le souvenir de cet homme qui restera dans nos mémoires un enfant du pays.

Je terminerai mon discours en citant une phrase courte qui résume sa vie, et que nous retiendrons. Il disait, je cite : « Courez, courez le monde, la Vaunage me suffit. »

Allocution de M. Jean-Marc ROGER

Mesdames, Messieurs,

A bien des titres, Maurice Aliger est aussi le fils de la Vaunage. Il en est même le héros, celui qui au Panthéon grec côtoyait les Dieux.

Oui, Maurice Aliger, le Poète, la mémoire de sa terre et de ses hommes est entré dans la mythologie de la Vaunage. Il fait partie aujourd'hui de nos racines, de notre univers culturel. Il arbitre dans notre for intérieur les décisions qui nous engagent durablement.

Le petit Vaunageol pourtant bon élève n'a pas souffert longtemps des rigueurs du système scolaire. D'autres contraintes économiques et sociales l'ont conduit à travailler très tôt comme ouvrier agricole. Cette terre de Vaunage, il la connaît et il ne lui a pas ménagé sa peine.

Plus tard adulte, après avoir subi les épreuves de la vie, frappé par la maladie, de son lit de souffrance, la Vaunage deviendra d'abord sa lumière intérieure, puis le jardin dont le lecteur assidu tentera de percer les secrets. Enfin elle

incarnera l'espoir et bien vite le terrain sur lequel on réapprendra à marcher.

Maurice Aliger consacrerà toute son énergie à la fouille de l'oppidum de Nages. Il constituera une équipe de jeunes chercheurs promis à un destin exceptionnel. D'ici peu, nous en sommes convaincus, le site des Castels retrouvera sa place parmi les grands monuments du Midi de la France. Et cela, nous le devons d'abord à Maurice Aliger.

La publication des rapports de fouilles et les études du mobilier exhumé le conduiront ensuite à entreprendre la rédaction d'une histoire de la Vaunage sur la longue durée. Travail qu'il présentera régulièrement sous forme de conférences à l'Académie de Nîmes.

Je n'oublie pas non plus ses exposés dans les communes des environs et sa contribution à notre bulletin *Congénies-en-Vaunage*, nous confiant des études sur les menhirs de Congénies et d'Aubais, sur la voie romaine de Nîmes à Lodève qui grimpait sur les collines de Vaunage et franchissait le Rhony sur le pont d'Arnia, puis le Vidourle à Sommières, ou encore ses travaux consacrés aux moulins à eau et à vent, témoins du temps d'un juste équilibre entre les productions agricoles. Lors de la préparation de ces études, j'ai beaucoup appris de Maurice Aliger que j'ai accompagné sur le terrain, aux archives dont j'ai lu les premières notes, rédigées au crayon, surchargées, collées... ensuite recopiées au stylo-bille pour l'ultime lecture.

Toujours demandeur d'un conseil lui qui avait tant à nous apprendre, Maurice Aliger a participé à éveiller en nous l'esprit critique de l'historien.

L'œuvre de Maurice Aliger nous la connaissons tous pour l'avoir dévorée ou simplement vue à la vitrine du libraire. Certains se souviennent aussi du livre discrètement proposé au promeneur montant à l'oppidum.

La vie de Maurice Aliger soudain s'est interrompue alors qu'il relisait les épreuves de sa *Vaunage au XVIII^e siècle*.

Il n'aura pas eu le plaisir de voir, de sentir, de toucher ce livre fruit de tant de travail que ses amis comme lui voulaient offrir aux lecteurs.

Mais son œuvre ne devait pas s'arrêter ce matin d'été où nous l'avons conduit à son dernier repos au pied de l'opidum. Maurice Aliger souhaitait avec les siens que son projet d'histoire de la Vaunage soit conduit jusqu'à son terme et j'ai reçu en héritage cette lourde tâche.

Avec le concours d'une équipe nombreuse dont plusieurs membres éminents sont ici nous avons relevé le défi et le manuscrit de *La Vaunage au XIX^e siècle* sera remis à l'éditeur au début de l'hiver... Nous y travaillons tous.

Puisse l'esprit de Maurice Aliger continuer à souffler sur les collines de Vaunage qui conserveront longtemps le souvenir du chercheur passionné qui les a tant aimées.

Allocution de M. Georges SAPEDE

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs,

Prenant la parole au nom de l'Académie de Nîmes, je me dois tout d'abord de remercier Monsieur le Maire et son Conseil municipal de nous avoir associés à cette cérémonie en l'honneur de Maurice Aliger. C'est avec empressement que nous avons répondu à cette invitation.

Notre présence ici témoigne de l'hommage que nous voulons, à notre tour, apporter à la mémoire de celui qui fut un membre de notre Compagnie durant 21 ans et qui en fut le président au cours de l'année 1984.

Il appartiendra, dans quelques instants, à Monsieur le pasteur Grossi, qui lui a succédé comme membre résidant, de vous parler de sa riche personnalité.

Je voudrais, pour ma part, en souligner quelques traits en m'appuyant sur les paroles mêmes prononcées par Mau-

rice Aliger, lors de son investiture aux fonctions de président de l'Académie. Il disait alors, s'adressant à ses confrères :

« Quand je fais, du regard, le tour de cette table, je ne vois que médecins, avocats, magistrats, professeurs, ecclésiastiques, pasteurs, conservateurs, directeurs..., bref, autant de personnages éminents, ayant fréquenté les lycées, puis les facultés, faisant des citations latines et grecques et, pour présider cet aréopage d'éminentes personnalités et d'érudits, un modeste cheminot, nanti, pour tout bagage, d'un maigre certificat d'études. »

Quel beau témoignage de modestie !

Maurice Aliger poursuivait son discours en évoquant quelques souvenirs :

« Un après-midi de printemps, ma mère et moi, assis devant la porte, étions en devoir d'écosser des petits pois du jardin. Une rumeur, venue du tournant de la rue, nous fit lever la tête. Ma mère, prestement, plia les cosses dans son tablier et s'engouffra dans la cour. Un groupe de messieurs, vêtus et coiffés de sombre, cravatés, barbus, munis de cannes et accompagnés de quelques belles dames chapeautées, ombrelle à la main et papotant, s'avancait vers nous.

« Tout ce beau monde passa, sans même le voir, devant le petit paysan de Vaunage, éberlué de tant de luxe.

« Prudemment, ma mère ressortit de la cour...

« Qu'es acò ? dit-elle.

« C'est l'Académie de Nîmes, rien que des savants, ils montent aux Castels...

« Ma mère avait le repas des hommes à préparer, mais nous guettâmes leur retour ; deux heures plus tard, leur lente théorie s'égreña sur le sentier de la Bélangère... J'avais raté mon premier rendez-vous avec mes devanciers de l'oppidum. »

Tel était le souvenir saisissant que gardait Maurice Aliger de ses premiers contacts avec l'Académie qu'il devait, plus tard, si honorablement servir.

Paroles émouvantes et qui sont comme des fleurs cueillies dans le jardin de son enfance et qu'il me plaît de déposer ici, en ce jour où la population de son village lui rend un légitime hommage.

Il reste maintenant à souligner ses mérites et ses talents d'homme et d'intellectuel. Monsieur le pasteur Grossi va s'acquitter de cette tâche, mais avant de lui céder la parole, je tiens, Mesdames et Messieurs, à vous remercier d'avoir été à l'écoute de mes propos qui se voulaient seulement hommage confraternel à celui que nous honorons aujourd'hui.

Allocution de M. le pasteur Roger GROSSI

Mesdames, Messieurs,

La vie et l'exemple de Maurice Aliger illustrent une des missions importantes de l'Académie de Nîmes : découvrir — sans tenir compte de leurs titres ou de leurs diplômes —, les femmes et les hommes qui portent au cœur une noble passion, et les appeler à devenir membres de leur confrérie, renouvelant ainsi sans cesse, depuis plus de trois siècles, cette grande famille d'artistes, de savants et de chercheurs.

Maurice Aliger, qui fut d'abord ouvrier agricole dans vos villages de Vaunage, fit ensuite une longue carrière à la SNCF. Il prit sa retraite à Nîmes en 1971.

Déjà, depuis longtemps ses publications archéologiques, en particulier ses travaux concernant l'un des plus beaux sites archéologique de notre région : l'oppidum de Nages, font de lui un maître reconnu parmi les archéologues de notre pays.

Le 23 novembre 1973, il est reçu comme membre résident de l'Académie de Nîmes, en présence de son père, son initiateur, un beau vieillard de 92 ans !

C'est à Nages que, sous la conduite de son père, dès sa jeunesse il apprit à rechercher les vestiges du passé. Plus tard, au sortir d'une longue maladie invalidante, il a reçu la

joie, soutenu par son père, de redevenir un homme debout, et d'affirmer sa vocation de prospecteur et d'historien.

En Maurice Aliger, la Vaunage a eu le privilège de recevoir un fils passionné de connaître. Il veut tracer l'histoire de son pays, en remontant au plus loin possible dans le passé et en sauvegardant tous les signes de la présence humaine.

Là, il est né..., là il reposera...

Modeste, il s'en tiendra toujours à ce coin de terre, à sa Vaunage. Il veut en sonder tous les secrets, en protéger les sites, en chanter les douceurs, les fêtes, les couleurs, les parfums, les lumières. Il s'efforce de saisir le génie de ceux qui ont été les artisans de son histoire, les témoins de ses choix, les initiateurs de ses résistances à toutes les formes d'oppressions. Les livres, les discours, les poèmes de Maurice Aliger célèbrent la joie d'être né dans un si merveilleux vallon !

En inscrivant son nom sur l'une des rues de Nages vous honorez votre cité. Vous attirez l'attention de tous les Vaunageols, de tous les Gardois, et de vos nombreux visiteurs sur l'une des personnalités les plus attachantes de cette terre.

Puisse son exemple continuer à entraîner dans son sillage beaucoup de jeunes de notre région.

En 1984, Maurice Aliger devint président de l'Académie. Lors de la séance publique annuelle, donnée alors en Mairie de Nîmes, le 5 février, voici les premiers mots de son allocution intitulée : « Voyage autour de la Vaunage ». Ils sont comme une explication et une justification de son choix : « Entre la Vaunage et moi... c'est une histoire d'amour vieille de septante ans !... »

Ayant eu l'honneur de lui succéder à l'Académie et de lui rendre hommage, j'ai tenté de découvrir ce que fut sa fin. J'ai eu l'occasion de rencontrer quelques-uns de ceux qui l'ont accompagné dans ses derniers jours, lors du grand affrontement avec la mort. Il m'a été précieux d'apprendre

que la foi évangélique, qui a pris racine avec une vigueur exceptionnelle dans votre pays, a poursuivi dans le secret de son cœur son œuvre mystérieuse ; elle a suscité en lui : amour de la liberté et de la paix, respect pour le prochain, émerveillement devant les beautés de la création et au grand moment du départ, paisible espérance dans la lumière de l'enfant de Bethléem, vainqueur de la mort.

En terminant permettez-moi de vous inviter à l'écouter. Il célèbre la « Vaunage » :

*Généreuse et opulante Vaunage
triplement riche
du fruit de l'olivier
de vins ensoleillés
et de blonds chasselas ;
Vaunage,
turbulente et colorée
toujours illuminée de fêtes
et autour de toi, se donnant la main
cette farandole de villages d'or.
Vaunage
qui vis adorer et brûler
tant de dieux :
ceux des sources, des bois,
les dieux attiques, ceux de Rome...
et cet enfant de Bethléem.
Vaunage sacrée,
toi qui détiens
sous de futiles apparences,
sagesse, harmonie, mesure, savoir,
fais-nous pareils à toi
maternelle Vaunage
et donne-nous,
souriante et profonde,
ta lumineuse paix.*

SEANCE DU VENDREDI 5 MAI 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jacques Larmat, M. le docteur Jean Lauret.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente qui est adopté à l'unanimité.

Informations

Conférence sur Pierre Bayle et la religion par le doyen Hubert Bost, samedi 6 mai à 17 h à Carré d'Art.

M. Lassalle nous adresse, pour notre bibliothèque, un tiré à part d'un article paru dans *Pèlerinages et croisades*, actes du 118^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques.

Notre confrère nous fait part de la création à Conques d'un Centre européen d'Art et Civilisation médiévale.

M. Lassalle nous annonce la tenue du 10 au 13 juillet du 31^e Colloque de Fanjeaux, sur le thème « Livres et bibliothèques (XIII^e-XV^e siècles) ».

La cérémonie d'inauguration de la rue Maurice-Aliger à Nages a réuni de nombreux confrères ainsi qu'un important public. Quatre allocutions ont été prononcées qui sont reproduites dans le bulletin. Le secrétaire perpétuel a adressé une lettre de remerciements au maire de Nages pour l'accueil reçu.

Le président Sapède salue la présence de M. Bernard Moreau, correspondant de notre Compagnie et responsable du service des Archives à l'Assemblée nationale.

Le président informe la Compagnie d'un projet de voyage à Paris, lors du tricentenaire de l'Institut au mois d'octobre 1995. D'autres informations seront données en temps utile.

Communication

Le président Sapède accueille notre orateur, M. Clément Martin, correspondant, qui a choisi de nous présenter une communication sur le thème : *Arbres sacrés et symboles végétaux*.

En voici le résumé :

Partout, sur notre planète, des hommes de cultures différentes ont choisi des plantes comme symboles. Symboles et mythes répondent à une fonction : mettre à nu les plus secrètes modalités de l'être. Ces symboles peuvent être considérés comme le premier discours inconscient.

L'histoire spirituelle de l'homme comporte plusieurs jalons d'importance capitale. Vers 60 000 ans avant notre ère, dans la grotte de Shanidar (Irak), un adulte a été inhumé sur un lit de fleurs. Il y avait là des achillées, bleuets, chardons, muscaris, prèles et roses trémières. De plus, il s'agissait, à cette époque, de l'homme de Néanderthal, notre prédéces-

seur. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une inhumation se pare de l'utilisation de plantes. Le premier message du végétal se veut rassurant : la mort n'est pas définitive car elle doit être suivie d'une nouvelle naissance.

A partir de 35 000 ans avant notre ère, l'Homo sapiens va dessiner sur les parois de certaines grottes. André Leroi-Gourhan a conclu, après analyse d'un grand nombre de cavités ornées, que chaque caverne était le lieu de pratiques religieuses s'inscrivant dans un cadre sacré.

Cette nouvelle notion, le Sacré, constitue le deuxième jalon dans l'histoire de la spiritualité. Le sacré, difficile à définir, suppose un vécu plutôt qu'une explication. Une source, une pierre, un arbre. Seule une expérience intérieure permet de le reconnaître.

Avec la révolution néolithique l'homme découvre l'agriculture. A travers elle va s'établir une solidarité mystique entre l'homme et le végétal.

La graine, sa mort apparente, son ensevelissement, sa germination, tout ceci suivant des cycles, souligne la rénovation périodique du monde par végétal interposé.

L'homme ancien vit dans un ensemble de forces occultes, le monde des Dieux. Mais ceux-ci ne parlent pas directement à la petitesse de l'homme. Des intercesseurs sont nécessaires : la pierre, la source ou l'arbre.

L'Arbre va devenir le support d'une extraordinaire profusion de symboles qui vont se développer dans le champ du sacré.

Jamais un arbre n'a été adoré pour lui-même mais pour la révélation qu'il héberge.

L'Arbre évoque une puissance. Il est souterrain, aérien, capable de régénération et surtout vertical, symbolisant les rapports entre ciel et terre. L'Arbre est un univers en réduction, il exprime le cosmos, c'est l'Arbre cosmique.

De nombreuses traditions, des cultures différentes, possèdent leur arbre cosmique. En Europe, c'est le fameux

Yggdrasill, bien décrit dans les Eddas, recueil de poésies irlandaises du Moyen Age.

La vie du Bouddha est liée à l'arbre. De sa naissance, de son éveil et jusqu'à sa mort.

Le christianisme a ses arbres sacrés. Dans le jardin de l'Eden nous rencontrons l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal et l'Arbre de Vie.

Les Babyloniens citaient deux arbres qui se dressaient à l'entrée du Ciel : l'Arbre de la Vérité et l'Arbre de Vie.

Dans l'Islam, on trouve la description de merveilleux jardins célestes. Au centre se trouve l'Arbre Céleste ainsi que l'énigmatique Arbre de Lote...

Dans la culture judéo-chrétienne de très nombreux végétaux sont devenus symboles.

L'Amande possède un secret qui vit dans l'ombre et qu'il faut découvrir. Dans la tradition chrétienne c'est le Christ parce que sa nature divine est cachée par sa nature humaine. On la représente par la mandorle.

Le Lys est l'un des symboles des plantes mariales. De très nombreux tableaux relatent ce moment clé de l'incarnation. La tige porte en général trois fleurs signe de la triple virginité de Marie : avant, pendant et après l'enfantement.

Le Grenadier porte le symbole de la fécondité dans beaucoup de cultures. L'importance de l'arbuste se découvre à la lecture d'un des plus beaux livres de l'Ancien Testament, celui du Cantique des Cantiques.

Un dernier exemple, celui du Blé, nous renvoie, avec l'Évangile selon saint Jean à ce signifiant majeur pour un chrétien : par la mort vers la vie.

Nous le voyons, les plantes ont deux vies, la première à l'extérieur, dans l'air et la lumière ; la seconde, à l'intérieur de nous. Marchons en silence parmi elles, pour se sentir un peu plus Homme. C'est peut-être cela, la magie de leur sève.

Le président remercie M. Martin, le félicite et ouvre un débat. Interviennent successivement Mme Lassalle, M. le docteur Simon, M. le pasteur Château, M. le pasteur Bonifas, Mgr Dalverny.

Certains de nos confrères présentent quelques observations à M. Martin, lui faisant part d'une certaine opposition dans l'interprétation donnée à divers symboles.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 19 MAI 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, M. le docteur Jean Lauret et M. Jean Cabot.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Correspondance

Lettre de M. Cannat remerciant notre Compagnie de son élection au fauteuil de M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Lettre de M. Costabel remerciant notre Compagnie de l'avoir élu au fauteuil de M. le docteur Edouard Drouot.

Invitation de l'Académie des Sciences, Arts d'Aix-en-Provence à sa séance du 9 mai.

Informations

Conférence de M. le professeur Vago, le samedi 20 mai, à Alès.

Participation de notre Compagnie à la remise des prix du Concours de la Résistance le mercredi 24 mai prochain.

Hommages

M. Gabriel Jandot, maître de conférence au Centre universitaire Vauban, nous adresse le premier numéro de la revue « Mélanges, les cahiers de Nîmes ».

M. Max Soulier nous fait parvenir son étude sur *Foot Nimois* retraçant l'histoire du club nimois.

Communication

M. le président Sapède salue M. Yves Grava ainsi que Mme Elisabeth Mognetti qui vont nous présenter une étude sur *L'imaginaire du monde des Anges*.

Nos orateurs, au cours d'une brillante causerie, agrémentée de projections, vont dresser un panorama de la présence des anges dans la peinture et dans l'architecture. C'est avec une profonde attention que notre Compagnie écoute nos deux orateurs qui seront à la fin de leur intervention très vivement félicités et remerciés par le président Sapède.

Voici le résumé de cette communication :

L'Ange est l'archétype de nos rêves. En dépit de son apparence insolite voire même frivole, c'est un sujet véritable, fondé scientifiquement dans les structures de l'imaginaire. Pour le philosophe Michel Serres, les anges sont dans notre monde moderne comme de grands échangeurs sur le long ruban des nouvelles. Au Moyen Age, ils annon-

cent les vérités d'en Haut, ils sont du parti de l'innocence, de la pureté, de la paix, le souverain Bien, et soulagent de leur présence compatissante les douleurs humaines. A la ressemblance de Dieu, l'ange est beau, d'une « beauté trop plus qu'humaine » ; préposé à la bonne marche du temps des hommes, il en souligne par sa présence les moments forts dans le calendrier liturgique : Annonciation, Nativité, Passion, Résurrection. L'Ange est une idée de poète, le merveilleux chrétien, il est du côté de la transcendance, comme l'étaient déjà avant lui les génies ailés, les Hermès ou les Sphynxes grecques.

Les quatre temps du monde angélique

Dans les *origines paléo-chrétiennes*, la figure de l'ange, en lutte contre les superstitions se dégage non sans mal du panthéon païen et de sa mythologie. Paul de Tarse dans ses Epîtres en fait le serviteur docile de la volonté divine. Saint Augustin, Grégoire de Nazianze, Isidore de Seville, Grégoire le Grand s'interrogent sur la nature spirituelle de l'Ange, la chute des anges rebelles et le problème du mal.

L'époque carolingienne, IX^e-X^e siècles, est un temps de mise en ordre et de classifications inspirées des modèles byzantins : Denys l'Aréopagyte ; neuf chœurs célestes regroupés par trois en l'honneur de la Trinité et par référence à la triade trifonctionnelle associant : la guerre, le droit et la fécondité, les trois réponses au mal dans le monde. Ils sont associés aux vertus cardinales et théologiques, principes actifs du Bien dans le monde. Aux hiérarchies célestes répondent les hiérarchies terrestres unies entre elles par des harmonies et des correspondances qui doivent beaucoup à la musique.

L'âge monastique et roman pose avec une force nouvelle la question du combat des anges et des démons, la psychomachie, dont l'enjeu est le salut de l'âme, dans une perspective ouvertement apocalyptique, l'intrusion du temps de Dieu

dans le temps des hommes. Le moine Honorius d'Autun, dans son « Elucidaire », en donne une vision cosmogonique complète.

La fin du Moyen Age, XIV^e-XV^e siècles, époque de grands malheurs, est agitée de mouvements contraires. Le message apocalyptique exprimé par les anges se fait plus violent, dans une traduction visionnaire souvent féminine : Marie Robine à Avignon, Jeanne d'Arc, Catherine de Sienne. Contre ces illuminations dissidentes voire contestataires, l'Eglise impose les vérités de la Foi dans la prédication ou dans l'œuvre d'art. L'ubiquité de l'Ange et son rôle dans l'économie du Salut y sont bien exprimés, comme dans le « Couronnement de la Vierge » de Villeneuve-lès-Avignon (1453).

* Yves Grava, agrégé des Universités, maître de conférences à la Faculté des Lettres d'Avignon.

*

Une illustration parfaite de la place prise par les anges dans l'imaginaire comme dans la liturgie de la fin du Moyen Age est celle qu'ils occupent dans le grand art avignonnais qui, au carrefour de la Chrétienté, accueillant aux inspirations nouvelles, fait une large place au monde angélique dans ses programmes décoratifs aussi abondants que variés. C'est le Codex de Saint-Georges, commande du cardinal Stefaneschi, où le Saint-Georges remplace le Saint-Michel dans sa lutte contre le dragon, ce sont les anges peints par Simone Martini au tympan de la cathédrale Notre-Dame des Doms, ce sont les murs peints à fresques du Palais des Papes, couverts d'anges cuirassés d'or dans la salle de la Grande Audience et disparus au XIX^e siècle, c'est le Saint-Michel combattant dans le Livre des prières du pape Clément VII, une récente acquisition de la Bibliothèque d'Avignon. Figures annonciatrices de la Fin des Temps en cette période riche en visions et en écrits apocalyptiques, médiatrices du

passage dans l'Au-Delà, figures propitiatrices et incitatives à la Paix en ces temps de guerres et de désordres, voisinent avec l'iconographie de Saint-Michel, vainqueur du Démon, celle de la chute des anges rebelles qui, cette dernière surtout, enrichissent le répertoire ordinaire de la représentation des chœurs et des milices célestes : panneau double face du Maître des anges rebelles, au Musée du Louvre, sans doute exécuté à Avignon et commande privée d'un prélat ; les hiérarchies angéliques dans ce monde volontairement très ordonné restant elles aussi très présentes dans les grandes compositions peintes des Couronnements de la Vierge, ou sculptées du Christ en gloire de la voûte du couvent royal des Célestins.

Le grand art funéraire caractéristique des parades mortuaires communes aux papes et aux cardinaux avignonnais aligne en cortèges fastueux les compagnons angéliques de la dernière heure. Les combats qu'ils mènent au commencement et à la fin des Temps sont alors autant ceux qu'affronte une Eglise déchirée que ceux du chrétien pour son salut personnel.

* Elisabeth Mognetti, conservateur en chef du Patrimoine, responsable du Centre interrégional de conservation et de restauration du Patrimoine à Marseille.

Au cours des débats qui suivent, interviennent tour à tour MM. Lassalle, Château, Bonifas, Maubon.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 9 JUIN 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Selon la tradition, notre Compagnie se réunit à l'Hôtel Davé, en souvenir de notre confrère, bienfaiteur de notre Académie.

Le président, en quelques mots, rappelle les qualités de ce magistrat et sa grande humanité.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. Pierre Fabre, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Victor Lassalle, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon et M. Aimé Vielzeuf.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, adopté à l'unanimité.

Notre Compagnie était représentée à la réunion du professeur Vago par le président.

Correspondance

M. Lassalle nous adresse le programme de la session d'été de l'Ecole antique.

Le Comité de l'Art chrétien organise une journée à Sommières le 10 juin 1995.

La Société scientifique des Alpes de Haute Provence nous invite à découvrir le plateau d'Albion, le dimanche 25 juin.

Le C.A.D.I.R. (Comité des associations de déportés, internés et résistants) nous remercie pour notre participation à la distribution des prix aux lauréats gardois du Concours sur la Résistance et la Déportation.

Le Musée Frédéric-Mistral, de Maillane, est ouvert après une longue restauration.

Le Comité départemental de la Culture nous adresse son programme des « Lectures à domicile ».

Hommages

M. Jean Cabot nous fait parvenir un exemplaire de son dernier ouvrage sur la petite Camargue.

Communication

Le président donne la parole à M. René Breton qui traite du sujet : *La francophonie au Moyen-Orient*.

L'orateur connaît parfaitement son sujet, ayant vécu de nombreuses années dans les divers pays du Moyen-Orient en compagnie de sa famille.

Voici le résumé de cette communication :

L'histoire, la géographie et les qualités propres à sa langue ont donné à la France, dans le bassin méditerranéen, une position privilégiée.

Trois critères assurent le maintien d'une langue hors de ses frontières :

— la puissance économique de sa nation,

- sa puissance militaire,
- son rayonnement intellectuel.

La France répond à ces trois impératifs. Insistons sur le troisième qui repose sur ce que représente et signifie sa littérature, sur ce qu'elle a d'universel, d'humanisme classique, de clarté dans l'exposé. Enfin le français n'est plus de la France seule ; là où il est parlé, il a subi des influences régionales qui lui ont donné une couleur particulière : le français du Canada, des Antilles, du Liban..., chacun y a ses idiotismes. Nous appartenons à un monde francophone, en quelque sorte à une *koïné* du XX^e siècle.

*

De la Turquie au Yémen.

Au Moyen-Orient, à partir de François I^{er}, la France est apparue comme le défenseur des chrétiens autochtones et de nombreuses communautés religieuses enseignantes ou caritatives, françaises d'abord, s'y sont installées dès le XVII^e siècle et plus encore dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans ces pays la diffusion géographique du français est leur fait ; le ministère des Affaires étrangères y maintient en même temps de grands établissements : l'École d'Athènes, l'Institut d'Etudes anatoliennes d'Istanbul, d'Etudes arabes de Damas..., l'Institut d'Archéologie du Caire...

a) En Turquie : cinq établissements religieux secondaires, un public à Galatasaray à Istanbul et un Centre culturel français assurent une bonne diffusion du français qu'appuient toujours des « Levantins », un lycée religieux à Izmir, une petite école d'Ambassade à Ankara, quelques Libanais à Mersin assurent une petite présence francophone.

b) En Syrie : deux lycées religieux à Damas, quelques cours en Faculté, quelques messes en français à Alep et Lattaquié.

c) Au Liban : c'est l'exemple le plus remarquable d'une longue relation amicale, religieuse et intellectuelle depuis au

moins le XVII^e siècle. Les 9/10^e des écoles, en majorité privées, assurent le français à un niveau souvent élevé et avec une large diffusion rurale. Un dictionnaire d'auteurs libanais de langue française relève 150 écrivains depuis 1850 ; 6 maisons d'éditions publient en français. Les Libanais, surtout chrétiens mais aussi de nombreux musulmans, tiennent à notre langue comme à une forme d'identité face au monde arabo-musulman.

d) En Israël : l'histoire de ce jeune pays et de son peuplement expliquent la floraison de « secondes » langues parallèles. Le français s'y maintient et par les Juifs d'origine française et par les chrétiens autochtones et par de nombreux petits établissements dispersés. L'anglais, des U.S.A., puissants protecteurs, y domine naturellement.

e) En Jordanie : un Centre culturel à Amman, quelques écoles en 2^e langue. Pas de diffusion géographique.

f) En Egypte : là encore comme au Liban une assez forte implantation dans les grandes villes (au Caire 19 écoles francophones) liée à l'histoire de nos relations, à la présence de nombreux Français, religieux-enseignants (Jésuites...), techniciens de haut niveau (archéologues) et Levantins. Dans le pays, Louqsor, Alexandrie et encore la zone du canal de Suez gardent des îlots de francophonie. A peu près rien dans les campagnes.

g) Au Yémen : le cas est intéressant car il n'y avait jamais eu de présence réelle dans ce pays. A partir d'un niveau zéro, les Affaires étrangères avec leur personnel et des techniciens à haute compétence (professeurs arabisants, spécialistes du pétrole, des télécommunications, de la banque...) ont réussi à créer un noyau francophone à l'Université, un Institut d'Etudes franco-yéménite destiné à des chercheurs et, récemment, deux pages dans un journal anglais.

*

Ce tableau n'est donc pas sombre avec deux plateformes arabes, le Liban et l'Égypte. Mais son maintien soutenu par la volonté politique des Affaires étrangères et largement assuré par des communautés religieuses, suppose « un combat » (contre l'anglais !) et une conversion, celle des Français aussi aux langues étrangères, pour être mieux écoutés.

Le président félicite et remercie notre orateur. Interviennent tour à tour : MM. Fabre, Grossi, Valade, Bosc.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 23 JUIN 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Lucien Simon.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé à l'unanimité.

Correspondance

Invitation du président du Conseil général au vernissage de l'exposition « Sept lettres du comte Esterhazy à sa femme, en 1786 ».

Invitation de la Société félibréenne La Tour Magno à la cérémonie au col de la Luzette, le 12 août, sur la tombe d'André Chamson.

Informations

Notre confrère Yvon Pradel donnera quatre spectacles de *Gargantua*, les 27, 28, 29 et 30 juin au Cloître des Jésuites.

Le Centre régional des Lettres du Languedoc-Roussillon nous fait connaître que la Région sera présente à la Foire de Francfort, du 11 au 16 octobre, et à celle de Barcelone, du 4 au 7 octobre.

Notre confrère Gilles Dervieux avait organisé le mercredi 14 juin au Conservatoire de Musique une séance d'initiation, invitant les membres de notre Compagnie. Nous le remercions et le félicitons pour cette très heureuse manifestation.

Réception de M. André Costabel

Monsieur le Président demande que soit introduit Monsieur André Costabel, élu membre résidant au fauteuil de M. le docteur Edouard Drouot.

Le président Sapède accueille M. Costabel au cours d'une brillante allocution :

Monsieur,

Les études d'agriculture n'ont jamais eu la prétention d'être écoles d'économie ou de finance. C'est pourtant la voie que vous avez empruntée pour accéder à des postes de très haute responsabilité dans les milieux de la banque, à l'échelon national et international.

De même, les Conseils d'Administration n'ont jamais eu la réputation d'être les antichambres de cénacles académiques où l'on s'adonne, de façon désintéressée, aux exercices de l'esprit.

Or, vous voilà, aujourd'hui, parmi nous, précisément dans un de ces cénacles.

Devant de telles singularités, notre désir est grand de vous mieux connaître. C'est ce que nous allons tenter de faire en parcourant les diverses étapes de votre carrière professionnelle.

Jeune homme, vous vouliez être officier. Les circonstances et la guerre ont fait de vous un fonctionnaire spécialiste de l'agriculture.

Mais le Destin devait vous assigner un autre parcours. Le Destin, en la circonstance, s'est présenté en la personne d'un de vos professeurs, Lucien Monteil.

Cet homme, d'action et de devoir, maire de Vergèze, président de la Fédération des Caves coopératives, avait su discerner en vous les promesses d'une riche personnalité.

Très attaché à son terroir, il avait pu vous convaincre de quitter vos fonctions pour vous consacrer au renouveau de l'agriculture du département du Gard, berceau de votre famille.

La tâche, pourtant, est loin d'être aisée : au lendemain de la guerre, le monde agricole est désespérément sous-équipé :

— matériel vétuste,

— équipements collectifs insuffisants, que ce soit en matière de voirie, d'électricité, d'eau, de téléphone...,

et, en toile de fond, le sentiment d'un avenir incertain face à l'essor industriel qui réclame toujours plus de ressources en investissements et en main-d'œuvre.

C'est dans ce contexte difficile, avec des moyens limités, mais avec l'ardeur de vos 23 ans, que vous allez tenter de faire progresser ce secteur agricole qui en est encore à l'époque du maréchal-ferrant.

Homme de dossier, mais aussi de terrain, vous parcourrez la campagne, sorte de missionnaire rural, tout à la fois collaborateur, disciple et épigone d'hommes qui se sont donné pour objectif, au lendemain de l'Occupation, d'assurer le renouveau de la région.

Vous citez volontiers quelques noms parmi ceux dont vous avez, alors, partagé l'ambition :

- les professeurs Lucien Monteil et Jules Milhaud,
- des anciens avocats devenus notables ruraux, Philippe Lamour, Alfred Nègre,
- des personnalités du monde viticole, Marcel Amphoux, Charles Daussant,
- un membre éminent de la Mutualité, notre confrère Lucien Frainaud.

Vous pourriez en citer bien d'autres.

Mais comment, à l'énoncé de ces noms et au caractère social de leur action, ne pas évoquer cette école d'économie sociale née à la fin du XIX^e siècle et qui porte le nom d'École de Nîmes ? Fondée sur les principes du mouvement coopératif et solidariste, elle est surtout connue par les prises de position d'un de ses fondateurs, le professeur Charles Gide, d'origine gardoise.

Certes, si elle n'a pas été facteur déterminant du développement coopératif dans notre région, elle a, du moins, donné un fondement doctrinaire au mouvement en lui apportant la caution d'un professeur au Collège de France.

Nul doute les hommes qui, tout au long du XX^e siècle, ont contribué à l'essor de l'agriculture gardoise ont été influencés — certains peut-être à leur insu — par l'apport culturel de cette école d'économie sociale.

En tout état de cause, la floraison des caves coopératives dans le Midi de la France atteste de l'étendue du mouvement coopératif dans notre région. Ces caves qui, selon la belle image de Lucien Frainaud, sont dans nos campagnes « comme des cathédrales modernes s'ajoutant au décor du temple et de la vieille église ».

Vous serez vous-même, en vos débuts, secrétaire général de la Fédération des Caves coopératives viticoles, puis directeur de la Chambre d'Agriculture du Gard et membre responsable de plusieurs autres organisations agricoles.

Soudain, changement de cap : vous entrez dans la Banque. Une banque, il est vrai, de nature particulière puisque banque agricole et, qui plus est, à caractère mutualiste. vous étiez dans votre élément ! Mais, dites-vous : « Je ne connaissais rien, ni à la Banque, ni aux Finances, ni à la Comptabilité. »

Pourtant, à 31 ans, à la suite d'un concours, vous devenez le secrétaire général de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Gard.

A 36 ans, vous en serez le directeur.

Mais qu'est-ce au juste, en ces temps, que le Crédit Agricole Mutuel ? Il convient — pour y bien suivre votre parcours — d'en connaître et la nature et le fonctionnement

Son implantation dans le Gard date de 1910. Arrivée tardive puisque la première Caisse locale de Crédit Agricole en France a vu le jour en 1885 à Poligny, dans le Jura.

Institution mutualiste à caractère privé, elle fonctionne sur un principe simple : les agriculteurs se prêtent mutuellement de l'argent. Ce premier établissement servira de modèle et une loi de 1894 officialisera l'existence des caisses locales essaimées ici et là. Cinq ans plus tard : mise en place officielle des Caisses régionales.

1920 : création de l'Office national du Crédit Agricole qui sera remplacé quelques années plus tard par la Caisse nationale du Crédit Agricole. Dès lors, on retrouve dans le fonctionnement du groupe, cette triple ossature :

- 1°) Caisses locales ;
- 2°) Caisses régionales à l'échelon du département, gérées de façon autonome par des administrateurs ;
- 3°) Caisse nationale — organisme d'Etat — qui gère les fonds collectés et assure la liaison avec les autorités monétaires.

Jeune directeur, votre gestion à la tête de la Caisse régionale du Gard sera pour le moins dynamique au point

d'accroître vos effectifs, certaines années, d'une centaine de personnes.

Sous votre impulsion, le Crédit Agricole devient le pôle financier, non seulement du secteur agricole mais aussi celui de larges secteurs de l'économie rurale. Il contribue également au financement de l'industrie agro-alimentaire régionale (Delta-Céréales, Conserves-Gard, Distillerie Finedoc). Il finance aussi certaines activités de la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc dont vous serez, plus tard, l'un des administrateurs.

On pourrait souligner bien d'autres interventions qui sont autant de réussites mais il est temps d'aborder vos activités sur le plan national.

Elles vont se déployer au sein de la Fédération nationale du Crédit Agricole dont vous serez le secrétaire général durant 14 années.

Quel est le rôle de cette Fédération ? Disons, pour être bref, qu'à l'échelon national, c'est elle qui assure, depuis sa fondation en 1945, la représentation professionnelle des Caisses régionales.

Dans ce poste clef qu'est le secrétariat général et en étroite politique avec les divers présidents qui se sont succédés, vous donnerez la mesure de vos talents : agilité intellectuelle, imagination tactique, plasticité de diplomate...

Et aussi une exceptionnelle capacité de travail car vous assurez durant ces mêmes temps vos fonctions de directeur régional et celles de maire de la petite ville de Milhaud, charge que vous conserverez durant 18 ans.

Au cours de cette même période, vous serez nommé membre du Conseil économique et social. Vous y deviendrez le président de la Commission des Finances et conduirez deux études importantes : l'une sur « Le financement bancaire du logement et les exonérations fiscales » ; l'autre sur « L'endettement extérieur de la France ». Travaux fort savants qui font l'objet de deux ouvrages de 120 et 200 pages.

Brillante personnalité, vos titres honorifiques seront nombreux : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, commandeur du Mérite agricole.

L'âge d'or du Crédit Agricole durera une quinzaine d'années jusqu'à l'heure des temps difficiles qui apparaissent avec :

- l'essoufflement de la modernisation agricole,
- l'encadrement du crédit et, pour votre groupe, la réduction des avantages fiscaux et de l'octroi des prêts bonifiés,
- les ponctions de l'Etat puisant dans les réserves de la Caisse nationale du Crédit Agricole.

Dès lors, les résultats de votre établissement gardois s'en trouvent affectés. S'en suivent pour vous de graves ennuis. Votre conscience professionnelle est un moment mise en cause.

Justice vous sera pleinement rendue à l'exemple de la confiance que les plus hautes instances du Crédit Agricole vous auront toujours témoignée, tout comme l'avait fait massivement votre personnel et les usagers de vos services.

Si bien, qu'à l'heure de la retraite, vous serez élu au Conseil d'Administration de la Caisse régionale du Gard et — nouveau et suprême témoignage de l'estime de vos pairs — vous accéderez à la présidence de la Confédération internationale du Crédit Agricole dont le siège est à Zurich.

A ce poste de premier plan qui réclame une vision planétaire et prospective des questions financières agricoles, vous serez le spécialiste que l'on consulte et le sage que l'on écoute.

Vous présiderez ainsi maints congrès et assemblées générales à travers les cinq continents. Ce sera pour vous le temps des grands voyages, ceux peut-être dont avait rêvé votre enfance toulonnaise devant le mouillage des grands bateaux de guerre.

Qu'il me soit permis de relever un passage de votre dernier discours de président de cette Confédération, discours que vous avez prononcé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en Sardaigne, en 1993. Soulignant la nature hybride de ce « Crédit Agricole » associant préoccupations économiques et préoccupations sociales, vous déclariez :

« L'avenir du Crédit Agricole ne se décline pas, malgré une similitude de techniques, comme celui des banques ordinaires. Son avenir est dans la persistance d'une singularité, expression d'une culture humaniste qui laisse à sa juste place le culte de l'argent. »

Culture humaniste ! N'est-ce pas là, Monsieur, dans vos propos d'homme de finances, le trait qui vous unit à nous ?

Au long d'une vie fort active, votre démarche « se décline » — pour employer une de vos expressions — en termes de coopération, de mutualité, de solidarité..., pour finir — dans un dernier message transmis en Sardaigne, sur les bords de la Méditerranée — par celui d'humanisme.

En fallait-il davantage pour établir avec notre Compagnie des affinités électives ?

Mais vous avez d'autres raisons de vous trouver aujourd'hui parmi nous. Vous appartenez à une famille où le savoir et la culture ont été admirablement à l'honneur : un grand-père, Pierre Guérin, agrégé de lettres, félibre, conteur et écrivain ; un père, agrégé de mathématiques, un frère, normalien, agrégé de mathématiques, correspondant de l'Académie des Sciences, spécialiste de l'Histoire des Sciences. Vous avez, par d'autres voies, suivi la tradition.

Vous occuperez ici le siège d'un éminent médecin qui était passionné de culture. Vous nous apporterez vos qualités d'homme d'écoute et de dialogue rompu aux débats d'idées. Et parce qu'une académie est une forme de mutuelle où l'on met en commun ses connaissances au bénéfice de tous, vous nous ferez partager — nous en sommes certains — et votre expérience et votre savoir.

Ce sont ces qualités et cette faculté d'échange que — selon une expression qui vous est familière — nous portons, Monsieur, à votre crédit.

*

C'est ensuite au tour de M. André Costabel de répondre et de faire, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur, M. le docteur Edouard Drouot :

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Président, des propos que vous venez de tenir pour m'accueillir parmi les membres de votre Compagnie. Les termes que vous avez utilisés pour me présenter ont été trop bienveillants. Votre personnalité humaniste et tolérante en est à l'origine.

Soyez remercié d'avoir témoigné à mon égard autant de compréhension.

Mesdames et Messieurs, j'ai tenu à m'instruire de vos exemples. J'ai lu un certain nombre de discours de réception. J'ai trouvé la même convergence vers une attitude qui traduit l'émotion au seuil d'une assemblée prestigieuse et qui exprime l'humilité face à la conscience de l'extrême qualité de cette Compagnie. J'adhère ce soir à cette convergence et je vous éviterai en conséquence l'analyse de ces sentiments que vous avez plus ou moins ressentis.

Cependant, je ne peux éviter de m'interroger sur les raisons de votre choix. Bien d'autres personnalités nimoises ont plus que moi-même les qualités susceptibles d'enrichir votre assemblée de gens de Lettres dans leur recherche et dans leur réflexion.

J'ai pour ma part consacré mes activités à la banque et à l'agriculture, deux domaines où les réalités quotidiennes imposent les lois, du concret avant toute chose.

Je n'ai trouvé de réponse à mon interrogation que dans l'hypothèse d'un désir de votre Compagnie de renouer par

ma modeste intermédiation avec la banque qui occupa jadis à Nîmes une place originale.

L'évolution des activités du textile à Nîmes avait abouti à donner un rôle particulier à la Banque, point de rencontre entre le négoce et une réflexion philosophique issue de la réforme protestante. Je reviendrai plus longuement sur ces aspects.

J'y trouve pour l'instant une justification à votre choix qui estompe pour moi le malaise que je ressens de mes insuffisances.

Je vous exprime mes remerciements et ma gratitude.

Avant de poursuivre mes propos tournés pour une large part vers celui que j'ai l'honneur de remplacer, le docteur Edouard Drouot, je voudrais honorer la mémoire de deux personnalités vers lesquelles vont mes pensées en cet instant : mon grand-père, Pierre Guérin, et Etienne Velay.

Pierre Guérin, propriétaire viticulteur à Milhaud et professeur de lettres au Lycée de Nîmes de 1886 à 1915, a été l'inspirateur de mon attachement au sol de notre région nimoise.

Ecrivain de talent en langue d'Oc, Pierre Guérin, dont vous avez rappelé les œuvres, Monsieur le Président, était possédé pour notre terroir, d'une passion exigeante. Il avait exprimé cette passion dans des récits auxquels sa plume a apporté une saveur qu'on peut encore avec plaisir goûter. C'était un personnage indépendant de tout conformisme, libre d'esprit, se refusant à tout embrigadement.

Il était persuadé du rôle des langues locales pour exprimer et maintenir l'âme d'un pays afin d'éviter l'enlisement dans un matérialisme totalitaire.

Il croyait qu'il était ainsi possible de faire place aux beautés qui donnent sens à la matière et créent un attachement au sol. C'est son esprit qui m'a habité pendant de nombreuses années dans le combat qui fut le mien pour conser-

ver aux terroirs des provinces françaises, leur âme et leur donner plus de vitalité.

Pierre Guérin n'entra pas dans cette Assemblée, probablement parce qu'il avait un caractère intransigeant dans la défense des idées qui lui étaient chères et parce que son attachement à la langue d'Oc s'opposait à l'action de l'Académie en faveur de la langue d'Oïl.

Je souhaitais évoquer sa mémoire, celle d'une forte personnalité qui eût été ici mieux que moi-même digne de siéger dans cette Compagnie.

Etienne Velay fut lui un membre éminent de l'Académie. Plusieurs d'entre vous l'ont connu. Je me tourne vers notre doyen Lucien Frainaud, mon maître dans l'idéal mutualiste, mon ami et mon compagnon.

C'est Etienne Velay qui, en 1963, vous avait appelé et accueilli ici-même. En quelques mots, je voudrais rappeler la personnalité étonnante de Monsieur Velay. Sa vie fut un long parcours où se sont équilibrés harmonieusement un non conformisme persistant et un respect intransigeant des règles de la société. Il avait effectué la quasi totalité de sa carrière dans l'Administration des Finances en Lozère, refusant tout avancement pour privilégier une vie consacrée à la culture et aux plaisirs de la vie rurale de l'époque.

Il fut maire de Nîmes pendant toute la période de la guerre. Son souci de justice et de respect des autres lui permit, fait très rare, de ne subir aucune représaille personnelle. Il fut à l'Académie un membre actif, passionné des lettres et de l'histoire.

Très âgé, à 80 ans et plus, il assura avec autorité la présidence du Crédit Agricole, approuvant et appliquant des politiques totalement novatrices. C'est dans ces circonstances que j'ai eu l'honneur de le connaître et de recevoir de lui maints enseignements précieux. C'est par lui qu'il y a plus de 35 ans, j'avais découvert l'Académie de Nîmes.

Il m'a profondément marqué par son comportement hu-

maniste. Quoique attaché à ses convictions politiques très à droite, il pratiquait une tolérance jamais prise en défaut, qui lui permettait d'ouvrir le dialogue avec tous, quel que soit leur positionnement politique.

Sa grande culture faisait de lui un de ces notables ruraux du temps passé, ignorant tout des techniques, mais très proche des hommes et de leurs préoccupations, sachant s'engager avec générosité et désintéressement au service des autres.

En évoquant la mémoire d'Etienne Velay je me rends compte que je me suis ainsi rapproché de la personnalité à laquelle il m'appartient maintenant de rendre hommage et ce, parce que, comme nous allons le voir, le docteur Edouard Drouot était à sa manière lui aussi un notable nimois dont le renom mérite d'être élargi dans notre cité.

Je n'ai pas eu, et je le regrette, le privilège de le connaître autrement que par ouï-dire. On peut, dans une ville comme Nîmes, se cotoyer sans se connaître et cela explique bien des choses.

J'ai découvert, ces dernières semaines, la personnalité d'Edouard Drouot, médecin, chercheur en préhistoire, historien, archiviste de l'Académie et bon père de famille.

Il est difficile de rendre hommage à quelqu'un alors qu'on n'a pas eu le plaisir de l'approcher de son vivant. Il y manque quoi qu'on fasse, cette part de sentiments qui au-delà de l'énoncé des faits, donne chaleur et vigueur aux propos. Vous m'en excuserez et je prie Madame Drouot et ses enfants, dont je salue la présence parmi nous, de bien vouloir ne pas me tenir rigueur de ce qui pourrait ne pas être tout à fait conforme à la réalité de leurs souvenirs.

Edouard Drouot était un bon et vrai Nimois par ses familles paternelles et maternelles qui y occupèrent toujours une place de choix. Son arrière-grand-père maternel, Edouard Tribes, déjà médecin et historien, siégea plus de vingt ans à l'Académie. Son frère Albert, pharmacien, exerça des res-

ponsabilités politiques à la Mairie de Nîmes et au Conseil général.

Edouard Drouot fit ses études à Nîmes, au Collège de l'Assomption, puis à Montpellier à la Faculté de Médecine.

Il s'installa dès le début de sa carrière médicale en tant que spécialiste de l'oto-laryngologie pratiquant les interventions chirurgicales nécessitées par l'état de ses patients. Un malheureux incident le priva encore jeune d'un œil et l'obligea à abandonner les actes chirurgicaux pour se concentrer seulement sur les consultations, laissant à son confrère Castelneau, le soin d'opérer lorsque cela était nécessaire.

C'était un bon médecin, attentif non seulement à sa spécialité, mais portant un regard global sur ses malades pour les aider et les soutenir.

Jeune étudiant encore, il avait commencé à s'initier à la préhistoire, il aimait parcourir les sites jadis occupés par les hommes de la préhistoire pour y récolter silex et poteries. Il sortait avec un ami qui devint son beau-frère, Henri Beauquier, avocat de talent, prématurément disparu.

Le père de cet ami était une figure nimoise, fondateur du Musée du Vieux Nîmes, conservateur du Musée d'Archéologie, membre de l'Académie. C'est par lui qu'Edouard Drouot s'aventura dans la préhistoire, faisant connaissance avec nombre de préhistoriens de l'époque dont en particulier le célèbre abbé Bayol, curé de Collias, dont je reparlerai, et Monsieur Paul Marcelin, géologue, à qui nous devons beaucoup pour la connaissance de notre région.

Il entra à l'Académie en mai 1965. Il en devint un membre actif présentant des communications diverses et des analyses d'ouvrages.

Il prit sa retraite vers 1974 et se consacra alors avec plus d'intensité à ses recherches. Il était depuis 1966, archiviste de l'Académie, charge qu'il assura jusqu'en 1988 passant le flambeau à Madame Lassalle avec laquelle il collabora de nombreuses années.

Il effectua à ce titre un travail très important de classement dont il faut lui être particulièrement reconnaissant, tâche ingrate et difficile. Il revêtit pour assurer ces fonctions une blouse blanche, vestige probable de son activité médicale, le docteur Drouot n'auscultait plus les Nimois, mais les archives de l'Académie dont il était sûr que leur bon état de santé concernait l'âme de Nîmes.

Je suis en préhistoire, totalement profane. J'ai cependant depuis une dizaine d'années, une attention plus marquée pour cette science. Les échos perçus, nous interrogent sur l'origine de l'homme et nous obligent à sortir des certitudes dogmatiques simples qui nous furent enseignées sur l'histoire du commencement de l'humanité.

De plus, j'ai eu en 1984, le privilège de passer avec quelques amis nimois, une vingtaine de jours dans le Hoggar à la recherche des traces des sociétés disparues.

J'avais eu la surprise de découvrir l'importance des vestiges qu'on peut encore trouver faiblement enfouis dans les sables où il arrive qu'on marche sur flèches et silex laissés à profusion par une humanité nombreuse que la fin de la glaciation fit disparaître de ces régions.

On a une émotion certaine à découvrir les témoignages de nos lointains ancêtres vivant il y a des milliers d'années et je comprends mieux la passion d'Edouard Drouot face aux peintures rupestres de la vallée du Gardon.

Cependant, situer l'œuvre d'Edouard Drouot n'est pas facile. Je vais tenter de le faire, persuadé que je n'atteindrai que très imparfaitement mon objectif.

La préhistoire n'a acquis que difficilement ses lettres de noblesse. Elle fut l'objet de la défiance des croyants et du dédain de certains savants. Mais, les faits amassés ont permis des reconstitutions sérieuses. Des rapports plus favorables existent entre la science et la foi et c'est ainsi que la préhistoire est devenue une véritable science.

Les moyens scientifiques nouveaux lui ont donné la rigueur nécessaire. La datation par le carbone 14, découvert en 1949 par Libby, permet en mesurant la disparition des atomes de l'isotope radioactif de situer avec précision l'ancienneté des vestiges qu'on ne cesse de trouver.

La préhistoire se veut l'histoire de l'homme depuis son apparition jusqu'à l'invention de l'écriture, c'est-à-dire plus de 2 millions d'années soit, l'histoire des 98 % de vie de l'humanité d'aujourd'hui.

La préhistoire débute à l'ère tertiaire et se développe durant le quaternaire, phase impressionnante de la vie de notre globe, répétition d'extensions glaciaires immenses et de périodes de chaleurs.

Ce qui est l'objectif des recherches, c'est d'approcher les rapports de l'homme avec ce milieu naturel changeant. On a de la peine à imaginer la progression de ces énormes moraines glacières dont nos Costières de Nîmes ont fait leur terrain d'élection ou à avoir conscience des fleuves immenses créés par la fonte relativement rapide des glaces, provoquant la hausse de plusieurs dizaines de mètres du niveau des océans.

De plus, ces variations climatiques ont provoqué des avancées puis des retours en arrière de faune et de flore propres à chaque climat. Cela explique, semble-t-il, que l'homme se soit vu obligé de chercher refuge dans les grottes en disputant leur occupation aux ours ou aux lions. Les grottes sont de ce fait les archives de la préhistoire et cela explique que le docteur Drouot se soit fait spéléologue pour avancer dans la connaissance de cette préhistoire.

Les gorges du Gardon furent pour Edouard Drouot le lieu privilégié de ses recherches. Ces gorges qui se déploient sur une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau sont bien connues des Nimois en trois points de passage, le Pont du Gard, Collias et le pont Saint-Nicolas. Moins nombreux sont ceux qui ont pu goûter, en empruntant les sentiers, les paysages

de ce canyon sauvage, et admirer les falaises trouées de nombreuses grottes.

La présence des hommes préhistoriques sur les bords du Gardon est certaine dès le paléolithique moyen, c'est-à-dire du temps de l'homme de Néandertal il y a 40 000 ou 50 000 ans.

Le docteur Drouot en avait découvert des traces à la baume Saint-Vérédème, aux grottes d'En Quissé, des Charlots. A la grotte dite de La Calmette, halte de chasseurs, les nombreux ossements de rennes témoignent du climat rigoureux qui régnait au cours de cette dernière période glaciaire.

L'homo sapiens a laissé des traces plus précises à la Salpêtrière : objets d'art, mobilier, gravures en os, galets peints. Mais, pour la passion du docteur Drouot, ce qui a le plus compté, ce sont les peintures rupestres de la grotte Bayol à Collias et de la Baume Latrone à Russan. Ses écrits témoignent d'une profonde émotion devant de telles reliques qui assurent que déjà nos lointains ancêtres des rives du Gardon avaient d'autres préoccupations que les seuls éléments matériels.

Dès 1928, le docteur Drouot avait été conduit par l'abbé Bayol dans la grotte située à Collias dans la combe qui conduit du Gardon à l'hermitage de Notre-Dame-de-Laval. Puis, après 1940, date à laquelle quatre jeunes Nimois avaient fait sauter un bouchon de pierres et de terre qui interdisait l'accès à la Baume Latrone, il avait exploré la grande salle des peintures de cette grotte.

Deux préoccupations semblent avoir mobilisé ses actions.

Pour la première, constatant les dégradations opérées par des visiteurs totalement irrespectueux de ces sanctuaires, son souci fut d'en établir par des relevés et par des photographies, la description afin qu'ils demeurent au patrimoine de notre société, un témoignage précis. Aidé en cela par Camille Hugues, il réalisa les documents qui figurent au

musée de Nîmes. De plus, il publia dans le bulletin de la Société préhistorique de France, trois communications :

- deux en 1953 : une sur les peintures de la grotte Bayol et une sur l'art paléolithique à la baume Latrone ;
- une en 1955 sur la grotte de la Calmette.

Je voudrais ouvrir une parenthèse pour marquer la différence de moyens entre ceux du docteur Drouot et ceux que peuvent aujourd'hui utiliser des chercheurs, tel Chauvet pour la grotte de l'Ardèche récemment découverte. Quelques mois seulement après leur découverte, les peintures de la grotte Chauvet peuvent être admirées dans des publications d'excellentes qualités et il faut s'en réjouir.

Mais, quand on parcourt les publications du docteur Drouot, on est frappé par la médiocrité des présentations de l'époque. Ce qui me conduit à mettre en évidence les mérites d'Edouard Drouot pour, malgré cette médiocrité de moyen, expliquer et faire admirer.

La deuxième raison des publications était pour le docteur Drouot, de faire connaître aux autres chercheurs de la préhistoire, les trésors des grottes du Gardon pour permettre des comparaisons instructives quant à la datation des époques, à l'art lui-même et au sens de ces peintures.

Je me permettrai cependant d'évoquer trois points qui m'ont frappé :

* Le premier concerne le sens qu'on peut donner à ces œuvres. Les discussions furent vives à ce sujet. L'abbé Breuil, grand nom de la préhistoire, avait tranché en faveur de l'idée de sanctuaires destinés à des cérémonies d'initiation. Le docteur Drouot confirma cette thèse par ses travaux.

Les éléments de l'art rupestre sont situés au fin fond des grottes à 237 mètres de l'entrée pour la baume Latrone, après un parcours difficile et à plus de 100 mètres pour la grotte Bayol, soit à des emplacements d'un accès malaisé,

semblant bien démontrer qu'il ne s'agissait pas de lieux habités.

De plus, le docteur Drouot s'était livré au dosage des phosphates dans la salle des peintures de la baume Latrone pour écarter l'idée d'une occupation permanente humaine.

* Le deuxième est relatif à l'art lui-même, les types de représentation, les systèmes utilisés. Les descriptions minutieuses du docteur Drouot mettent en lumière la diversité des figurations : mains positives, gravures faites au doigt, au silex, peinture tracé rouge linéaire ou larges bandes. Cette diversité provoque de rares superpositions, les seules dans la région, et a permis d'attribuer à Latrone la place la plus ancienne.

* Le troisième point concerne la faune qui découle des représentations. Leur forte stylisation n'avait pas permis à Edouard Drouot de les attribuer avec certitude à des espèces précises : mammouth ou éléphant, hippopotame ou rhinocéros, félin ou serpent. Elle atteste les aspects changeants conséquences* de phases climatiques opposées.

Et c'est ainsi qu'en 1968, Edouard Drouot publia dans un ouvrage du Centre national de la Recherche scientifique consacré à la préhistoire, un chapitre sur l'art pariétal paléolithique du Languedoc méditerranéen. Il mettait en lumière l'aspect original de cette région qui vient buter contre le Rhône, véritable barrière difficile à franchir.

De l'étude des différents sites de la région, il en déduisait une grande stabilité ethnique et une certaine fixation des procédés artistiques, alors que, plus à l'ouest, il y eut un épanouissement artistique. Cet appauvrissement progressif qu'on constate est probablement lié au fait que la péninsule italienne n'était pas un foyer d'origine, mais un aboutissement.

Edouard Drouot concluait en soulignant que dans le cadre de l'affaiblissement des procédés inventifs, les caractères particuliers de l'art pariétal du Languedoc attestaient

l'expression d'une attirance très ancienne des populations méditerranéennes vers le symbolisme et l'abstraction.

En 1974, dans une communication à l'Académie, introduisant la période durant laquelle il en assura la présidence, Edouard Drouot soulignait le trésor que représentaient pour Nîmes les gorges du Gardon et il souhaitait la protection de ce site contre l'urbanisme exagéré et contre la pollution des eaux du Gardon. Il insistait sur les mesures nécessaires de sauvegarde de la baume de Latrone, considérée par lui comme ayant un caractère unique estimant qu'avec le temps, une simple clôture n'était pas suffisante.

Découvrant tout cela au cours des quelques semaines où j'ai pu me pencher sur l'œuvre du docteur Drouot, j'ai tenu à parcourir ces gorges. Avec mon épouse, nous nous sommes recueillis devant l'entrée de la baume Latrone où sont enfouies les œuvres qui n'ont pas encore livré la totalité de leur secret, si ce n'est qu'elles affirment une psychologie beaucoup plus élaborée qu'on pourrait le penser.

Quel site extraordinaire de beauté sauvage qui porte à la méditation ! Nous devons beaucoup au docteur Drouot. J'imagine avec naïveté et ignorance que l'hommage que nous rendons aujourd'hui à Edouard Drouot aurait des raisons de se poursuivre en étudiant ce qui pourrait être fait à la fois pour continuer les recherches, protéger le site, tout en le rendant plus accessible à ceux qui seraient tentés de le découvrir.

Ce sont là des considérations dont seuls les spécialistes peuvent nous dire si elles présentent un intérêt.

Comment ne pas s'attarder encore sur l'activité du préhistorien ? Cette plongée dans le passé n'était pas un refus de regarder l'avenir. Fasciné par la pensée du Père Teilhard de Chardin qu'il évoquait dans son discours de réception à l'Académie le 14 mai 1965, Edouard Drouot était, semble-t-il, d'accord sur l'analyse du Père : l'étude du passé révèle la construction de l'avenir.

Le pessimisme nous imprègne face à cet avenir. La société humaine nous paraît fragile, entraînée vers des dégradations plus que vers des avancées.

Edouard Drouot admirait l'optimisme fondamental qui émanait de l'œuvre de recherche et de réflexion de Teilhard. L'extension de l'espèce humaine a été extraordinaire alors qu'elle était improbable face à tous les obstacles à franchir.

En ouvrant les yeux sur le passé, il est possible d'admirer le spectacle prodigieux de cette marée humaine qui, modestement enracinée au milieu des primates, a envahi la terre pour la dominer. C'est le résultat d'un effort qui dure depuis des millions d'années et qui se poursuit.

Ce qui importe dans l'étude de ce passé, ce n'est pas l'hypothétique réussite de trouver l'origine, c'est de prendre conscience du commencement et de l'évolution qui a conduit à la victoire de l'hominisation.

La grandeur du fleuve, disait le Père, ne se mesure pas à l'importance de la source, mais à la dimension de l'estuaire. C'est cette dimension qui est devant nos yeux.

Il en découle notre responsabilité de coopérer pour continuer à faire réussir cette évolution ascendante. Ayant par une certaine connaissance du passé, découvert que quelque chose d'immense et de grand s'est fait avant nous, la valeur sacrée de la vie apparaît ainsi que l'intelligence créatrice du monde qui ne ressemble en rien aux actions des hommes.

Tel était le cheminement de la recherche d'Edouard Drouot. Elle le rapprochait de Dieu selon la formule de Teilhard : « Dieu fait le monde se faire ».

La préhistoire était en conséquence beaucoup plus qu'un violon d'Ingres pour Edouard Drouot.

Mais mon hommage à l'œuvre d'Edouard Drouot serait incomplet si n'étaient pas évoqués les autres travaux effec-

tués en matière d'histoire locale. De nombreuses communications faites à l'Académie témoignent des recherches réalisées.

Pour ne pas allonger mes propos, je rappellerai brièvement par ordre chronologique le catalogue de ses œuvres :

- 1968 *Statues et menhirs du Midi de la France*. Ce document en fait l'inventaire et la description. Il en donne le sens en tant que monument essentiellement funéraire.
- 1974 *La carrière romaine de Barutel* qui fournit les pierres de notre amphithéâtre. Cette étude est une démonstration de la précision des travaux du docteur Drouot qui, non content de mettre en évidence le rôle de la carrière, analyse les procédés d'extraction et décrit les outils, en particulier l'escoude, espèce de pic.
- 1974 encore, *le Priape d'Aureilhac (Gard)*, statue antique mutilée découverte au château d'Aureilhac, commune d'Arpaillargues. Cette dernière comporte la figuration du sexe masculin en érection. En compagnie de notre confrère M. Victor Lassalle, Edouard Drouot l'étudia, la fit reconstituer à Montpellier. Il s'agissait très certainement d'une statue de Priape, dieu de la génération humaine et de la fécondité du sol nourricier. J'ai découvert, dans cette étude, la présence du symbolisme phallique qui existait sur trois bas-reliefs de nos arènes.
- 1979 *Le château de Saint-Chaptes et son histoire*. Remarquable historique de ce château et des familles qui l'ont habité. Saint-Chaptes qui s'appelait primitivement Sainte-Agathe, est un site privilégié où l'homme s'installa bien avant la présence romaine. Le château situé au centre de l'agglomération, possède une entrée pittoresque encadrée de deux tours. Il est de style renaissance, mais établi sur des infrastructures du

Moyen Age. La grande histoire a touché plusieurs fois Saint-Chaptes. Louis XIII et Richelieu s'y arrêtèrent lors de la grâce d'Alais. Jean Cavalier l'occupa pendant la guerre des Camisards.

- 1980 *Ponts et bacs en Gardonnenque et le hameau englouti de Massillan.* Cette étude décrit d'abord les vestiges d'un pont ruiné ayant probablement existé vers le XII^e siècle pour franchir le Gardon au niveau du domaine de l'Habitarelle. Il fut emporté par la crue de 1403 qui ravagea la Gardonnenque et détruisit aussi le pont de Boucoiran. Un hameau, Massillan, existait non loin du pont et fut détruit au cours de plusieurs de ces crues subites dénommées « gardonnades ».

Cette même communication fait ensuite l'inventaire des ponts et bacs et comporte des enseignements tirés de leur histoire sur les erreurs commises, certains ponts constituant lors de crues importantes, de véritables barrages accentuant les dégâts.

- 1984 *Les sarcophages rupestres de Garrigues.* Il en a été dénombrés 9 en 4 sites. L'appellation rupestre signifie qu'ils ont été creusés à même la roche dont ils ne sont pas extraits. Ils résulteraient de petites agglomérations paléochrétiennes. Ces tombeaux sont orientés d'ouest en est pour exprimer l'attente de la levée du jour de la Résurrection et du Jugement. Edouard Drouot datait ces sarcophages du VII^e siècle.

- 1985 *Adrien Jeanjean, pionnier de la préhistoire gardoise.* Préhistorien et géologue, Adrien Jeanjean fut maire, conseiller général de Saint-Hippolyte-du-Fort, au cours du XIX^e siècle. Il apporta, grâce à ses compétences géologiques, un appui à l'activité agricole. Mais, il consacra avec passion son temps à la découverte des grottes de cette région cévenole. Il avait isolé un stade

de civilisation intermédiaire entre l'âge de la pierre polie et l'âge des métaux, celle du cuivre.

1988 *Le bienheureux Bertrand des Garrigues, moine contemporain de saint Dominique*. Il fut prieur des Dominicains pour la région méridionale Provence et Languedoc, fondant de nombreux monastères.

Il faut ajouter à cette liste, les comptes rendus d'ouvrages présentés à l'Académie par le docteur Drouot.

J'ai retenu son long développement sur un ouvrage du Père Salem, *Le défi régionaliste*, qui semblerait démontrer son adhésion aux idées de fédéralisme, citant ce que Mistral avait écrit dans *Mireille* : « Alors, nous avons des consuls et de grands citoyens qui, lorsqu'ils avaient le droit dedans, savaient laisser le roi dehors ».

Telle est l'œuvre d'Edouard Drouot.

Si ce rappel est probablement bien imparfait, il m'est encore plus difficile de conclure cet hommage en citant les vertus de cette personnalité que je n'ai pas approchée. Je retiens des propos divers qui m'ont été tenus, ce qui me semble caractériser sa personnalité.

Edouard Drouot me rappelant en cela Etienne Velay, était très attaché à la tradition, ce qui explique son choix en faveur d'un royalisme légitimiste. Il regrettait l'abandon du latin dans la liturgie catholique. Catholique pratiquant, il participait à des associations, tel les oblats de Marie. Mais cette fidélité à la tradition allait de pair avec une grande tolérance. Discret et modeste, il savait accueillir et écouter. Les jeunes le rencontraient volontiers.

Fidélité à la tradition et recherche permanente ne sont pas des attitudes inconciliables. La preuve en est donnée. Il n'y a pas moins sectaire que de tels traditionalistes animés du désir de mieux connaître et de mieux comprendre. Ce ne sont pas des conservateurs, mais des acteurs de cette évolu-

tion ascendante de la société que j'évoquais tout à l'heure. Edouard Drouot était un de ces acteurs, cela constitue à mon sens le plus bel éloge qu'on puisse prononcer.

Il me faut maintenant vous exprimer quelques éléments personnels.

Deux faits m'ont rapproché de l'Académie :

D'abord, le marquis d'Aubais qui a conduit en 1752 avec Monseigneur Bec de Lièvre, la restauration de l'Académie, parce que ma famille paternelle vivait à Aubais au XVIII^e siècle.

Un certain Raymond Costabel figure sur la liste des « forts et aisés contribuables » d'Aubais, apportant au marquis leur soutien. On trouve dans un excellent livre de Léonard, le récit de la vie d'Aubais à cette époque par Pierre Prion, paysan et secrétaire du marquis. Ce dernier partageant son temps entre la cour de Louis XV et Aubais, œuvra pour réconcilier catholiques et protestants dans un esprit libéral qui le poussa à s'intéresser à l'Académie comme lieu de rencontre et de réflexion de personnalités d'origines diverses. Le marquis disposait d'une très riche bibliothèque.

Et puis, il y a Milhaud, ce village sans notoriété aux portes de Nîmes dont la prononciation du nom pose problème même aux Nimois. Je ferai une parenthèse pour donner la thèse du professeur Jean Brunel : Milhaud vient du nom d'un propriétaire romain Amiglavum.

La Voie Domitienne y passait et les évêques de Nîmes en disposèrent. Mais, il y eut le tripot de Milhaud. Cette académie de province du XVIII^e siècle si bien racontée par notre regretté confrère André Nadal.

J'ai toujours habité Milhaud, berceau de mes familles et j'ai été intrigué par ce tripot. Durant l'époque où j'étais maire, j'ai cherché en vain plus de détails. Le tripot s'est évanoui à la Révolution, sans laisser de traces. Il figurait sur la liste des Académies de province publiée en 1769, seul village parmi 24 villes de province. Quel honneur !

On retrouve au tripot de Milhaud le même état d'esprit d'un certain libéralisme religieux. Monsieur Laurent de La Beaumelle, protestant, en faisait partie, connu pour ses démêlés avec Monsieur de Voltaire.

Il nous est resté une boutade du fondateur du tripot, son secrétaire perpétuel Valette, curé de Bernis. Il avait écrit : « Un village voisin se donnant une académie, il était juste que Nîmes en ait une ».

Je vous rassure, je n'ai pas la condescendance de M. le curé Valette à l'égard de Nîmes et de son académie.

Comment en quelques mots vous exprimer ce que furent mes passions de la vie active. S'y mélangent trois préoccupations :

- l'agriculture, comme élément moteur de la vie économique gardoise,
- la banque, comme levier du développement économique et social,
- la mutualité, pour mobiliser les énergies et les moyens dans un consensus social.

L'Agriculture

A la fin de la guerre en 1945, le milieu rural gardois était important en nombre, d'une bonne qualité morale dont l'origine se trouvait dans les vertus cévenoles façonnées par la réforme protestante. Mais, il était archaïque par ses moyens d'exploitation et par son repliement sur une civilisation viticole orientée vers la production massive de vins sans qualité.

Il y eut à Nîmes à ce moment-là des hommes originaires généralement d'autres régions, pour croire à un bel avenir de l'agriculture à la condition de faire cesser ce repliement. Je citerai parmi eux : Philippe Lamour, Lucien Monteil, Jacques Delassus.

Il y eut aussi des Gardois persuadés qu'on devrait chercher à faire mieux : Charles Daussant, André Boucoiran et bien d'autres. Et c'est ainsi que j'ai pu participer à une

aventure, l'évolution de l'économie agricole gardoise pour la moderniser et pour l'orienter vers de nouvelles productions.

La phase de la modernisation ne posa que des problèmes techniques et financiers. Elle fut acceptée comme une amélioration des conditions de vie. Les problèmes techniques à résoudre étaient importants. Ils furent, non sans mal, dominés.

L'irrigation, propulsée par Philippe Lamour, donna des possibilités nouvelles. Mais, la plus grande difficulté vint de la résistance à toute transformation d'une grande partie de la population agricole qui ne voulait ni aller vers des cépages nouveaux pour obtenir des vins de qualité, ni s'adapter à de nouvelles cultures.

Notre rêve était que l'agriculture soit à Nîmes ce qu'elle est en Californie pour Sacramento, c'est-à-dire l'une des activités majeures susceptibles de redonner à notre cité le rayonnement économique connu à d'autres époques anciennes.

Les résultats n'ont pas été ceux que nous espérions, quoiqu'en matière technique, les succès furent nombreux. La résistance d'une partie des agriculteurs gêna l'action entreprise. L'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord fut bénéfique sans cependant régler ce problème de comportement humain freinant le développement.

Et puis, il y eut les transformations du monde que nous avions mal estimées. La concurrence internationale s'avéra meurtrière pour notre région. La lutte était inégale en matière de coûts sociaux et l'avance technique fut rapidement absorbée.

La disparition des frontières européennes sans une organisation monétaire capable d'éviter les distorsions de situation porta un nouveau coup à notre rêve.

Nous en sommes là. La population agricole s'est étiolée. Il reste peu de jeunes et quelques vieux qui attendent la retraite. Nous sommes loin du rêve. Et pourtant, je crois à

la possibilité de conserver à l'activité agricole une place de choix et ce pour plusieurs raisons.

Elle est un élément d'équilibre humain et de protection de la nature. Elle correspond à des atouts géographiques et climatiques de la région. La théorie des avantages comparatifs, compte tenu des infrastructures et des équipements, lui est favorable.

Le problème majeur demeure aujourd'hui pour croire à un avenir, le sort de l'Europe. Cette dernière, dans sa phase actuelle de non achèvement, sacrifie, si elle dure, l'activité agricole de notre région. Je suis étonné qu'il y ait si peu de réactions à ce sujet. Cela mériterait plus d'attention.

La Banque

Je suis venu à la Banque dans la foulée de ce rêve agricole, du fait de la nécessité de mettre en place des moyens financiers pour assurer la modernisation et la transformation.

La carence de la banque classique était totale à l'égard de l'agriculture.

Or, se mélangeaient les éléments suivants :

- une conception de la banque très étroite, son activité étant réservée à certaines catégories de porteurs de capitaux,
- un marché sous exploité constitué par la population rurale nombreuse, disposant à la sortie de la guerre, d'une épargne souvent abondante,
- un besoin important de financement pour donner accès à la modernisation pour le plus grand nombre.

C'est ainsi que j'ai vécu une autre aventure, celle de l'ouverture de la banque à une conception élargie de son rôle dans un monde moderne. J'ai eu la chance de la vivre dans le Crédit Agricole, structure de grande qualité, mais inutilisée.

Je me rappelle les conseils de prudence d'un banquier protestant de Nîmes, M. Arnaud, qui était sceptique sur les chances de réussite d'un développement de la banque.

Il avait, sur certains points raison, mais il méconnaissait deux points importants de l'époque :

- une productivité intense sans chômage. De 1960 à 1974. Elle s'est élevée de 4,75 % par an en moyenne, alors que le chômage stagnait à 2 % ;
- des taux d'intérêt réels faibles, c'est-à-dire le taux nominal moins l'inflation s'établissant autour de 2 % pour la décennie 1960, alors que ces taux étaient négatifs pour la plupart des agriculteurs bénéficiant de taux bonifiés par l'Etat.

Et c'est pourquoi nous avons réalisé l'expansion de la banque telle que nous la concevions : ouverte à tous, finançant avec audace toute entreprise conduite par un homme aux qualités morales certaines, multipliant les services de toute nature, préoccupée d'être partenaire à l'échelon régional des projets de développement.

Ce fut un succès entaché d'un seul défaut, l'inflation se développant, les porteurs de capitaux d'épargne faisaient de plus en plus les frais du système. C'était la dictature des emprunteurs.

Le Crédit Agricole est devenu en peu de temps porté par le succès et par un mouvement rassemblant les ruraux, la première banque du pays, se hissant à quelque moment en tant que première banque du monde.

Puis vint 1980, les événements internationaux, là aussi, modifièrent les choses. Les Etats-Unis après avoir exporté chez nous l'inflation, déclarèrent la guerre à cette inflation. Ce fut un retournement de situation permettant aux porteurs d'épargne de prendre le pouvoir, mais aussi à la crise, de s'installer du fait de taux d'intérêts réels de plus en plus élevés.

J'ai quitté mes fonctions à ce moment-là et j'ai assisté, comme en agriculture, à la mise en cause des idées qui avaient motivé l'expansion.

Je ne veux pas m'étendre plus longtemps sur ce sujet qui exigerait des développements plus longs.

La situation de crise qui fait tant de mal à la cohésion sociale de notre pays et crée des détresses graves, est due pour une large part à cette dictature des créanciers. Il serait souhaitable de rééquilibrer les choses, non pour revenir à la dictature par l'inflation des emprunteurs, mais à une situation où les taux d'intérêts réels soient supportables par ceux qui prennent des risques en entreprenant.

Mais tout cela dépend, pour une large part de l'Europe et de son organisation monétaire. Rester au milieu du gué devient de plus en plus dangereux.

La Mutualité

Si la route poursuivie dans l'agriculture et dans la banque a connu des turbulences, il me reste cependant le souvenir exhaltant du cadre dans lequel j'ai vécu tout cela, celui de la mutualité. Lucien Frainaud vous a souvent parlé de l'École de Nîmes. Lucien Monteil et lui-même furent mes initiateurs aux grandes idées de la coopération. Et c'est vrai que cette coopération permit à la grande période d'expansion d'après-guerre, de ne pas être réservée à quelques privilégiés, mais largement ouverte à tous. Se retrouvaient sur ces idées, des hommes de conviction différente, venant de la politique et de la franc-maçonnerie, mais aussi des églises réformée et catholique.

Je dois mon insertion facile à ce milieu mutualiste à mes années de militant au sein des mouvements catholiques jeunesse étudiante et jeunesse agricole. Ce qui, avec le recul, me paraît le plus significatif de cette coopération, c'est la primauté de l'homme sur toute autre considération donnant à l'objectif de service la place première.

Et c'est aussi l'étroite collaboration des dirigeants entre eux, le bénévolat tenant pour les élus la place principale.

La crise des dernières années a porté des coups meurtriers à ces conceptions. L'efficacité a primé. Contraintes et forcées, les organisations mutualistes ont dû sacrifier les hommes à l'obtention des résultats. Et là aussi, vient le doute, quant à l'intérêt dans un monde moderne, des notions d'entraide. Pourtant, on ne peut faire de l'argent le signe absolu de la valeur humaine, car les violences de l'argent versent le sang aussi bien que les guerres à la seule différence d'une plus grande discrétion.

Alors il faut croire aux croissances futures. Le philosophe indien Tagore écrivait : « Je ne céderai pas au péché mortel de perdre confiance dans l'homme. Je fixe mon regard vers les nouveaux chapitres de son histoire ».

Cela veut dire que l'économie ne peut se résoudre séparément du spirituel et doit rester subordonné à l'humain.

Le danger du discours réaliste sur l'efficacité, c'est qu'il bloque les forces d'indignation qui conduisent au renouveau. La coopération canalise ces forces et c'est pourquoi son rôle ne peut que revenir sous de nouvelles formes.

J'ai voulu tenter de vous faire part de ce que furent mes fidélités.

J'ai choisi comme occupation de retraite, suivant en cela les conseils de Cicéron, celle d'agriculteur. Cicéron vantait les joies de l'agriculture tout à fait compatibles avec la vieillesse et convenant à une vie où la sagesse s'est enfin établie.

Le grand avantage de l'état de paysan est de laisser la place à la méditation dans le calme de la nature et loin de toutes agitations stériles de chercher l'essentiel à la condition d'alimenter l'esprit et l'académie est un réservoir des aliments nécessaires.

Je voudrais pour conclure, revenir à l'optimisme d'Edouard Drouot que nous avons salué. J'y adhère, mais à la condition de ne pas se tromper sur son contenu.

Comment ne pas être angoissé par la poursuite de la marée humaine décrite par le Père Teilhard de Chardin ? Le progrès est à la fois un fait humain et divin, mais le succès est plus un surcroît qu'un résultat mathématique. Il n'est pas toujours le couronnement des efforts. Je viens de vous donner ma propre expérience.

Emmanuel Mounier estimait que pour le chrétien l'optimisme comportait un caractère tragique.

Péguy écrivait : rien de grand ne se développe comme des pommes de terre. Tout ce qui est d'ordre spirituel croît par morts et résurrections successives.

Il y a dans le spectacle du monde un effet de chaos, des chaos destructeurs et des chaos créateurs.

L'optimisme c'est de croire à la supériorité des chaos créateurs. Je fais mienne cette formulation juive que je trouve belle : « Quand Dieu efface, c'est qu'il se prépare à écrire à nouveau ». Mais, le mystère demeure.

Tenter d'aller plus avant dans l'approche du mystère de l'homme et dans celui de Dieu, c'est bien à l'heure de la sagesse, l'essentiel. Mais, cet essentiel ne s'enseigne pas, il se révèle. Se rencontrer, échanger des idées, c'est favoriser tant soit peu la révélation et c'est pourquoi je vous remercie à nouveau de m'avoir appelé à venir parmi vous.

Monsieur le Président demande ensuite à notre nouveau confrère de se rendre dans la salle attenante, afin de recevoir les compliments des amis et des membres de sa famille venus assister à cette cérémonie.

La séance s'achèvera dans les locaux du premier étage au cours d'un vin d'honneur.

La séance est levée à 18 h 30.

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e trimestres 1995



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1996

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour les 3^e et 4^e trimestres 1995

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Georges SAPEDE.

Vice-président : M. Louis DURTESTE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. le docteur Paul MAUBON.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Décès de Mme Lucien Frainaud au mois de juillet	149
Réunion en Mairie des associations culturelles	150
Cérémonie traditionnelle en présence du médecin-général Reboul sur la tombe d'André Chamson, le 12 août .	150
Journée du Patrimoine : M. et Mme Lassalle ont ac- cueilli de nombreux visiteurs dans nos locaux	150
Présence de notre Compagnie lors de l'installation du nouveau Premier Président de la Cour	150
Notre confrère M. Louis Durteste a organisé, à Mar- seille un colloque « Méditerranéen, mer ouverte » .	150
M. Michel Courty a obtenu le Grand Prix Littéraire de Provence	150
Notre Compagnie était présent lors de la messe célé- brée à la cathédrale pour le 9 ^e centenaire de son édification	151
Compte rendu par le président Sapède et M. Debant des journées du bicentenaire de l'Institut	154
Elections de six correspondants: MM. Jean-Paul Bureau André Cavard, Henri Hugues, Jean Lavie, Daniel Le Blévec, René Méjean	154
Décès de Mme Georges Martin	158
Lettres de remerciements des correspondants récem- ment élus	165
Réception d'un membre résidant : Noël Cannat	170

COMMUNICATIONS

- 6 octobre 1995 :
Visite d'un espace interdit : l'Albanie, par M. Gabriel Jandot, correspondant 152
- 20 octobre 1995 :
La politique régionale en Europe, par M. Jean Labasse, correspondant 154
- 3 novembre 1995 :
Un Alésien dans la tourmente : l'amiral Auphan (1894-1982), par Louis Durteste, membre résidant . 158
- 17 novembre 1995 :
La frise historiée de la cathédrale de Nîmes, approche typologique, par Mgr Robert Dalverny, membre résidant 166

HOMMAGES

- Etude sur la cathédrale*, de M. Victor Lassalle 151
- Mélanges dédiés à la mémoire du professeur Paul Roux*, par Michel Courty 151
- Les cahiers de Montpellier : les traités de Washington*, étude de M. Louis Durteste 151
- Estelle de Florian*, réunis par l'Association Stella 151
- La petite Camargue*, de M. Jean Cabot 151
- Lis Arquin dou prince-felibre irlandés*, de Louis Guiraud 151
- Le Grau-du-Roi*, de M. Alain Albaric 154
- Religions et éducations à Nîmes*, adressé par M. Venturini, directeur des Archives départementales 166
- Un chapiteau roman provenant de l'abbaye St-Martin d'Auray*, étude de M. Lassalle 170
- La Cigale*, étude de M. Michel Boyer 193
- Paul Gaimard, médecin naturaliste de la marine à voile*, de M. le docteur Jean Lavie 193

SEANCE DU VENDREDI 6 OCTOBRE 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le pasteur Roger Grossi, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Tempier, M. Aimé Vielzeuf.

Le président renouvelle ses condoléances et celles de notre Compagnie à M. Lucien Frainaud qui a eu la douleur de perdre son épouse au début de juillet 1995.

De même, il adresse ses vœux au docteur Jean Lauret et souhaite le revoir bientôt parmi nous.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Informations

Réunion en mairie de Nîmes des associations culturelles et autres pour l'étude « Contrat de Ville ».

— Le 12 août, notre Compagnie était représenté à la cérémonie traditionnelle, organisée par la Société félibréenne La Tour Magno, sur la tombe d'André Chamson, en présence du médecin-général Edmond Reboul.

— Invitation à la séance solennelle de l'Académie berriçonne, le 16 septembre.

— Les 16 et 17 septembre : Journée du Patrimoine. M. et Mme Lassalle ont accueilli environ 400 à 500 personnes.

— Les 16 et 17, toujours, notre Compagnie était invitée à une visite du Camp de César, organisée par les services archéologiques de la ville de Laudun.

— L'Amitié judéo-chrétienne nous a invité à une réunion le 20 septembre sur « Les Juifs du Midi ».

— Notre Compagnie était présente lors de l'installation du nouveau Premier président de la Cour d'Appel.

— Le 22 septembre : Mme Lassalle participe en mairie aux travaux de la commission culturelle.

— Un colloque intitulé « Méditerranée mer ouverte » a eu lieu les 21 et 22 septembre à Marseille, organisé par M. Louis Durteste.

— Nous avons appris que M. Michel Courty, correspondant de notre Compagnie, avait obtenu le Grand prix littéraire de Provence pour l'ensemble de son œuvre.

— L'Académie de Maçon organise un concours doté de plusieurs prix.

— Notre Compagnie était présente le 1^{er} octobre 1995, lors de la messe célébrée pour le 9^e centenaire de la cathédrale.

— Congrès des Sociétés savantes à Aix-en-Provence, le 27 octobre.

— Tricentenaire de l'Académie de Villefranche à Beaujolais, les 20 et 21 octobre.

— Colloque des 3 et 4 novembre 1995 à Carré d'Art sur le pasteur Antoine Court.

— Programme de l'Académie de Dijon pour le 4^e trimestre 1995.

— Congrès de Rodez le 23 mars 1996 : année Raynal.

Hommages

M. Victor Lassalle, étude sur la cathédrale (XII^e-XIV^e).
Thèse de M. Moreau.

Exemplaire de la revue *Le Grillon*, remis par M. Monteils.

Mélanges à la mémoire du professeur Paul Roux, remis par M. Michel Courty.

« Histoire et Défense », *Les Cahiers de Montpellier*, article de M. Louis Durteste sur la conférence et les traités de Washington (1921-1922).

Estelle, de Florian, remis par l'Association Stella, de Massanes.

La petite Camargue, espaces, pouvoirs, religions, de M. Jean Cabot.

Lis Arquin dóu prince-felibre irlandés, de M. Louis Guiraud.

Communication

Le président accueille M. Gabriel Jandot qui va traiter *Visite d'un d'un espace interdit : l'Albanie.*

Cette causerie est agrémentée de nombreuses projections. M. Jandot développe ce sujet avec foi et une totale conviction, ayant effectué de très nombreux voyages dans ce pays qui, quoique proche du nôtre, est en réalité fort mal connu, ayant voulu de tout temps conserver une farouche indépendance.

Suivie avec attention, cette communication entraîne un débat au cours duquel les intervenants sont nombreux, citons : MM. Clavel, Pradel, Costabel, Preneron, Cabot, Fabre, Galy, Durteste...

Le président remercie notre orateur et lui adresse les félicitations de notre Compagnie.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU VENDREDI 20 OCTOBRE 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. André Costabel, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mme Hélène Deronne, M. Pierre Fabre, M. Jacques Larmat.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Informations

— Notre Compagnie a reçu le bulletin de liaison des Sociétés savantes.

— Lettre de l'Office du Tourisme nous remerciant pour notre participation aux Journées du Patrimoine.

— Programme du Colloque « Régordanne » des 24 et 25 novembre 1995 au site Vauban.

— Lecture d'une correspondance de M. Victor Lassalle.

— Compte rendu par M. le Président Sapède et M. Robert Debant des journées du Bicentenaire de l'Institut.

Hommage

Le Grau-du-Roi, de M. Alain Albaric.

Elections

Vote sur les candidatures de six correspondants. Le résultat est le suivant :

MM. Bureau, Hugues, Le Blevet : 27 voix : M. Cavard : 26 voix ; M. Méjean : 25 voix.

Communication

Le président donne la parole à M. Jean Labasse, correspondant, qui va traiter avec brio et compétence le problème de *la politique régionale en Europe*.

Voici le résumé de cette communication :

La politique régionale ne figure pas parmi les références et objectifs du Traité de Rome de 1956. Elle s'est dégagée lentement sous l'emprise de la nécessité, les contrastes de développement et de niveaux de vie entre les territoires rassemblés de l'Europe occidentale constituant une menace pour son unité politique.

Aussi des « fonds structurels » ont-ils été créés au fil des années 70 pour prendre en compte la dimension des problèmes européens. Le principal d'entre eux, le FEDER

(Fonds Européen de Développement Régional), a pris progressivement consistance, sur la base de références chiffrées correspondant aux niveaux de vie et à l'emploi.

Antérieurement à l'adhésion toute récente des trois nouveaux membres (Finlande, Autriche, Suède), l'Europe comptait quelque 185 régions, un peu plus ou un peu moins suivant qu'on leur incorpore les territoires d'outre-mer qui figurent parmi elles.

La terminologie en vigueur considère comme régions les unités territoriales de rang directement subordonné à celui de l'Etat national. L'hypothèse est en outre que ces unités sont organisées institutionnellement à l'intérieur des Etats comme des organisations politiques ayant pour responsables des autorités élues et qu'elles constituent des institutions européennes.

Dans la réalité la majorité des régions d'Europe sont largement artificielles et l'on peut grouper les Etats en trois ensembles :

— Les adeptes d'une régionalisation intégrale (Allemagne, Belgique),

— Les adversaires de la régionalisation (Grande-Bretagne, Grèce),

— Le groupe des Etats de situation médiane parmi lesquels se trouve la France, alors que l'Espagne répond à la situation la plus avancée.

Les régions les plus solides sont fondées sur une continuité historique et culturelle et des identités anciennes qui ont précédé la formation des Etats unitaires (Bavière, Catalogne). L'esprit régional, si vigoureux chez elles, est par contre absent dans nombre de pays et cette défaillance n'est pas favorable à l'essor d'une politique communautaire qui voudrait gommer les inégalités.

Cette politique avait cependant obtenu quelques résultats modestes qui furent limités aux pays fondateurs. L'adhésion de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal a constitué un lourd handicap en raison de l'accentuation des déséquilibres économiques qui en est résulté. Par ailleurs les Etats sont souvent hostiles à l'établissement de relations directes entre les institutions régionales et celles de Bruxelles. Par contre des associations ont petit à petit vu le jour, notamment dans les zones frontalières établissant entre partenaires de base de fructueuses collaborations.

Le traité de Maastricht a mis en place à Bruxelles un Comité des régions. Ce dernier est cependant loin de correspondre aux « signaux » que réclament les supporters du régionalisme. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Pour l'heure le développement de ce dernier est stagnant, s'il n'apparaît pas compromis. Les Etats-Unis, la Chine, le Brésil nous donnent cependant des exemples des difficultés de gérer de grands ensembles géopolitiques comme l'Europe sans s'appuyer sur des organismes intermédiaires permettant de prendre en compte les aspirations des populations, tout en donnant à la politique économique sociale et culturelle des assises plus solides que celles que prétendent incarner les bureaucraties nationales. Le débat est ouvert.

Cette communication particulièrement intéressante et d'une totale actualité est écoutée avec une vive attention.

Le président remercie et félicite le professeur Labasse et ouvre les débats. Interviennent tour à tour : MM. Jallatte, Château, Valade, Dervieux.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 3 NOVEMBRE 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Lucien Simon, Mlle Marcelle Viala.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Informations

— Parution de l'ouvrage de M. Jean Bastide, *Profession de foi d'un enfant du siècle*.

— M. Thoué nous annonce un spectacle, « Quelles Nouvelles Monsieur Daudet », organisé par l'Association des Amis de Daudet.

— Invitation du Maire de Garons au festival du Santon et du maire de Générac aux rencontres culturelles du 17 au 19 novembre 1995.

— Nous avons reçu le programme du 4^e trimestre de l'Académie d'Arras, ainsi que celui de Marseille.

— Invitation à la séance publique de l'Académie de Metz, le 23 novembre.

— Nous avons appris le décès de Mme Veuve Georges Martin.

Communication

Le président donne la parole à M. Durteste qui va présenter une communication intitulée : *Un Alésien dans la tourmente : l'amiral Paul Auphan (1894-1982)*.

En voici le résumé :

Dans un bref préambule, l'attention de l'auditoire est attirée sur le caractère délicat que revêtiront, pour l'un la relation et la présentation des événements, et pour les autres... leur audition. L'amiral Auphan a, en effet, appartenu au gouvernement de Vichy, et il a gardé jusqu'à sa mort une fidélité sans faille envers le maréchal Pétain : une telle situation et une telle attitude restent susceptibles, on peut le déplorer mais non le nier, de susciter la controverse, voire la passion, et ce, en dépit de l'ancienneté, plus d'un demi-siècle, de tous les faits en cause...

Le futur amiral Paul Auphan est né à Alès le 4 novembre 1894 ; il convient d'affirmer que son prénom était bien « Paul », et non pas « Gabriel » comme beaucoup d'ouvrages croient pouvoir l'indiquer. Ses ascendants paternels, originaires du Comtat Venaissin, étaient fixés à Alès depuis 1822. Son bisaïeul, François, architecte, a travaillé notamment à

la construction de l'église Saint-Paul de Nîmes ; son grand-père, Victor, médecin, acquit une grande réputation dans l'hydrologie, à Euzet-les-Bains en particulier ; ces aïeux s'étaient alliés à des familles alésiennes. Jules, le père de Paul, qui fut directeur aux Mines de Rochebelle, avait, lui, épousé une Provençale, petite-fille de l'amiral Jules Martin de Roquebrune.

L'éducation de Paul Auphan fut marquée non seulement par le catholicisme austère que lui inculqua sa famille, mais aussi et probablement plus encore, entre les âges de 10 et 14 ans, par quatre années d'internat à Nîmes, au « Collège de l'Assomption », dirigé par les fameux Pères Assomptionnistes.

Entré à l'École Navale en 1911, il parcourut une carrière maritime extrêmement brillante. Dans sa jeunesse, il connut des embarquements sur des sous-marins, et des affectations dans divers services de renseignements de la Marine. Puis il commanda plusieurs bâtiments de surface, en alternance d'une part avec l'apprentissage des travaux d'état-major au sein des cabinets militaires de deux ministres de la Marine, et d'autre part avec des postes relevant de la formation des jeunes officiers : en dernier lieu il commanda le croiseur-école *Jeanne d'Arc*, avec lequel il effectua deux « campagnes » d'instruction (1937-1939). La déclaration de guerre de 1939 le trouva aux côtés de l'amiral Darlan comme sous-chef d'état-major « Opérations » ; à ce poste il joua un rôle important dans la conduite de la guerre navale et dans les relations avec les Alliés britanniques, jusqu'en 1940. Il fut promu contre-amiral, exceptionnellement jeune, à 45 ans et demi.

Après l'armistice, il se retrouva presque naturellement à Vichy, toujours à l'état-major général de la Marine. Et il fut d'emblée en plein accord avec les objectifs et les ambi

tions — souvent généreux, mais souvent aussi irréalisables — de la « Révolution nationale » à ses débuts. Darlan lui confia la direction de la Marine marchande, et pendant près de deux ans, il eut la lourde tâche d'organiser le commerce maritime de la France (en vivres notamment), en dépit d'immenses difficultés, dues à la situation de notre pays entre les deux belligérants.

En avril 1942, lorsque Darlan dut céder à Pierre Laval la charge de « vice-président du Conseil », l'amiral Auphan accepta, par dévouement et sans nulle ambition, le poste de « secrétaire d'Etat » (c'est-à-dire de ministre) de la Marine.

Le 8 novembre 1942, intervinrent les débarquements des Alliés en Afrique du Nord : Auphan tenta alors, avec Weygand, de convaincre Pétain de partir par avion pour Alger, puis, à défaut, mais sans plus de succès, de renverser la politique extérieure de la France et d'envoyer la Flotte de Toulon se joindre aux Alliés.

Encore à défaut, l'amiral Auphan put néanmoins avoir une action déterminante : mettant à profit l'existence d'une liaison par câble et d'un code, inconnus de tous, il envoya à Darlan (lequel, on le rappelle, était à Alger) quatre messages que les Allemands ne purent pas « lire » : avec l'accord de Pétain, il put ainsi annuler l'effet de plusieurs ordres et directives gouvernementaux, « ouvertement » lisibles et conformes à la logique du régime d'occupation, c'est-à-dire condamnant l'action menée par Darlan ; ce dernier put donc, malgré les désaveux « officiels », remettre l'armée d'Afrique au combat aux côtés des Alliés, première étape de la nécessaire rentrée de la France dans la guerre. Pendant quarante ans, l'existence même de ces messages clandestins fut mise en doute par certains, puisqu'ils ne figuraient pas — et pour cause — dans les archives « normales » ; mais on en a finalement rerouvé des exemplaires, et on est

désormais sûr en particulier que le dernier d'entre eux, le fameux « accord intime » donné à Darlan par Pétain, via Auphan, est une réalité. Celui-ci avait donc joué un rôle essentiel dans ces événements, qui revêtirent une si grande importance pour l'avenir de la France entière.

Presque aussitôt après, dès le 17 novembre 1942, lorsque Laval obtint de Pétain une délégation de pouvoirs équivalant à une abdication, Auphan démissionna de tout poste officiel, pour ne pas cautionner une politique qu'il désapprouvait foncièrement. Il se retira dans sa propriété de Villefranche-de-Rouergue, mais il conserva des relations assez suivies avec le vieux maréchal Pétain, de plus en plus seul dans un entourage progressivement démantelé.

En août 1944, alors que la libération du territoire progressait de manière soutenue, Pétain chargea son jeune « ami » Auphan de prendre contact avec de Gaulle pour assurer la transition du pouvoir, de l'Etat français à la France Libre : l'amiral rencontra le général Juin, lequel remit dès le lendemain le dossier dont il avait pris la charge, au chef du G.P.R.F. Mais celui-ci, jugeant irréductible l'incompatibilité de vocation entre les deux entités, ne donna aucune suite : l'amiral, intimement convaincu de la justesse de la cause qu'il défendait, fut profondément blessé de ce refus, et « la main tendue repoussée » resta un des principaux griefs qu'il nourrit jusqu'à la fin de ses jours à l'égard du « nouveau régime ».

Peu après cet épisode, l'amiral fut révoqué sans pension. Puis il fut traduit devant la Haute Cour de Justice récemment créée ; non sans avoir dûment pris conseil auprès des juristes, et contestant l'impartialité des jurés, il résolut de ne pas se présenter, et en exposa longuement par écrit les raisons à l'adresse du Président de la Cour. C'est donc par contumace qu'il fut jugé le 14 août 1946, et lourdement

condamné : travaux forcés à perpétuité, dégradation nationale à vie, et confiscation de ses biens présents et à venir ! L'amiral mena dès lors une vie entièrement clandestine ; il ne quitta jamais la France, contrairement à ce qu'on en a dit.

En 1954, une nouvelle Haute Cour fut instituée, avec un règlement et dans une ambiance politique et psychologique bien différents des précédents. L'amiral se présenta donc : il passa en jugement en juillet 1955, et fut condamné à des peines, qui, pour être dites de principe, ne lui furent pas moins psychologiquement sensibles : cinq ans de prison (avec sursis), et cinq ans de dégradation nationale (dont il fut aussitôt relevé).

A partir de 1943 et surtout de 1945, l'amiral Auphan s'était remis à l'étude de l'histoire ; il écrivit et commença à publier plusieurs ouvrages ; après 1955, cette activité s'est non seulement poursuivie, mais elle s'est vu compléter par la participation à des revues et à des cycles de conférences.

Les ouvrages de librairie, au nombre de onze, appartiennent à deux genres assez différents : certains ouvrages sont purement historiques, mais les autres, que l'on peut qualifier de politico-historiques, ont pour but, en se fondant sur les leçons de l'histoire, de soutenir une thèse et d'en convaincre le public.

Sont purement historiques :

- *La lutte pour la vie (1940-1942)*, petit ouvrage paru en 1947, relatant les difficultés et les réussites de la Marine marchande pendant les deux années indiquées ;
- *Les Grimaces de l'Histoire (1951)*, composé d'études variées, et suivies de *l'Histoire de mes Trahisons*, récit des journées cruciales de novembre 1942, telles que l'auteur les a vécues et y a œuvré ;

- *La Marine dans l'Histoire de France* (1955), précis très original et très clair sur le rôle qu'a joué (ou n'a pas pu jouer) la Marine dans l'histoire de notre pays ;
- *La Marine française dans la Seconde Guerre mondiale* (1958), écrit en collaboration avec Jacques Mordal, reste un des ouvrages de référence sur le sujet ;
- *L'Honneur de Servir* (1978), gros ouvrage de près de 600 pages, relatant l'ensemble des Mémoires de l'amiral ; passionnant.

Les ouvrages « à thèse » sont les suivants :

- *Mensonges et Vérité, essai sur la France* (1949), exposé concis de la pensée politique de l'auteur, aussi intéressant qu'ardu ;
- *Les Echéances de l'Histoire, ou l'éclatement des empires coloniaux* (1952) ;
- *Les Convulsions de l'Histoire, ou le drame de la désunion européenne* (1954) ;
- *Histoire de la Méditerranée* (1962) ;
- *Histoire de la Décolonisation* (1967) ;
- *Histoire élémentaire de Vichy* (1971), où d'excellents chapitres côtoient des passages (étonnamment) outranciers ; réédité en 1993.

Quant aux articles et conférences, ils sont très nombreux (largement plus de cinquante), ils se répartissent comme ci-dessus en textes proprement historiques et politico-historiques, mais ils comprennent aussi quelques textes de pure spiritualité. Le plus grand nombre est paru, soit dans les *Ecrits de Paris*, soit dans *Itinéraires*, une revue catholique résolument traditionaliste.

Enfin l'amiral a participé à diverses associations militant pour des causes également traditionnalistes, dans le domaine politique comme dans le domaine religieux. Il a présidé les *Compagnons d'Itinéraires*, puis l'*Association pour Défendre la Mémoire du maréchal Pétain (A.D.M.P.)*.

Après avoir longtemps habité Paris, et s'être installé à Versailles en 1971, il est décédé le 6 avril 1982, âgé de 87 ans et demi. Il est inhumé à Villefranche-de-Rouergue.

L'amiral Paul Auphan fut un homme de conviction, doué à la fois d'une grande rigueur et d'une grande charité. Les erreurs de comportement ou de jugement que l'on peut noter chez lui (qui en est exempt ?) relèvent, probablement, de l'excès de ses qualités. L'éducation qu'il a reçue chez les Assomptionnistes de Nîmes constitue le fondement de cette personnalité aussi riche qu'austère.

Le président remercie et félicite M. Louis Durteste de son exposé. Au cours des débats interviennent MM. Vielzeuf et Jallatte.

La séance est levée à 18 h 25.

SEANCE DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. André Costabel, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Correspondance

— Lettre de remerciements pour leur élection du général René Méjean, du docteur Jean Lavie, de M. Daniel Le Blévec, de M. André Cavard, de M. Henri Hugues et de M. le professeur Jean-Paul Bureau.

— Invitations : à la conférence du professeur Michel Zimmerman, le 18 novembre, à Carré d'Art ; à la présentation de « La Jeune Parque » dévoilée de Paul Valéry, par M. Le Brigand et Yvon Pradel ; à l'exposition Paul Delvaux, le 18 novembre à L'Isle-sur-Sorgue ; à la conférence sur Pékin : risques et opportunités, le 23 novembre.

Hommage

Nous avons reçu en hommage de M. Alain Venturini, directeur des Archives du Gard un ouvrage : *Religions et éducations à Nîmes*.

Communication

Le président Sapède donne la parole à Mgr Dalverny qui a choisi comme sujet de sa communication : *La frise historiée de la cathédrale de Nîmes, approche typologique* ».

Cette savante communication agrémentée de projections de diapositives est suivie avec grand intérêt par l'ensemble de notre Compagnie, ainsi que par de nombreux amis de notre confrère.

En voici le résumé :

Dix-huit scènes bibliques composent cette frise en son état actuel. Elle a souffert en effet des guerres de religion. Six scènes primitives subsistent, les autres sont du XVII^e siècle. La différence des factures est nette, même pour un œil de profane.

Ces dix-huit scènes se rattachent à trois livres du Pentateuque : Genèse, Exode, Nombres. Elles se réfèrent aux personnages ou situations suivants :

1^o) *Adam et Eve* : les quatre premières scènes présentent, en un raccourci rapide, quatre moments de leur faute et de ses conséquences.

2°) *Abel et Caïn*: saisis dans l'offrande des fruits de leur travail et dans le meurtre d'Abel.

3°) L'épisode de la *Tour de Babel*, « Châtiment d'une faute collective qui comme celle de nos premiers parents est une faute de démesure » peut s'apparenter à ce cycle adamique.

4°) *Noé* : qui préside à l'embarquement dans l'arche et que l'on voit ensuite avec ses trois fils dont l'attitude est différente devant son état d'ivresse.

5°) *Abraham* : Au « père des croyants » se rapportent la destruction de Sodome et Gomorrhe, la rencontre avec Melchisedech, le sacrifice d'Isaac.

6°) *Joseph* : expliquant les songes du pharaon.

7°) *Moïse* : le libérateur d'Égypte est présenté dans une série :

- Moïse témoin du mauvais traitement infligé par un Égyptien à un Israélite ;
- La théophanie du buisson ardent ;
- Le passage de la Mer Rouge combiné avec l'épisode du rocher frappé dans le désert pour faire jaillir l'eau ;
- L'épisode de l'ânesse de Balaam, relaté par le livre des Nombres ;
- Moïse au Sinaï où il a reçu les Tables de la Loi.

Il est difficile de dire les critères du choix de ces illustrations bibliques. A supposer que les sculpteurs du XVII^e siècle aient repris (ce qui est loin d'être sûr) les scènes de la frise primitive, ils n'avaient certainement pas les mêmes intentions catéchétiques.

Faute de pouvoir faire une construction typologique d'ensemble, il reste à constater l'intérêt typologique de chaque scène retenue. On est alors très à l'aise, devant une construction à la fois classique et originale :

— Classique : il est en effet classique de rapprocher le Christ des personnages de notre frise.

— Originale : les scènes retenues le sont. On n'en veut pour illustration celles qui illustrent le personnage d'Abraham, à côté du sacrifice d'Isaac : la destruction de Sodome et Gomorrhe et la rencontre avec Melchisedech dont le sacrifice est « signe du sacrifice parfait ».

Le Nimois du Moyen Age ou du XVII^e siècle était bien à même, et sans doute mieux que nous, de reconstituer l'ensemble du mystère chrétien à partir de quelques évocations bibliques. Comme quelques notes de musique suffisent, à qui la connaît dans son ensemble, pour reconstituer toute une œuvre musicale.

Le président remercie Mgr Dalverny et le félicite pour le travail accompli.

Au cours des débats interviennent successivement : Mme Lassalle, qui apporte de précieux renseignements, M. Fabre, M. le pasteur Château, MM. Valade et Méjean.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant et Mme Hélène Deronne.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Correspondance

— Invitation à la séance de signature du livre de MM. Guilhem Fabre et Patrice Blot, le 1^{er} décembre, à 17 h.

— Réunion au Centre régional des Lettres : organise à Montpellier une soirée consacrée au « Répertoire des Écrivains et Traducteurs en Languedoc-Roussillon ».

— Invitation à la soirée organisée, à Montpellier, par la Maison du Livre, le 1^{er} décembre à 18 h 30.

— Invitation au vernissage de l'exposition en hommage à Louis Blanc, à Saint-Gilles.

— Convocation de la commission « Lettres et Sciences » à la Mairie, le 19 décembre 1995.

Hommage

M. Victor Lassalle nous adresse un tirage à part d'un article paru dans la revue du Louvre : « Un chapiteau romain provençal de l'abbaye Saint-Martin d'Auray au musée de Picardie ».

Réception d'un membre résident

M. le président Sapède demande aux parrains de notre nouveau confrère, M. Noël Cannat, d'introduire ce dernier.

M. Georges Sapède accueille M. Noël Cannat par une brillante allocution :

Monsieur,

Vous avez accompli cinq voyages autour du monde, séjourné dans une centaine de pays et vous vous apprêtez, dans quelques jours, à vous rendre en Asie. Nous en déduisons, de prime abord, que vous n'avez rien d'un pur contemplatif. Mais, ce constat fait, se pose une interrogation : quel motif, quelle pulsion, quel atavisme vous entraînent à de telles aventures ?

Sauf à posséder un exceptionnel don d'empathie, force nous est, pour y répondre et pour cerner votre personnalité, de tenter de vous suivre en ces nombreux voyages.

Vous êtes né en 1927, à Nîmes, dans une famille de la bourgeoisie catholique. Une famille qui ne se connaît aucun ancêtre nomadisant — tout au plus, dans les temps anciens, quelques bergers des hauts plateaux.

Vous apprendrez à lire et à écrire, non pas dans une école comme tout un chacun, mais auprès de deux enseignantes privées, les demoiselles Chotard qui sont de religion protestante. Déjà une incursion en terre étrangère !

Votre premier contact avec la vie de collège se fera, en 10^e, au lycée Daudet.

Un contact plutôt difficile et vous avouerez n'avoir trouvé votre épanouissement intellectuel qu'à l'approche des classes terminales.

Adolescent, vous aimez la lecture. Vos sujets de rêverie ? Les pérégrinations de *Télémaque* et celles du petit Rémi de *Sans Famille*, la vie de bédouin de Lawrence d'Arabie et, dans la Bible, les épisodes d'errance du peuple élu.

Mais la Bible vous apporte aussi d'autres résonances, celles d'une religion pleinement vécue sous la direction d'un homme remarquable, l'abbé Gasque, aumônier des lycées, dont vous conservez fidèlement la mémoire.

Plus tard, en classe terminale, c'est la pensée philosophique indienne qui sera un de vos pôles d'intérêt.

Viennent ensuite des études de Droit, menées en parallèle avec celles de Lettres, d'Histoire de l'Art et de Philosophie, cette dernière discipline sous le magistère d'un éminent professeur : Jean Guitton.

Après l'obtention des licences de Droit et de Lettres et un Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Public, vous envisagez d'entrer à l'Ecole Nationale d'Administration. Vous en préparez le concours à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg.

C'est alors qu'une grave maladie interrompt vos études et prive l'Etat d'un brillant énarque.

Vous consolidez votre guérison dans les Alpes, à Saint-Hilaire-du-Touvet, dans un milieu d'intellectuels et parmi d'attachantes relations dont certaines occuperont une place importante dans votre vie.

Ce repos forcé sera un temps de réflexion et d'études pour élargir une déjà grande culture. Un diplôme d'Etudes Supérieures d'Economie Politique suivi de la préparation à la Faculté de Droit de Paris d'une thèse de Doctorat, sous la direction du professeur Jean Marchal, viendront compléter cette formation.

C'est alors que pour les besoins de votre thèse — mais était-ce la vraie raison ? — vous décidez de parfaire en Grande-Bretagne votre pratique de l'anglais. Vous passerez un an en Ecosse dans un poste d'enseignant obtenu par l'Office des Universités. Retour en France après un court séjour en Allemagne, puis départ pour la Suède. Vous y apprendrez la langue que vous parlerez couramment à la fin d'un séjour de quelques mois. Vous y apprécierez aussi le goût de vos hôtes pour la nature et ses festives incitations.

Vos retours en France se passent pour l'essentiel dans votre famille, à Nîmes, mais vous êtes souvent l'hôte, à Paris, d'un de vos oncles, le frère de votre père. Magistrat au Ministère de la Justice, il a été l'un des concepteurs de l'importante réforme pénitentiaire des années 60.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages. L'un d'eux a pour titre : *Nos frères les récidivistes*. On en devine l'esprit ; celui d'un humaniste.

Il sera plus tard premier président de la Cour d'Appel de Monaco, pour devenir conseiller d'Etat de la Principauté après s'être volontairement écarté de la magistrature et s'être rangé du côté du prince lors de la brouille mémorable entre le général de Gaulle et le prince Rainier. Il a aujourd'hui quatre-vingt treize ans et est encore conseiller. Il est pour vous figure tutélaire et modèle de pensée.

Votre retour de Suède marque la fin de ce qu'on pourrait appeler, pour être schématique, votre temps de noviciat en terre étrangère.

Quand l'appel du large — du grand large — se fera entendre, un jour de janvier 1954, vous embarquerez pour votre premier grand tour du monde. Vous avez vingt-sept ans. peu d'argent, mais un immense désir de découvertes. L'embarquement se fait à Naples — via Ceylan —, pour atteindre Sydney. Cinq semaines de bateau. Votre périple hors de France durera deux ans.

Résumons-en l'essentiel : l'Australie de long en large, en partie avec le pittoresque transaustralien à voie étroite, les Indes, la Malaisie, la Thaïlande, le Vietnam, le Cambodge (15 jours sur le site d'Angkor), le Japon, les U.S.A., le Mexique, le Portugal et l'Espagne.

Tous ces déplacements, pour la plupart, vous les faites avec les moyens les plus modestes en partageant le sort des petites gens : vieux bateaux, chemins de fer en classe économique, autobus surchargés, véhicules d'un autre âge. voire bicyclette. Vous aimez vous mêler à la foule, dans les rues, les marchés, les temples, les gares, les fêtes populaires, partout où la chaleur humaine trouve à se communiquer.

Que de merveilleuses expériences pour qui sait conjuguer la soif de connaître et celle de fraterniser, fut-ce d'un geste ou d'un regard ! Ce don, Monsieur, vous le possédez. La suite de votre vie le démontrera. Me tromperais-je en affirmant qu'après ce premier bain de foule à travers les continents, se dessine déjà les contours d'une nouvelle conception de la vie ?

Mais pour l'heure, à l'approche de vos trente ans, vous éprouvez le besoin d'une halte. Vous entrez à Air France pour bientôt y remplir les fonctions d'attaché au Cabinet du directeur général. Le nomade devient attaché ! Et même doublement, si l'on peut dire, puisque c'est l'époque où vous fondez un foyer.

Votre épouse, Arlette Hellouin de Cenival, appartient à une très ancienne famille dont plusieurs de ses membres, au cours des temps, se sont fixés dans divers pays d'Europe pour y servir avec honneur et distinction.

Vous serez le père de trois enfants :

- Mathilde, géologue et chercheur au C.N.R.S.,
- Jean-Baptiste, céramiste, et
- Guillaume, journaliste scientifique.

L'ancrage semble cette fois durablement assuré. Reste, pourtant, que sur le plan professionnel, le poste, en grande partie administratif, qui était alors le vôtre à Air France, ne pouvait satisfaire longtemps vos aspirations profondes.

Et s'amorce pour vous un décisif tournant.

Une de vos amis venait de fonder une société de formation et de conseil, la SOFOC, une de ces belles aventures qui s'inscrivaient dans la mouvance des années glorieuses de l'essor économique français. Expérience innovante où s'élaborent et se diffusent de nouvelles conceptions dans le domaine des relations humaines et des rapports professionnels. On vous invite à vous joindre au groupe.

Quatre ans seulement après y être entré, vous quittez donc Air France, abandonnant la sécurité et la perspective d'une belle carrière pour pratiquer l'art de la maïeutique et de la communication.

Dès lors, votre activité se focalise dans la conduite de stages de formation, de séminaires et de direction d'enquêtes. Vous interviendrez ainsi sur un grand chantier que vous a confié le Ministère de l'Agriculture, auprès de ses cadres et des responsables de la profession. Une sorte de décolonisation interne... en tous points passionnante.

Et puis des missions d'études dont quelques-unes à l'étranger. Missions ponctuelles et qui ne peuvent qu'aiguiser votre désir d'un nouveau tour du monde.

Celui-ci, le deuxième, s'effectuera en 1967, treize ans après le premier, avec pour objectif la découverte des expé-

riences étrangères dans le domaine de l'économie rurale et de son animation.

Le troisième périple, vous l'entreprenez, trois ans plus tard, en 1970, à l'occasion de missions en Corée du Sud pour le compte d'organismes internationaux. Vous effectuerez ainsi deux séjours de trois mois dans ce pays qui élaborait alors un nouveau plan quinquennal.

Comme pour chacun de vos voyages, l'itinéraire se distingue de celui des gens pressés. Pour gagner la Corée, on vous surprend à Beyrouth, en Turkménie, dans le transibérien d'Omsk à Vladivostok, puis au Japon avant d'atteindre Séoul. Les retours sont de la même veine.

Sur place, en Corée, c'est l'immersion, non plus cette fois dans les problèmes du monde rural, mais dans ceux de la ville. Et parce que vous les abordez plus en sociologue qu'en démographe, vous prenez pleinement conscience de la spécialisation qui doit être la vôtre désormais. A partir de 1975, vous deviendrez consultant indépendant, sociologue à part entière, expert auprès de l'O.N.U. et de la Banque mondiale. Cette autonomie d'action vous permettra d'entreprendre un quatrième voyage autour du monde en 1983. Vous avez alors 56 ans.

Son but : étudier la croissance et l'immigration urbaine dans un certain nombre de pays confrontés aux problèmes d'accueil des déracinés : Islande, U.S.A., Mexique, Japon, Corée du Sud, Philippines, Hong-Kong, Chine, Thaïlande, Birmanie, Bangladesh, Nepal, Indes, Sri-Lanka, Pakistan.

Un voyage entièrement financé par vos soins et qui durera six mois à travers des pays totalisant plus de deux milliards d'habitants.

Votre terrain d'étude est celui du petit peuple, celui des démunis — pour beaucoup, épaves de l'exode des campagnes — et qui se rassemblent pour tenter de survivre dans des lieux de misère, à l'intérieur et autour des grandes villes.

Leurs problèmes, vous les connaissez bien pour avoir, des années durant, conduit d'innombrables enquêtes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Et vous ne cachez pas votre sympathie d'humaniste et d'homme de foi pour ces déshérités « avides de sécurité, d'autonomie et de dignité ».

Votre intérêt se porte tout particulièrement vers les O.N.G., ces mouvements associatifs et communautaires de caractère endogène — jaillissement de la culture créatrice qui ont pris naissance en ces lieux hors de toute action gouvernementale ou caritative — et qui sont le ferment de cette « révolution aux pieds nus » que vous appelez de vos vœux et qui compte déjà des brillantes victoires.

Votre cinquième voyage à travers le monde aura lieu en 1989 pour mieux localiser et suivre, dites-vous, l'évolution de ces espaces de maturation où, selon votre expression, « fermente la culture mondiale de demain ».

Est-il besoin, Monsieur, de souligner le cheminement singulier de votre pensée depuis les débuts de vos parcours planétaires ? Cette pensée et la somme de vos expériences vous les avez développées dans plusieurs publications et trois ouvrages majeurs aux titres évocateurs :

- *Sous les bidons, la ville*, paru en 1988 avec pour sous-titre, *De Manille à Mexico à travers les bidonvilles de l'espoir* ;
- *Le pouvoir des exclus*, 1990 ;
- *La force des peuples*, 1993. *Olympiens et gens de rien à la conquête de la ville-monde*.

Les trois ouvrages ont été publiés aux Editions L'Harmattan. Un quatrième est en cours de rédaction.

S'il ne convient pas d'en analyser ici le contenu, car vous ne manquerez pas, dans quelques instants, d'en révéler l'essentiel, qu'il me soit pourtant permis de dire l'intérêt et l'agrément de leur lecture.

Intérêt pour la qualité et la richesse de la documentation, pour la sincérité et le vécu des témoignages, pour le regard singulier et généreux porté sur les problèmes humains. Et aussi pour l'élégance de la pensée et le message d'optimisme et de confiance en l'avenir du monde. Je vous cite :

« Le salut de nos contemporains c'est la redécouverte éblouie de l'air libre, de l'être saisi par la beauté, le silence du ciel, la paix d'un visage et la présence de Dieu. »

Peut-on mieux dire ?

Quant à l'agrément de la lecture, il est dû, en partie, à la clarté d'expression et à la rigueur du vocabulaire, dut-il emprunter quelques mots abstrus à la science sociologique. Il est également dû à un style alerte et imagé où abondent formules et aphorismes. Certains, même hors du contexte, ont d'admirables résonances :

— « Le bidonville, c'est la ville en gésine. »

— « Ces gens crèvent de malnutrition spirituelle. »

— « La foi chrétienne n'est pas basée sur la charité mais sur le partage. »

— « Plutôt que de renverser l'ordre des choses, les gens d'affaires préféreront toujours crucifier les vivants. »

— « L'automobile des nantis a plus de droits que les estomacs creux du grand nombre. »

Il y a aussi ces petits tableaux, modèle de réussites littéraires, qui en quelques phrases campent un paysage, un grouillement de foule, une scène pittoresque. Accordez-nous le plaisir d'en évoquer quelques-uns :

Calcutta, près d'une gare :

« C'est la nuit ; aucun éclairage public ; les trottoirs sont si encombrés, si étroits que les piétons débordent sur la chaussée crevée de trous profonds, remplis d'eau sale... »

« Il faut jouer des coudes, éviter les corps allongés — dormeurs ? mendiants ? agonisants ? — découverts au der-

nier moment dans un remous de la foule, enjamber les marchandes qui étalent, à même le sol au ras des voitures, leurs patates ou leurs feuilles de bétel soigneusement arrosées, écarter brusquement son visage des paniers, des sacs, des planches et des lourds étais... »

Ailleurs, en Chine :

« Un cyclo-pousse m'a conduit à l'Hôtel Hangzhou, havre de grâce au bord du lac de l'Ouest dont le site, vanté par Marco Polo, paraît d'abord vide et sans intérêt, puis s'anime soudain sur un frisson de l'eau, sur une courte brise agitant un bouquet de feuilles, et cette vacuité que trouble seule la conversation de quelques couples sagement assis sur les bancs, devient aussi vivante qu'une peinture sur soie... »

La qualité de vos écrits et l'élévation de votre pensée, Monsieur, nous dictaient de vous accueillir parmi nous.

On vous reçoit dans la classe des membres résidants. Ce mot à votre adresse, il faut en convenir, résonne étrangement.

Et peut-être, vous qui avez la passion du vécu, vous êtes vous posé des questions sur le bien fondé de votre acceptation à entrer dans une de ces sociétés savantes qui portent le nom d'académie et dont les membres se consacrent avec dilection aux spéculations de l'esprit, loin des réalités du monde ? Ces académiciens hors du temps que raille le poète :

*Ces gens doctement ridicules
Parlant de rien, nourris de vent
Et qui pèsent si gravement
Des mots, des points et des virgules.*

N'en croyez rien, ce ne sont là que propos d'un mécréant, Voltaire, qui a longtemps, par frustration, brocardé l'Académie.

En fait, c'est en toute connaissance de cause que vous nous rejoignez, car vous avez déjà rencontré, et de fort près, les milieux académiques. Madame Cannat est en effet la petite-fille d'un membre de l'Institut, Henri de Peyerimhoff.

Cet homme éminent, membre du Conseil d'Etat, a été directeur des services économiques de l'Algérie, puis secrétaire général du Comité des Houillères (les futurs Charbonnages de France), avant d'être élu à l'Académie des Sciences morales et politiques, quelques années avant que vous n'épousiez sa petite-fille.

Ajoutons que ce distingué serviteur de l'Etat avait un frère qui était inspecteur général des Eaux et Forêts, et lui-même correspondant de l'Académie des Sciences.

Vous êtes, Monsieur, de ceux pour qui le monde de la vie et celui de la pensée sont en parfaite conjonction.

Alors que nos penchants intellectuels nous entraînent à privilégier l'étude du passé, votre ouverture sur la réalité contemporaine nous sera précieuse.

Enfin, maître dans l'art de la réflexion et de la communication, vous nous ferez partager une expérience de grand prix dans ces échanges d'idées qui sont, plus que jamais, à l'ordre du jour dans nos académies.

Pour tout cela, et parce que vous y apporterez un grand souffle de chaleur humaine, vous êtes, Monsieur, le bienvenu dans notre Compagnie.

*

M. Noël Cannat, à son tour, prend la parole, remercie tous les membres de notre Compagnie d'avoir bien voulu le recevoir et, selon l'usage, fait l'éloge de son prédécesseur, Me Marcel Fontaine, ancien bâtonnier :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

L'honneur que vous me faites en me recevant parmi vous, s'adresse, vous ne l'ignorez pas, à un nomade qui a toujours mis l'espace derrière lui pour donner libre cours à ses rêves, en quête de cultures étrangères et de nouveaux territoires à explorer.

Il arrive pourtant, voyez-vous, que son pays natal rattrape le nomade insoucieux de son identité pour en faire un résidant atypique, quelque peu rebelle sans doute et intermittent...

Je suis un Méditerranéen, aussi à l'aise à Nîmes qu'à Tunis ou à Cordoue, dans cette Andalousie où j'aurais voulu vivre avant la Reconquête. J'aime la Méditerranée comme on aime une mère attentive à baigner ses enfants dispersés sur ses rivages, des saillants rocheux de Patmos ou de l'Adriatique aux basses terres de la Camargue ou du delta du Nil.

Mais toutes mes racines sont à Nîmes, et la ville de mon enfance qui fut aussi celle de mes aïeux, est au centre des « pâturages » entre lesquels je partage ma vie. Soyez donc remerciés pour avoir consacré cette évidence et resserré ainsi les liens qui me rattachent à mon passé.

Il y a cent cinquante sept ans, le 10 juillet 1838, Pierre Guirauden, mon trisaïeul, demeurant à Nîmes, 4 rue de France, épousait en secondes noces, Rose-Emilie Ollivier qui ne devait pas lui donner d'enfant, mais qui laissa à son beau-fils Claude, mon bisaïeul, les terres et le mas de La Chalvidane, près de Saint-Césaire.

Rose descendait par sa mère de Claude Chalvidan, ci-devant « homme de chambre de Mgr l'Evêque de Nîmes », qui possédait avant la Révolution ces quelques salmées de vigne et une petite bibliothèque...

Les Guirauden, de père en fils, étaient depuis le XVII^e siècle, fabricants de bas de soie à Nîmes. La tradition familiale les fait descendre de l'un de ces marchands italiens qui, sous Philippe le Bel, s'établirent dans cette ville avec des privilèges du roi, d'où leur nom de marchands des Conventions royaux, « mercatores de conventionibus regis ».

Mes sœurs et moi avons grandi dans cette Chalvidane venue du Siècle des Lumières et agrandie, aménagée par notre grand-père, Charles Guirauden, le fils de Claude.

Encore enfant, ma mère, Marthe Guirauden, y conduisait sa charrette anglaise tirée par l'ânesse Cora. Charles avait fondé, en 1897, une maison de commerce de chaussures en gros qui, après sa mort prématurée survenue en 1913, fut rachetée par Emile Cannat, mon grand-père paternel.

A la Chalvidane et au Clos des Lilas, le mazet d'Emile, la petite Marthe jouait avec les quatre fils Cannat, Eugène, Henri, Pierre et Ernest.

Ce fut Henri qu'elle épousa. Enfants, nous passions toujours le mois de septembre à La Chalvidane pour les vendanges, après un mois de juillet au Grau-du-Roi et un mois d'août dans les Alpes. A la rentrée, toute la famille regagnait la place Questel. Mais les jeudis d'octobre, on retournait cueillir les olives à l'olivette du maset, devenue depuis le lotissement des Anglores ; en novembre, on faisait griller des châtaignes ; en mai revenait le temps des cerises, puis des abricots...

C'est dire que dans sa modestie champêtre, avec son puits à roue et ses cyprès, son jardin potager, ses abricotiers plantés par mon père, sa cave sombre où nous faisons le vin, La Chalvidane qui succomba dans les années soixante devant les immeubles de Super-Nîmes, était notre patrie intime, notre minuscule royaume du cœur. Aussi, bien que je n'aie jamais rencontré le bâtonnier Fontaine, dont je vais parler maintenant, n'ai-je eu aucune peine à saisir de l'intérieur l'attachement profond, viscéral, qu'il portait à sa Camargue et à la cité de Saint Louis qui l'avait vu naître.

Franchissons donc avec lui, pour en saisir le sens, le porche de la Tour Carbonnière, sentinelle perdue au milieu des marais, dans l'austérité des brumes d'hiver et les émerveillements de l'été.

Marcel Fontaine est né à Aigues-Mortes le 30 décembre 1906. Fils de Théodore Fontaine et Jeanne Bourely, il appartenait à une famille de viticulteurs, gens simples et solides à l'image de leurs remparts. Ses origines cependant se si-

tuaiement aussi en Provence : à Barbentane, Maillane, Gravelson, on trouve des Fontaine sur les monuments aux morts. Ce sont ses grands-parents maternels qui étaient d'Aigues-Mortes. La Petite Camargue qui s'étend des Saintes-Maries-de-la-Mer au Grau-du-Roi, est jalonnée d'emplacements de pêcheries : l'un d'eux porte le nom des Bourely, l'une des plus anciennes familles du port de la Croisade. Et dans son livre *Traditions taurines*, publié en 1992, M. le bâtonnier Fontaine rappelle que cette terre a été provençale jusqu'à la Révolution.

Brun, de grande taille, les traits accusés, Marcel Fontaine était un homme des marais, un familier de ces pêcheurs, de ces gardians, saliniers, viticulteurs, dont il connaissait bien les problèmes et le caractère parfois abrupt. Dans une communication du 4 février 1977 intitulée : *Un drame du travail dans les salins d'Aigues-Mortes*, il conte comment, le 16 août 1893, lors des bagarres qui ensanglantèrent la ville, ses parents avaient recueilli et sauvé des ouvriers immigrés italiens poursuivis par la vindicte populaire.

C'était aussi un homme de la terre, grand amateur de chevaux, de taureaux, à l'aise parmi ces « gens de biòu », auxquels sa stature, son port de tête et sa compétence juridique inspiraient confiance et respect.

Sa région, sa Camargue, il l'aimait passionnément, avec ses paluds, ses herbages salés où poussent les roseaux, les tamaris, la salicorne où le poisson abonde, où par dizaines de milliers les oiseaux migrateurs viennent hiverner et dont, pendant mille ans, l'abbaye de Psalmodi fut le centre spirituel.

Il ne pouvait supporter qu'on en tirât profit dans ces films à la mode où on fait galoper les chevaux sans nécessité, pour la beauté de l'image. Il n'a jamais perdu ce bon sens paysan qui lui faisait penser qu'on avait tort de vouloir ressusciter des choses qui n'avaient plus cours. Il ne croyait

qu'à la « lengo dóu brès », la langue du berceau, celle qui est venue toute seule, sans qu'on ait jamais fait l'effort de l'apprendre.

Ceux qui l'ont connu disent de lui : c'était un pur, un homme complet de ce pays, tout d'une pièce, qui exprimait sa pensée sans fioritures. Quand il n'aimait pas quelqu'un, il le laissait voir. Mais c'était une mémoire vivante, le témoin d'une grande époque qui déjà tirait à sa fin dans les années vingt et trente de ce siècle. D'une époque où, en Provence, on prêtait de l'argent sans exiger de reçu, cet argent glissé « derrière la porte », discrètement dans la main de l'emprunteur...

Marcel Fontaine était de ces caractères secrets qui, connaissant bien ce dont ils parlent, vous donnent en les écoutant le sentiment d'être un privilégié initié à une connaissance cachée, réservée à une élite. Toute sa vie, il a gardé la nostalgie des vastes étendues, comme ces marais du Lairan ou Grand Palus, réservoirs à sangliers semés de « lauron » signalés par des piquets, ces trous de sables mouvants où la mort guette. Il exprimait ainsi devant vous il y a dix ans, les regrets du chasseur pour l'époque aujourd'hui révolue où tous les vigneronns de sa connaissance allaient à l'affût aux canards après avoir soigné leurs vignes : « On tuait des quantités considérables d'oiseaux... ».

Il estimait d'ailleurs que l'endiguement du Rhône avait fait chuter des deux-tiers le nombre des oiseaux migrateurs. Mais pour justifier son dire, il n'invoquait pas de savantes statistiques. Il faisait spontanément appel aux témoignages de ses amis, gardes ou chasseurs, à « Méri, qui est aujourd'hui bien âgé, et Maurice Grand, de Gallargues, conservateur de la faune aviaire... ». Marcel Fontaine, Mesdames et Messieurs, concluait ainsi sa communication du 20 juin 1986 : « On ne peut pas quand même arrêter le progrès de la Civilisation. C'est un peu comme si on voulait arrêter les flots de la mer. On n'y peut rien et il faut savoir s'y courber. »

Phrase révélatrice de l'amertume impuissante qui, devant un présent qu'on ne maîtrise plus, submerge parfois l'homme vieillissant.

Me Marcel Fontaine fut un des grands avocats de Nîmes. Il avait des talents d'orateur. Après des études au lycée, couronnées par un double baccalauréat de mathématiques et de philosophie, il obtint sa licence en droit et prêta le serment d'avocat le 3 juillet 1927. Entré au cabinet de M. Bernard de Montaut-Manse (qui fut en 1955, rappelons-le, président de votre Compagnie), il y resta sept ans et s'occupa de contentieux impliquant des manadiers, des herbages, des propriétaires de Camargue.

Entre autres anecdotes, il aimait raconter celle-ci sur le gardian Rascaïllan, garde du domaine de La Palissade dont le propriétaire était un riche négociant marseillais. Celui-ci avait assigné devant les tribunaux un aviateur qui faisait du rase-mottes sur la lande de Piémanson pour effrayer les oiseaux. Il fallait bien sûr prouver les faits et le témoignage de Rascaïllan qui emporta la conviction des juges d'Aix-en-Provence, est demeuré célèbre dans les couloirs du Palais : « Il volait si bas, jura-t-il, qu'il fallait que je me couche pour le laisser passer ! »

Officier d'Etat-Major à la 65^e Division pendant la guerre de 1939-40, Me Fontaine fut pendant les années noires, délégué du Secours national à Nîmes. Il avait épousé en septembre 1940, à trente-cinq ans, Marcelle Clerc, de Nîmes, qui lui donna quatre fils : l'aîné, Bernard, est avocat comme son père et lui aussi grand chasseur, mais sur des terres plus lointaines ; François est avoué, président de la Fédération des Avoués à la Cour d'Appel ; Henri, chirurgien-dentiste à Nîmes ; et Jacques, ingénieur d'études à l'Université de Montpellier I.

Au cours d'une carrière exceptionnellement longue, de 1927 à 1984, pendant cinquante-sept ans, Me Marcel Fontaine

a marqué la vie juridique nimoise. Avocat au civil comme au pénal, dans des affaires délicates où il révélait sa culture et l'amour de son métier, il a plaidé dans des procès d'Assises, dans des procès d'affaires, des procès agraires, tant à Arles qu'à Aix, dans des procès de chasse où il défendait les hommes du pays, chasseurs ou paysans, en difficultés.

Il avait plaisir à conseiller pour tout ce qui concernait la Camargue et les chevaux. Il était toujours — comme le restent aujourd'hui ses fils — de ceux qui réagissent quand la Camargue est menacée. Mainteneur des traditions, il soutenait aussi le développement de l'économie et plaidait à ce titre pour la Compagnie du Bas-Rhône dont le promoteur, Philippe Lamour, un de ses rares amis, le tenait en très haute estime.

Marcel Fontaine était un des derniers grands connaisseurs de la bouvine. Il possédait à un titre éminent ce savoir, cette « aficion » qui unit l'amour des grands espaces déserts à celui de la bête fauve domptée, mais qui reste dangereuse, et du cheval. Peut-être d'ailleurs, m'a-t-on confié, aimait-il plus encore les chevaux que les taureaux. N'avait-il pas essayé de créer sa propre race en croisant des pur-sang arabes et camarguais ? Il avait hérité de Me de Montaut la manade de L'Amarée (du provençal « amarèu », qui désigne un porte-greffe, le prunier de Sainte-Lucie). Cet ancien mas du Marais avait été ainsi rebaptisé pas le marquis Folco de Baroncelli qui, au début du siècle, le louait à la famille de Séguier. Bernard de Montaud l'avait repris en 1930. Le trident à la main, Marcel Fontaine y procédait lui-même au tri de ses bêtes pour une « abrivado », un lâcher de taureaux, une ferrade ou une course... Gardian, il était membre de l'antique Confrérie des Gardians de Saint-Georges, société de secours mutuel créée en 1512. Manadier, il s'est, en 1959, lancé dans la riziculture. Fêru de chasse et de tauromachie, il présidait la Fédération des Chasseurs, l'Union taurine nimoise et la Fédération française de course libre.

Mais cet homme si représentatif d'une époque et d'un milieu, était aussi académicien et érudit. Elu bâtonnier pour l'année 1967-1968, Me Fontaine ne quitta le barreau qu'à 78 ans, le 31 mars 1984.

Il avait été reçu dans votre Compagnie huit ans auparavant, le 28 mai 1976. Il y occupait le fauteuil laissé vacant par le départ du procureur général Robert du Colombier, et fit au cours des années suivantes plusieurs communications, outre celles déjà citées, sur les ports de Saint Louis à Aigues-Mortes et les origines provençales du Grau-du-Roi.

Il prononça en 1984, en présence des autorités civiles, religieuses et militaires, une allocution présentée comme un message culturel pour un urbanisme nimois, qui plaidait vigoureusement pour la reconstruction de l'ancien théâtre. Il faisait à l'Académie figure de mainteneur, contre vents et marées, et ses interventions sur l'hôtel Davé sont restées dans toutes les mémoires... Elu à la présidence pour l'année 1985, membre de la Commission des Finances en 1986, Me Fontaine démissionna pour raisons de santé en mai 1994. Il avait été très affecté en avril 1991 par la perte de sa femme, qu'il avait longtemps soignée. Il nous a quittés il y a moins d'un an, en janvier 1995, à quatre-vingt-neuf ans.

« Une vie consacrée à ma famille et vouée à une lutte difficile jusqu'à sa fin pour n'avoir eu la sagesse de s'écouler dans la pérennité des horizons lagunaires et marins où elle a connu son aurore, m'a éloigné de ce qui aurait été la séduction de mon esprit : la présence de la Mer et la passion de l'Histoire. » Ainsi s'exprimait dans cette même salle, Me Marcel Fontaine lors de sa réception. Le solitaire en lui côtoyait en effet l'érudit : très replié sur lui-même et communiquant peu, même avec les siens, il avait souhaité être marin, connaître sa vie durant ce perpétuel face-à-face avec l'infini qui fait les navigateurs et les mystiques. Mais ce n'était pas un grand voyageur. Il était trop attaché à son pays natal pour le quitter aisément et, en dépit des invites

de ses fils, hésitait même à pousser jusqu'à l'Alsace pour y chasser.

Jamais il ne voulut se rendre en Afrique pour des safaris. Il avait cependant été plusieurs fois en Espagne où il connaissait des éleveurs de taureaux. Il menait au fond, m'a-t-on dit, une vie très simple, et l'érudition, sa passion pour l'Histoire, lui procuraient les grands espaces de temps nécessaires pour verticaliser un présent tout occupé par le service du bas pays. Il était l'homme d'un autre âge et n'appréciait pas les modes de vie actuels. Ayant connu avant son mariage un monde de ciel, de terre et d'eau, superbe et déjà déclinant, il y puisait pour ses recherches érudites, notamment comme secrétaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie dont il était l'un des fondateurs, le sel de la vie qui donne du relief aux cartulaires.

Ainsi était-il intarissable, jusqu'à se répéter pour mieux affirmer son propos, sur les difficultés rencontrées au Moyen Age, par l'Ordre de Malte, héritier des Templiers pour raccorder les digues particulières protégeant tant bien que mal le delta des débordements du Rhône. Il citait encore les Cahiers de 1789 où les députés d'Aigues-Mortes exposaient leurs doléances : « Il n'est point de ville dans la province, et peut-être même dans le royaume, qui ait autant de motifs d'émouvoir la commisération publique que celle d'Aigues-Mortes. » Affligée par sa dénomination, les vapeurs méphitiques qui s'exhalent des marais, les eaux saumâtres, le terrain sablonneux, infertile, et de cruelles maladies, elle semblait justifier le mot plus tardif de Jean Reboul qui parlait, non sans quelque exagération, de « la cité poitrinaire » !

Il ne manquait pas une occasion de souligner qu'au Moyen Age, « la préoccupation essentielle de l'homme était d'acquérir la vie éternelle en faisant des dons aux ordres religieux », et non comme aujourd'hui de s'enrichir sans mesure... « Je suis pleinement conscient, ajoutait-il, que

nous sommes entraînés dans une civilisation qui met à l'épreuve toutes les faiblesses et excite toutes les convoitises... ce qui nous éloigne de la sagesse.» Cette civilisation pour lui était une décadence qu'il comparait à celle de Rome en lui attribuant les mêmes causes : l'immigration étrangère et la fiscalité... Car les digressions du conteur aux prises avec l'Histoire et la réalité de son temps, introduisaient dans les exposés les plus érudits des réflexions cinglantes trahissant un profond mécontentement. Si ses propos ont pu dérouter certains, ils donnent pourtant la mesure du désarroi et de la déception de beaucoup devant les ratés d'une civilisation qui a perdu ses marques traditionnelles et n'a pas su encore en retrouver de nouvelles.

J'essaierai maintenant pour conclure, Mesdames et Messieurs, d'exposer devant vous les quelques hypothèses du sociologue que je suis sur la crise du monde où nous vivons et dont les horizons, depuis quelques décennies, se sont élargis à la mesure de la Terre. Si à mes yeux, le fisc et les immigrés n'y sont pour rien, c'est pourtant un fait bien établi que la civilisation moderne dévore la culture qui l'a nourrie.

L'abondance des biens matériels et l'ampleur des facilités offertes à la majorité de nos concitoyens modifient profondément leur façon d'être et banalisent, vulgarisent, rendent insignifiants parfois leurs comportements. Ce qu'on appelle le « progrès » se paie d'une crise morale dont la racine est l'*enrichissement inégal*. Aujourd'hui, l'ensemble des pays fortement industrialisée regroupe un peu plus de 20 % de la population mondiale, soit un gros milliard d'êtres humains (1.114 millions sur 5.570 millions en 1993). Les revenus des 20 % les plus favorisés sont en moyenne cent cinquante fois plus élevés que ceux des 20 % les plus pauvres. Il va sans dire que rapportés à l'unité, leurs gaspillages, leurs déchets et leurs pollutions sont à l'avenant, puisque les plus riches parmi les humains se partagent 83 % des ressources

de la planète, et les plus pauvres moins d'un pour cent. Entre ces deux extrêmes, près de trois milliards et demi de personnes, 60 % de l'humanité, se contentent de 16 % de ces ressources...

Il n'est pas possible que la conscience diffuse d'un tel décalage n'affecte pas le moral de chacun de nous. Ce qui fait la force d'une culture, c'est sa conviction d'être dans le vrai, c'est cette paix intérieure, cette sûreté de soi qu'on appelle justement la « bonne » conscience. La culture d'un pays enfonce ses racines dans le mode d'être, la façon de vivre quotidienne d'un peuple : paysans, artisans, ouvriers, bourgeois, marchands... Elle fleurit par l'activité, la création, la conversation de ses élites, mais c'est une erreur trop courante de la réduire à ses formes les plus achevées. La culture populaire, la culture vivante recule devant la civilisation lorsque les moyens mis à la disposition des hommes (technologies, statistiques, procédures comptables, sondages, lois et règlements) l'emportent sur les fins poursuivies, dont la conscience s'estompe. Au point que les gens, désorientés, ne savent plus ce qu'ils veulent et ne sont plus sûrs de rien.

La civilisation moderne, si prestigieuse et admirable qu'elle soit, détruit sous nos yeux les cultures anciennes dont elle est sortie, sans rien mettre d'autre à leur place qu'une sous-culture dérivée des outils techniques qu'elle a inventés. La crise dont je parlais n'est pas conjoncturelle : c'est un phénomène de civilisation. Les débats actuels sur le chômage et l'exclusion cachent le vrai problème qui est que nos cultures se meurent en butte aux faux apaisements de l'économisme comme aux sectarismes intolérants.

Il est vain de chercher à ces maux d'autres remèdes qu'une patiente *revivification culturelle* à partir du réel et des inégalités constatées, qui, sans la condamner, remette enfin la « civilisation moderne » à sa place, subordonnée au savoir de la vie.

Cessons de dire, si vous le voulez bien, qu'on ne peut

arrêter le progrès, et réfléchissons plutôt au sens du mot « progrès ». C'est ce que tente depuis dix ans la Fondation pour le progrès de l'homme, pour laquelle il m'arrive encore de voyager à travers le monde. Si le progrès signifie en pratique consommation forcée pour les uns et famine pour les autres, épuisements des ressources de la Terre (air pur, eau potable, forêts, gisements de toutes sortes) pour alimenter le gaspillage et la pollution, en somme un asservissement général à la logique de la ratio, c'est-à-dire du calcul et du profit pour quelques-uns, est-ce vraiment là ce que nous voulons ?

Sommes-nous prêts vraiment à réduire la culture aux commodités procurées par la civilisation, demeures confortables, objets pratiques, communications instantanées ? Ne savons-nous plus que la culture est une danse, un effort permanent pour dépasser l'existence nue et lui donner un sens, pour se hisser au-dessus de soi-même dans une conversation continue avec tous les vivants et pour les croyants, avec Dieu ? Au sens étymologique, la culture est un phénomène religieux : elle est ce qui rassemble, ce qui relie les habitants d'un pays, petit ou grand, ce qui leur est commun par-delà la diversité des conditions personnelles.

Et ce qui nous rassemble n'est pas seulement la *ratio*, la force du calcul et du profit. J'ai moi aussi à vingt ans, couru les abrivado, les ferrades, les courses libres, avec le Groupe Provence que dirigeait fermement Pierre Gontard avec le concours de tambourinaires comme notre ami Joseph Artaud, de Maillane. Mandou Pon, dont je salue avec émotion la mémoire, menait une farandole et moi l'autre. Ce qui nous rassemblait, c'était le bonheur, l'enthousiasme des Fêtes du Rhône à Tarascon et à Nîmes en juin 1947, des Fêtes des Provinces françaises à Cannes en septembre de la même année, à Nice en 1948, un apéritif à Bouillargues, chez Yoda Coste, reine du Félibrige. Ce qui nous rassemblait, c'était l'agilité, la rapidité nécessaires pour rattraper un

anouble à la course et, d'une brusque torsion des cornes, le renverser sur le sol. C'était la beauté de la mer, des murailles de Carcassonne ou du château du Roi René sous un soleil radieux...

Et plus encore peut-être, tel après-midi de janvier au mas du Père Rouquette à Sernhac, pour apprendre les pas de la gavotte...

Une culture, n'est-ce pas aussi cela ? N'est-ce pas d'abord cela, le plaisir de vivre, l'économie des moyens, la solidarité qui incite à régler son pas sur la marche du plus faible ? Ne devons-nous pas apprendre à nouveau à « changer de vitesse », comme nos pères d'instinct le faisaient ? Apprendre à combiner ces grandes logiques du vivant que je viens d'évoquer et qui nous furent rappelées il y a vingt-cinq ans, aux quatre coins de l'Europe, par des groupes d'agriculteurs, d'avocats, de médecins, d'ingénieurs, réunis par la Fondation européenne de la Culture : logique rationnelle de la productivité et du profit tempérée par la logique esthétique, le goût du bien vivre et de la beauté, logique de l'épargne et de l'austérité pour ne pas affadir le goût de vivre, logique de la solidarité qui ne se borne pas à aide les plus faibles, mais veut encore en faire *la référence* du système social.

Si nos sociétés veulent laisser à leurs enfants un patrimoine, et non une planète dévastée, il nous faudra bien prendre des mesures pour inventer une *régulation* de la logique productive. Car le productivisme livré à lui-même n'est pas seulement injuste, il nous conduit à la catastrophe. Comment passer au crible de ces quatre logiques fondamentales les grandes décisions des entreprises et des Etats ? Comment apprendre aux jeunes à considérer les choses sous tous les angles pour résister aux totalitarismes de la race, de la foi, de l'idéologie, du pouvoir de l'argent ? Comment financer les conversions nécessaires ? Tels sont les objectifs d'une sociologie concrète, où l'enquête de motivations qui

aide à pressentir l'avenir, l'attention au quotidien dans l'information médiatique, le recueil systématique des enseignements du passé, permettront par l'écoute des humbles de corriger pour le bien commun la pesanteur des systèmes technocratiques.

Telle fut depuis trente ans mon ambition professionnelle, et pour la mettre en pratique je dus suivre un long chemin ponctué d'immersions profondes dans le quotidien des peuples, paysans de Corée, citadins du Caire, habitants des bidonvilles de Rabat ou d'Abidjan... Par des voyages décennaux autour du globe, j'ai tenté de rencontrer tous ceux. gouvernants, volontaires, chercheurs, qui prêtent à ce qui montre une oreille attentive, pour aider les gens à se remettre debout. Comme nous le rappelle Michel Henry, un des philosophes majeurs de ce temps, il nous faut retrouver le savoir de la vie qui fait la vraie force des peuples, remettre la technique à sa place et relativiser la notion de moteur pour aller aux sources de l'éveil des pauvres. Dans le monde entier se préparent aujourd'hui des Etats généraux de la planète qui annoncent l'émergence de nouveaux concepts face à l'ordre des choses imposé par des élites locales occidentalisées. Souvenons-nous toujours que dans tout système, les plus faibles et les exclus possèdent, du fait même de leur fragilité, un pouvoir de manifestation des orientations profondes de la société qui fait d'eux d'irremplaçables témoins, comme ces repères posés sur une fissure, dont le cisaillement trahit l'approche du danger.

Je vous remercie de votre attention.

Le président Sapède félicite M. Cannat et le prie de se rendre dans la salle voisine afin de recevoir les compliments des membres de sa famille et de ses nombreux amis.

C'est au premier étage, autour d'une coupe de champagne que se terminera vers 18 h 30 cette séance.

SEANCE DU VENDREDI 15 DECEMBRE 1995

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Pierre Fabre, M. Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Louis Durteste, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. Jacques Larmat.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Hommages

M. Michel Boyer nous adresse un exemplaire de *La Cigale*, étude portant sur un chapitre de l'histoire locale.

M. le docteur Jean Lavie nous fait parvenir son ouvrage sur *Paul Gaimard, médecin naturaliste de la marine à voile*.

Communication

L'ordre du jour prévoyait la communication de Monsieur Goury. Ce dernier nous a informés tardivement de son impossibilité de se déplacer. Les grèves n'ont pas permis d'adresser un courrier à nos confrères.

Cette séance se transforme en une séance administrative, le secrétaire perpétuel donnant lecture de la lettre de M. Louis Durteste, du 13 décembre, relative à l'affaire de « l'Hôtel Séguier ».

Au cours du débat qui suit, interviennent de nombreux confrères. Il est décidé de constituer un groupe de travail. En fin de séance sont alors désignés MM. Durteste, Valade, Vielzeuf et Mme Lassalle.

La séance est levée à 18 h 10.